

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de Cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

*Les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie :
Cas de la ville de Béjaïa*

Réalisé par :
Amokrane

Encadreur : Mr ZORELI Mohamed-

- 1- KERAUCHE Sihem
- 2- LETTAT Nabila

Promotion 2013-2014



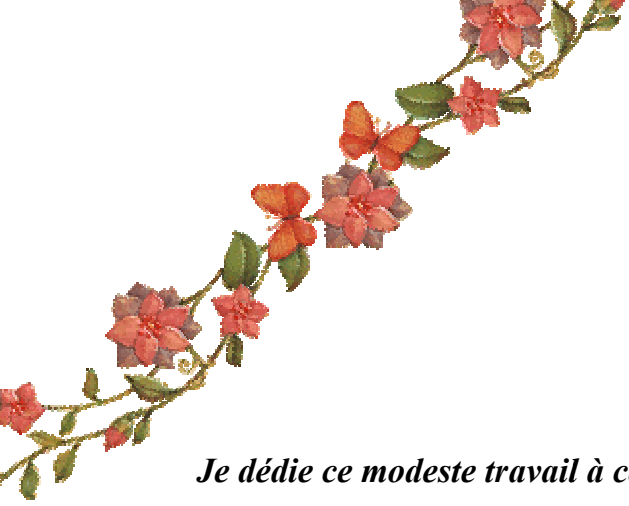
Remerciement

En préambule de ce mémoire, nous souhaitons adresser nos remerciements aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Nous tenons à remercier Monsieur ZORELI Mohamed-Amokrane, notre promoteur qui s'est toujours montré à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi que pour l'inspiration, l'aide, le temps qu'il a bien voulu nous consacrer et pour ses critiques et conseils si précieux.

Nous tenons aussi à remercier les membres du jury d'avoir consacré leurs temps pour évaluer notre travail.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à monsieur Sofiane KAANIN qui nous a aidés, soutenus et encouragés au cours de la réalisation de ce mémoire.



Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, à ma mère.

À mon père, écolier de mon enfance, qui a été mon ombre durant toutes les années des études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner l'aide et à me protéger.

Que dieu les garde et les protège.

À mes sœurs pour leur soutien.

Également à mes cousins et cousines sans oublier ma grand-mère

A la section FCI avec qui j'ai passé des meilleurs moments surtout à Rosa

A mon groupe d'anglais ABP SCHOOL le groupe de choc (DIHIA, MALEK, NASSIMA, TINHINAN, KENZA, HEMIMI, etc.)

À ma chère binôme Sihem

À Sofiane KAAININ pour son aide, soutien moral, sa patience et sa Compréhension.

Et enfin à la seule et unique personne qui vit en moi et qui me donne le courage de poursuivre et de réaliser mes rêves...

NABILA



Dédicace

Je dédie ce modeste travail à

Tous ceux qui me sont chers a mon cœur et qui étaient pour me soutenir durant la réalisation de travail ;

Mes chers parents qu'étaient d'un grand soutien à chaque phase de mes études ;

Mon cher frère HASSAN et ma petite sœur Selma ;

Notre ami Sofiane KANIN pour son aide ;

Ma chère binôme Nabila et sa famille ;

Tous mes amis(e).

Sihem

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Évolution des investissements directs étrangers dans le monde.....	6
Section 01 : Les caractéristiques des investissements directs étrangers.....	6
Section 02 : Évolution des IDE, leur repartitions géographique et sectorielle dans le monde.....	16
Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers.....	29
Section 01 : La notion de l'attractivité et stratégie de localisation des firmes étrangères.....	29
Section2 : Les déterminants des investissements directs étrangers.....	37
Chapitre III: Les investissements directs étrangers en Algérie.....	53
Section 01 : L'IDE, statut juridique et évolution.....	53
Section 2 : L'analyse de l'attractivité des IDE en Algérie.....	69
Chapitre VI : les facteurs d'attractivité des IDE de la ville de Béjaia.....	76
Section 1 : Présentation de terrain d'enquête.....	76
Section 02 : les facteurs d'attractivité des IDE de la ville de Béjaia.....	85
Conclusion générale	99
Bibliographie.....	101
Annexes	
Listes des tableaux et figures	

Introduction générale

Introduction générale

Une forte expansion des flux d'investissements internationaux a permis l'accélération des mouvements d'échanges entre différentes zones, avec une variété accrue de ses formes et une évolution quantitative de son contenu. Les pays deviennent promoteurs de la mondialisation de la production en créant un climat d'investissement favorable. Pour les pays d'accueils, le recours à l'investissement direct étranger (IDE) constitue un enjeu important de développement local, de formation du capital fixe, et de progrès technique dû à la technologie qu'il incorpore. Les IDE permettent aux pays hôtes (PH) un accroissement des échanges, la création de pôles de compétitivité par des phénomènes d'agglomération d'activités, le transfert de technologie, la mise à niveau des firmes locales, et la création d'emplois¹. Conscientes de ces effets, les économies en développement ont mis en place des mesures d'attractivité pour bénéficier de l'installation des firmes étrangères. Pour la question de l'attractivité des territoires, nous privilégions les modèles macroéconomiques qui cherchent à identifier quels sont les facteurs qui expliquent le choix de la localisation et les volumes d'IDE reçus par une économie².

Concernant l'Algérie, l'économie fonctionne grâce à un seul secteur, celui des hydrocarbures. Les autres secteurs restent marginalisés de la sphère de financement de l'économie. En absence de diversification économique, le secteur des hydrocarbures occupe une place dominante en matière d'attraction d'IDE.

La fin des années 1980, a été marquée par l'engagement de l'Algérie pour une politique de réformes économiques dans un but de rétablissement des équilibres macroéconomiques et de libéralisation de l'économie nationale permettant l'amélioration des performances en terme de croissance du PIB, de développement du secteur privé, et d'accroissement des flux d'IDE entrants.

En effet, il est prévu que pour tout nouveau projet d'investissement en Algérie, la majorité du capital (soit 51%) doit être détenue par des partenaires locaux. De même, cette instruction prévoit que les investisseurs étrangers devront recourir uniquement au financement local. Enfin, les projets d'IDE ne seront plus soumis à l'ANDI (Agence Nationale pour

¹BOUALAM., Fatima. « Les institutions et attractivités des IDE », in colloque international, « ouverture et émergence en Méditerranée », 17 et 18 Octobre 2008 Rabat- Maroc, P.2.

²Ibid. P.3.

l'Investissement et le Développement) mais au CNI (Conseil National de l'Investissement), ce qui devrait entraîner des retards dans le traitement des dossiers³.

La mise en œuvre d'un code des investissements afin d'alléger toutes les procédures législatives et réglementaires, n'exclut pas l'existence de certaines questions complexes. D'une part, la question du foncier qui reste l'un des principaux facteurs bloquants le démarrage des projets. D'autre part, la question relative à la complexité des procédures administratives. La mise en œuvre d'un arsenal d'avantages se trouve freinée par une mauvaise compréhension aussi bien de la part des investisseurs que de la part des organismes administratifs. En d'autres termes, tous les codes et les lois régissant l'attraction des investisseurs étrangers n'ont pas donné de résultats attendus, excepté dans le secteur des hydrocarbures.

Les flux nets d'IDE ont connu durant la période 2002-2011 des fluctuations remarquables, L'Algérie a enregistré une baisse de 60% des investissements étrangers en 2009 par rapport à l'année 2008. Cette baisse est-elle la conséquence des mesures d'encadrement des investissements directs étrangers prises dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2009 ou est-elle liée à la conjoncture mondiale morose ? En tout cas, le FMI s'est posé la question des effets négatifs de ce recul sur l'attractivité de l'économie algérienne⁴. Quand on regarde l'évolution des IDE en Algérie en 2009 et au début 2011 on observe, dans le secteur hors hydrocarbures et hors secteur financier, une baisse d'environ de 60% en 2009 par rapport à 2008. En 2010, alors que dans beaucoup de pays émergents, on observe une reprise assez importante des flux de capitaux, on n'a pas observé un tel rebond en Algérie⁵.

Nous avons opté pour le thème « Les facteurs d' attractivité des IDE en Algérie » pour des raisons multiples ,entre autre parce qu'il se situe au cœur du débat des pays en développements qui n'a cessé de traiter ce type d'investissement, par un ensemble des textes législatifs, réglementaires et lui a donné une grande importance dont l'IDE est le moteur du développement économique et social .

C'est aussi par ce que l'investissement direct étranger joue un rôle majeur dans la promotion de la croissance économique, le transfert des nouvelles technologies, le savoir-

³ KPMG, Guide d'investissement en Algérie, rapport 2012, P.48.

⁴CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde, 2012.

⁵Ibid.

faire, et l'intégration des économies dans les échanges internationaux que cette problématique s'est imposée à nous.

En somme, notre objectif principal dans cette recherche est de savoir quelles sont les possibilités et les capacités de l'Algérie dans l'attractivité des IDE.

Afin, de cerner cette problématique nous avons posé une question centrale qui sera le fil conducteur de notre recherche : L'Algérie est-elle attractive aux IDE ?

De cette question centrale découlent les questions spécifiques suivantes :

- Quelles sont les étapes d'évolution de l'attractivité des IDE en Algérie ayant été induites par les différentes réformes engagées dans cette perspective ?
- Quels sont les différents facteurs déterminants l'attractivité des IDE?
- Le climat d'affaire, est-il actuellement favorable à l'investissement ?

Comme réponses provisoires à nos questions de recherche, nous avons émis les hypothèses suivantes:

- L'Algérie a connu beaucoup de réformes économiques
- Plusieurs facteurs déterminent l'attractivité des IDE, foncière, économique et juridique.
- Le climat d'affaire en Algérie est favorable aux investisseurs étrangers.

Notre travail de recherche sera présenté en quatre chapitres :

Le premier chapitre sera consacré aux évolutions des IDE dans le monde : la première section sera pour les caractéristiques des IDE, la seconde section est réservée pour l'évolution des IDE, leur répartition géographique et sectorielle dans le monde.

Le deuxième chapitre traite l'attractivité des IDE : la première section pour la notion de l'attractivité et stratégie de localisation des firmes étrangères, la deuxième section pour les déterminants des IDE.

Le troisième chapitre sera pour les IDE en Algérie : la première section sur IDE, statut juridique et évolution, la deuxième section sur l'analyse de l'attractivité des IDE en Algérie.

Le quatrième chapitre c'est notre cas pratique qui est basé sur les quatre organismes étrangers implantés à Bejaia (Candia /Tchin lait, BNP. Paribas, NATIXIS Bejaia, société générale Algérie).

I. La méthodologie de recherche

1- La méthode utilisée

Les méthodes adoptées dans toutes les recherches scientifiques sont assez nombreuses et diverses, et cette diversité revient aussi à la diversité de ces études, car chaque étude exige une méthode à suivre et nécessaire pour effectuer une bonne recherche et aussi à atteindre les objectifs tracés par le chercheur « il n'existe pas une seule méthode scientifique à adoptée pour découvrir la réalité, car les méthodes de recherche diffèrent selon le thème étudié, les fonctions et les caractéristiques de chaque méthode.

Pour cela la méthode est définie comme « un ensemble organisé d'Opérations en vue d'atteindre un objectif bien précis ».

Dans notre recherche, on a opté pour la méthode quantitative dans le but d'examiner les différents facteurs qui déterminent l'attractivité des IDE en Algérie.

2- Les techniques utilisées

Chaque recherche exige des techniques qui doivent être adéquates et bien choisies pour le recueil des informations sur le terrain, que ce soit pendant la pré-enquête ou durant l'enquête. Car bien choisir ses techniques de recueil des données détermine les résultats finals de l'enquête.

Dans le but de collecter des informations sur le thème de notre recherche, nous avons choisi la technique suivante:

2.1. Le questionnaire

Le questionnaire est l'un des outils les plus importants de la réussite d'une recherche, qui a été définie comme étant : « technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif ».

Comme il est aussi « un moyen d'entrer en communication, on les interrogeant un par un, et de façon identique en vue de dégager des réponses obtenues des tendances dans les comportements d'une large population ».

3- La population étudiée

Notre population d'étude est constituée des différentes formules de concrétisation de projets d'IDE en Algérie hors secteur des hydrocarbures.

4-L'échantillon de l'enquête

Une fois la population de l'enquête déterminée. Notre échantillon d'étude est constitué de quatre entreprises étrangères implantées à Bejaia, à savoir :(Candia/Tchinlait ,BNP Paribas, société générale Algérie, NATEXIS Bejaia) .

4-1 Conception du questionnaire

Après avoir arrêté notre échantillon étudié, nous avons établi un questionnaire destiné aux différents responsables des entreprises étrangers existants à Bejaia.

Pour apprécier l'attractivité des IDE en Algérie nous avons élaboré un questionnaire qui se base sur les hypothèses qui portent sur l'attractivité des IDE en Algérie cette dernière sera intégré dans les différentes questions qui forment notre questionnaire.

Le questionnaire va nous permettre de construire une base de données qui nous permettra de voir la capacité d'attractive de l'Algérie pour les IDE.

4.2.Les axes du questionnaire de l'enquête

En essayant au maximum de tenir compte de l'objet de cette recherche énoncé en problématique, nous avons élaboré un questionnaire de 38 questions à choix multiple mis à part les questions relatives aux renseignements de l'entreprise, destinés aux responsables des entreprises enquêtées.

Ce questionnaire est constitué de quatre axes à savoir : identification de l'entreprise, et d'autres questions relatives à chaque hypothèse de notre recherche.

Liste des abréviations

Liste d'abréviation

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement

ANIMA : Plate forme de mise en relation d'acteurs économiques entre Europe et Méditerranée

ANIREF: Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière

APSI : Agence de Promotion et de Soutien de l'Investissement

BNA : Banque Nationale Algérie

BNP : Banque Nationale de Paris

CEI : Communauté des Etats Indépendants

CNI :Conseil National de l'Investissement

CNUCED :Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

CLIPRO : Conseillers de la clientèle professionnelle

CLIPRI : Conseillers de la clientèle de particulier

DA : Dinar algérien

DZD : Dinar algérien

ESE :Europe du Sud-est

FMI :Fonds Monétaire International

FMN :Firme Multinationale

GUD :Guichet Unique Décentralisé

IDE :Investissement Direct Etranger

IPAIE :Indicateur du Potentiel d'Attractivité en termes d'Investissement Entrants

IPIE :Indicateur de Performance des Investissements Entrants

Mds USD : Milliards de Dollars Américains

MPPI :Ministre de la Participation et de la Promotion de l'Investissement

OCDE: Organisation du Commerce et du Développement Economique

OLI :Ownership, Localisation, Internationalisation

OPA :Offre Publique d'Achat

PED :Pays En voie de Développement

PH : Pays Hôte

PIB :Produit Intérieur Brut

PNDA :Plan National de Développement Agricole

PSRE :Programme de Soutien a la Relance Economique

PME-PMI : Petite moyenne entreprise- petite moyenne industrie

STN :Société Transnationales

SPA : Société Par Action

SARL : Société àResponsabilité limité

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

TVA :Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE :Union Européenne

USA :United States American

Chapitre I

Chapitre I : Évolution des investissements directs étrangers dans le monde

La décennie 2000 marque une rupture totale avec le non-alignement et la guerre froide, elle ouvre notamment une phase où les pays en voie de développement et en transitions doivent chercher des solutions globales plus adéquates pour améliorer leur performance économique, rétablir un équilibre financier et augmenter leur compétitivité.

Parmi les moyens clés qui peuvent engendrer ce développement, les pays en transition font appel aux investisseurs étrangers avec toutes ses formes d'investissement, qui entre également de façon considérable dans le processus de croissance des pays.

Dans ce premier chapitre, nous allons essayer d'analyser l'évolution des IDE dans le monde, en procédant en deux temps. En premier lieu, nous allons nous intéresser aux caractéristiques des IDE, c'est-à-dire les différentes définitions et les différentes formes d'IDE, ainsi que leurs conséquences sur les pays. Dans un deuxième temps, nous allons exposer l'évolution et la répartition géographique et sectorielle des IDE dans le monde.

Section 01 : Les caractéristiques des investissements directs étrangers

La notion des IDE évoque plusieurs sens et il peut être défini de différentes façons, en raison de la multiplicité de ses formes et ces caractéristiques.

1. Aperçu général sur les investissements directs étrangers

Dans ce point, nous allons présenter les principales définitions qui ont été traités et définis par plusieurs économistes et organismes, dont nous retiendrons les plus importantes et ces différentes formes qui les caractérisent.

1.1. Définition des investissements directs étrangers

Parmi les plus importantes définitions, nous a avons retenu les définitions données par les Fonds Monétaire Internationale (FMI), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et Développement (CNUCED) et l'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE).

D'après le FMI, un IDE est un investissement effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de pays de l'investisseur, avec un droit de regard sur la gestion de cette entreprise⁶.

La CNUCED, considère comme IDE, l'investissement qu'une entité résidente d'une économie effectue, dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une autre entreprise résidente d'une autre économie. Un intérêt durable implique une relation à long terme et un exercice d'une influence notable sur la gestion de l'entreprise. L'investissement direct étranger comprend à la fois l'opération ultérieure en capital, entre elle et entre les entreprises affiliées, qu'elle soit constituée en sociétés ou non.

L'OCDE définit aussi les opérations d'investissement direct étranger comme suit :

« L'investissement direct étranger (IDE) se définit comme un investissement réalisé par une entité résidente d'une économie dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie. La notion d'intérêt durable sous-entend l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise et le fait que l'investisseur peut exercer une influence marquée sur la gestion de l'entreprise bénéficiant de l'investissement direct. Il n'est pas nécessaire que l'investisseur étranger ait un contrôle absolu : le critère maintenu est une participation égale à 10 % des droits de vote ».⁷

1.2. Distinctions des IDE avec les autres formes d'investissement

L'investissement est l'opération qui vise à maintenir ou à accroître le stock de capital d'un agent économique. Selon leur importance et leur nature, les investissements ne sont pas vus de la même façon au sein de l'entreprise qui accueille ces derniers. Ainsi, les flux de capitaux entrants dans une entreprise ou dans un État peuvent être classés en trois grandes catégories, à savoir :

- Les prêts bancaires ;
- Les investissements de portefeuille (indirect) ;
- Les investissements directs.

Les prêts bancaires désignent un ensemble de capitaux prêtés à des conditions commerciales particulières. Ces derniers sont généralement instables et varient d'une année à une

⁶ FMI, « Manuel de la balance de paiement », 1997.

⁷ OCDE, http://stats.oecd.org/OECDStat_Metadata/ShowMetadata.ashx?Dataset=CSP2007&Coords=%5BVAR%5D.%5BFDIFLSTK%5D&ShowOnWeb=true&Lang=fr.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

autre au gré de la préférence ou de la défaveur manifestée par les banques d'affaires pour un pays ou une région donnée.

Par contre, un investissement de portefeuille correspond à l'acquisition de valeurs mobilières, de dépôts et d'actifs financiers dans le but de rentabiliser le fond excédentaire. Les investisseurs sont toujours à la recherche d'une rentabilisation de leurs fonds qui proviennent soit d'intérêts et de dividendes ou de la vente de leurs actifs à un prix plus élevé. Ces investisseurs peuvent être (des institutions financières, des courtiers, des investisseurs institutionnels comme les sociétés d'assurances ou des fonds de pensions, des sociétés industrielles ou des particuliers)⁸.

Les investissements de portefeuille signifient aussi l'achat de parts ou d'actions de société étrangère (inférieur à 10 % du capital social) ou d'obligations en termes de placement financier, d'une durée plus ou moins courte.

La distinction des IDE avec les autres formes d'investissements doit être faite pour des raisons comptables, juridiques ou statistiques. La distinction entre ces investissements se fait au niveau de seuil de participation. Si la société possède plus de 10% du capital investi, on parlera d'un investissement direct. Par contre, si le pourcentage est inférieur à 10 % on parlera alors de l'investissement de portefeuille. Le tableau suivant montre la comparaison entre l'investissement de portefeuille et les IDE.

⁸ HARRISON., A, DALKIRAN., E et ELSEY., E. « Business international et mondialisation », Edition Boeck, Bruxelles, 2004, P.315.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

Tableau N° 01 : la comparaison entre l'investissement de portefeuille et l'investissement direct étranger

Critère	Investissement direct étranger	Investissement de portefeuille
Définition	Constitution ou la création d'un site de production ex nihilo ou le rachat d'un site de production existant. Parts acquises > à 10%	Achat de parts ou titres financiers d'une société étrangère dans le but de percevoir des revenus (sous forme de dividendes ou intérêts). Parts acquises < à 10%
Durée	Investissement à long terme	Investissement à court terme
Logique	Industrielle (produire, créer de l'emploi)	Financière, spéculative (s'expose à des risques pour en tirer profit).

Source : D. TERSEN, J-L BRICOUT : l'investissement international, Armand Colin/Masson, Paris ,1996.

1.3. Les formes des IDE

Il existe plusieurs possibilités d'investir directement qui correspondent aux moyens financiers des grandes firmes. On distingue la succursale, le partenariat, la filiale et la joint-venture.

1.3.1. La succursale

C'est un bureau de représentation d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger. Elle n'a pas de personnalité morale propre. Elle se contente d'informer la société mère et de gérer sur place les commandes et les services après-ventes.

1.3.2. Le partenariat

C'est un système qui associe des partenaires économiques en poursuivant six objectifs :

- Renforcer la situation financière ;
- Innover et améliorer les techniques de recherche ;
- Développer et acquérir de nouveaux savoirs faire ;

- Comprendre la culture de l'autre entreprise et intégrer d'autres compétences en matière de management ;
- Répondre aux attentes de la clientèle par de nouvelles gammes plus performantes ;
- Confronter les positions sur le marché domestique et y atteindre une taille critique optimale en améliorant la compétitivité.

1.3.3. La filiale

C'est une société dont plus de la moitié du capital est détenu par la société mère, mais elle est autonome et dispose d'une personnalité morale propre du pays d'accueil. Cet investissement comprend aussi la forme d'acquisition d'une entreprise avec au moins 10% du capital social de cette entreprise. On peut aussi parler de rachat d'une entreprise, ce qui permet de développer des économies d'échelles, en matière gestion et de réseaux de communication. Il peut s'effectuer amicalement ou par une offre publique d'achat (OPA).

1.3.4. La joint-venture

Elle correspond à une coopération internationale ou à une coentreprise. Il s'agit de la réalisation d'un projet déterminé en s'associant avec un partenaire étranger souvent local qui connaît généralement bien l'environnement local, le marché et les habitudes de consommation. L'investisseur étranger s'implique par un apport en capital financier, capacité de gestion, transfert technologique et d'expérience.

En d'autres termes, c'est le fait qu'une entreprise créée en commun avec une entreprise étrangère ou une société mixte située à l'étranger détient le capital financier, les capacités de gestion, le transfert de technologique et d'expérience.⁹

1.3.5. Accord ou cession de licence

Elle consiste à concéder temporairement ou définitivement à un tiers, le droit de fabriquer un produit fini désigné par une licence de fabrication. C'est aussi un contrat par lequel une entreprise vend une licence, un droit de servir, un brevet, un procédé, un savoir ou une technique pour la production et la vente dans un pays contre versement d'une redevance.

De tels contrats sont souvent assortis d'engagements d'existence technique ou de formation du personnel de licence. La cession de licence cerne également les techniques qui accompagnent le produit des brevets, les marques et le savoir-faire.

⁹ TERSEN., D et BRICOUT., J-C. « L'investissement international », Edition Armand Colin /Masson, Paris, 1996, p.10.

1.3.6. La franchise

C'est une concession de droit d'utiliser une enseigne commerciale ou une marque pour vendre des produits ou services déterminés, donc c'est une forme de commerce définie par un contrat entre franchiseurs et un franchisé.

1.3.7. La sous-traitance

C'est un contrat de gestion et de partage de production. Le recours à la sous-traitance internationale s'est fortement développé depuis quelques années. Pour le donneur d'ordres, les avantages sont identiques à ceux de la sous-traitance nationale : recentrage sur le métier de base, meilleure autonomie financière, masse salariale réduite.

2. Les effets et les entraves des investissements directs étrangers

Bien que les investissements directs étrangers occupent une place croissante dans l'internationalisation des entreprises depuis la fin des années 1980, l'effet de l'IDE sur l'économie des pays investisseurs demeure peu appréhendée.¹⁰

À ce niveau, nous tenterons d'exposer les effets positifs et négatifs sur l'économie des pays d'origine et d'accueil, tout en déduisant les principaux enjeux qu'ils entraînent.

2.1. Les effets des IDE

2.1.1. Les conséquences sur les pays d'accueil

Les IDE sont perçus comme des facteurs bénéfiques pour les pays d'accueils, puisque ils apportent la croissance, le développement, le transfert de technologie, les compétences managériale malgré tous aspects positifs ces IDE leurs présentes aussi des aspects négatifs.

2.1.1.1. Les aspects positifs

Plusieurs auteurs mettent en avant plusieurs effets positifs des IDE : principalement, la hausse immédiate de la productivité suite à un rachat d'entreprise par un investisseur étranger, et des effets d'entraînement sur le reste de l'économie par les transferts de technologie, l'amélioration du capital humain, et la création d'un environnement plus concurrentiel. Mais les conditions macro et micro-économiques dans le pays d'accueil ont un impact sur l'existence et l'ampleur de ces effets.

¹⁰ GUERRAOUI, D et RICHEL, X. « Les investissements directs étrangers, Facteurs d'attractivité et de localisation comparaison Maghreb, Europe, Amérique latine, Asie », Edition Toubkal, Maroc, 1997, p.55.

➤ **Augmentation de la productivité dans les entreprises rachetées par des investisseurs étrangers**

Les IDE par rachat d'entreprises domestiques ont pour effet une amélioration de la productivité. Cela concerne à la fois les entreprises vendues dans le cadre du processus de privatisation et les entreprises domestiques du secteur privé, même si, les grandes entreprises du secteur public sont celles où l'arrivée de capital étranger conduit à des restructurations de plus grande ampleur. Les investisseurs étrangers de par leurs politiques, introduisent rapidement plusieurs mesures à savoir :

Tout d'abord, la réduction des sureffectifs dont souffrent la plupart des entreprises héritées de l'ancien régime, ensuite, le remplacement progressif des équipements productifs souvent obsolètes par un appareil de production plus moderne et plus performant (des technologies de pointe), et enfin, introduction de nouvelles méthodes de management et modes d'organisation du travail.

Ce sont, essentiellement, ces trois éléments qui expliquent l'augmentation relativement rapide de la productivité dans les entreprises rachetées par des investisseurs étrangers.

Toutefois, l'effet des IDE sur l'emploi est différent selon que d'investissement soit sous forme de rachat (les restructurations conduisent presque systématiquement à des licenciements visant à réduire ou à supprimer le sureffectif) ou sous forme d'IDE greenfields, qui sont créateurs d'emplois.

➤ **Transfert de technologie et capital humain**

Les effets d'entraînement des IDE sur le reste de l'économie du pays hôte ne sont pas négligeables. Le transfert de technologie constitue l'une des externalités positives expliquées par la théorie économique : les IDE introduisent de nouvelles technologies, qui se diffusent aux entreprises domestiques par le biais des firmes à capitaux étrangers qui exigent de leurs fournisseurs et sous-traitants locaux un niveau de qualité élevé en contrepartie d'une aide technique ou de formation (relation verticale).

En revanche, on ne parlera pas d'effets d'entraînement de ce type entre les entreprises étrangères et les firmes locales ayant la même activité, car ces dernières sont des concurrents locaux dont on n'a pas intérêt à partager expérience et savoir-faire ou à répandre des informations sur leurs techniques de production ou leurs modes d'organisation (relation horizontale).

Cependant, afin qu'il y ait un transfert effectif et en plus de la nécessité d'existence de relations verticales entre entreprises étrangères et domestiques, le pays hôte ne doit pas accuser un retard flagrant en terme de technologie, car, lorsque le fossé technologique est trop grand, les entreprises domestiques ne pourront absorber les technologies apportées par les IDE.

L'autre externalité positive des IDE concerne le capital humain, plus précisément l'amélioration des compétences et du savoir-faire de la population locale grâce notamment aux compétences et méthodes de travail nouvelles apportées par les entreprises étrangères, mais aussi et surtout grâce à la formation du personnel domestique. Cependant, cette externalité reste limitée du fait qu'elle concerne une population spécifique et ciblée et la diffusion du savoir et des compétences au reste de la population est loin d'être systématique.

➤ **Renforcement de la concurrence**

La présence d'entreprises étrangères plus compétitives pousse les entreprises locales, dans le souci de conserver leurs parts de marché, à faire des efforts de productivité et à améliorer la qualité de ses biens et services. Mais ce n'est pas toujours le cas et la présence d'entreprises étrangères ne conduit pas forcément à la création d'un environnement plus concurrentiel, et peut même s'avérer dangereux puisque :

- Les entreprises locales ne parvenant pas à s'adapter assez rapidement, voient leurs profits diminuer et finalement font faillite et disparaissent.
- L'activité n'aurait pas le temps de se développer, les entreprises étrangères prennent directement tout le marché, ne laissant aucune place à d'éventuelles entreprises domestiques.

2.1.1.2. Les aspects négatifs sur les pays d'accueils

Plusieurs conséquences négatives se présentent sur les pays d'accueils comme :

➤ **Le Chômage**

Il est certain que les IDE ne présentent pas que des effets positifs, mais aussi des effets Négatifs qui s'illustrent par des conséquences sociales négatives dont l'un des aspects principaux, sont, sans doute, l'importante augmentation du chômage, lequel est essentiellement causé par les licenciements des sureffectifs lors des processus de restructuration : que ce soit par les firmes multinationales (comme précédemment vu) ou par les entreprises locales (lorsqu'elles répondent à la concurrence ou lorsqu'elles font faillite).

➤ **Perte d'indépendance du pays**

Dans certains pays, le poids des firmes multinationales est tel qu'une activité économique voire toute l'économie nationale en devienne dépendante. Généralement, en termes d'IDE, les décisions des FMN sont déterminées en grande partie par la stratégie globale du groupe (diversification, recentrage,...), et ne prennent pas en compte les intérêts des pays d'accueil. D'où un certain danger d'être dépendant des investisseurs étrangers.

De plus, pour attirer les IDE, la plupart des pays adoptent des mesures d'incitation fiscale, valable pour une certaine durée (10 ans en général), et l'on peut craindre qu'à l'issue de cette période les investisseurs étrangers ne restent plus dans le pays. C'est pour cette raison que l'attrait des IDE ne doit pas reposer essentiellement sur des politiques fiscales avantageuses temporaires, mais sur tout un environnement sain et attractif à long terme. .

2.1.2 Les conséquences sur les pays d'origine

Plusieurs conséquences se présentent sur les pays d'origine positifs et négatifs.

2.1.2.1 Les aspects positifs

➤ Effets sur l'activité économique

- Les biens ou services produits à l'étranger peuvent être importés à un prix plus inférieur aux prix nationaux ;
- Les consommateurs peuvent acheter des produits à des prix plus bas disposant d'un surplus de pouvoir d'achat ;
- Les entreprises des pays d'origine peuvent acheter des produits à des prix bas plus compétitifs ;
- Les entreprises implantées à l'étranger réalisent des profits plus élevés puisqu'elles produisent là où les conditions sont les plu favorables (couts de travail, fiscalité, forte demande).

➤ Sur la balance des paiements

- Développement des exportations des biens d'équipement de demi-produit, de services vers les IDE et leurs marchés ;
 - Entrée de revenus de services, de rendements et de dividendes.

2.1.2.2. Les aspects négatifs

➤ Effets sur l'activité économique

- Les investissements directs à l'étranger peuvent se substituer aux investissements nationaux.
- Les investissements à l'étranger ont tendance à accroître les importations de biens dans la mesure où ces derniers sont produits à l'étranger à des prix plus compétitifs, cela à un impact négatif sur les soldes des échanges extérieurs.

- Les créations d'emploi se font à l'étranger et non en pays d'origine dans certains cas (délocalisation) les emplois nationaux sont détruits puis transférés dans un autre pays.

➤ **Sur la balance des paiements**

- Importation en provenance des IDE en substitution à la production domestique dérivant de la spécialisation de la firme.

- Perte d'exportations vers les pays tiers par le remplacement de la production et des ventes des filiales.

- Sorties des capitaux pour financer des investissements à l'étranger, besoin de trésorerie par la suite d'investissements supplémentaires d'expansion des filiales.

2.2. Les entrave des IDE

Suite à une extension internationale, et l'accroissement des échanges et des mouvements de capitaux, les investisseurs internationaux, sont souvent exposés à plusieurs obstacles qui découragent les activités. Les entraves les plus essentielles auxquelles les investisseurs et les entreprises étrangères sont confrontés sont : risque de change, administratif, politique.

2.2.1. Le risque de change

Il porte sur les transactions commerciales et financières pour autant qu'elles donnent lieu à conversion dans une autre devise. En cas de risque de perte de change sur la monnaie locale d'une filiale, la technique la plus courante consiste à se procurer par avance les devises pour le règlement des importations et à se couvrir à terme en attendant un règlement des exportations libellé dans la monnaie dont on craint la dépréciation. Les types d'arrangement internalisés pour se prémunir contre le risque de change sont très nombreux. En particulier, la manipulation des prix de transfert qui permet de moduler les prix en fonction des variations de taux de change. Lorsqu'une surévaluation de sa propre monnaie réduit durablement les débouchés à l'étranger, une firme peut aussi activer les capacités de production, non encore utilisées dans les filiales des pays à monnaie faible.

2.2.2. Le risque administratif

Dans le transfert de capitaux entre un IDE et la société mère, le régime fiscal conditionne le choix de la modalité la plus appropriée. Ces transferts peuvent se faire par les dividendes, les intérêts sur obligation, les remboursements sur prêts ou les bénéfices. La firme doit

veiller à ce que la modalité adoptée facilite le transfert au moindre cout, c'est-à-dire le moins globalement taxé.

2.2.3. Le risque politique

Si le régime d'accueil de l'investissement à l'étranger se modifié, les avantages de l'implantation se modifient également au point de remettre éventuellement en cause le bien fondé de l'opération. Si par exemple le péril de nationalisation n'est pas exclu, il est préférable pour la firme de financer les investissements par des emprunts locaux plutôt que par des emprunts dans pays d'origine ou par des capitaux propres de la société-mère, puisque dans le second cas elle pourra négocier plus facilement la compensation de l'exportation. Notons, cependant que l'expérience montre que les pays à haut risque politique sont souvent ceux dont le marché financier est le moins développé et où par conséquent les possibilités de drainer des ressources locales sont les plus étroites.

En augmentent leur taille, les firmes sont conduites à internaliser de nombreux flux financiers. Une filiale qui serait localement entravée dans son programme par un encadrement du crédit pourra recevoir les fonds indispensables du siège ou d'une autre filiale, par le biais des mécanismes de prix de cession ou par d'autres formules : aménagement des délais de règlement pour la livraison d'une marchandise, avances sur stocks, etc.¹¹

Section 02 : Évolution des IDE, leur repartitions géographique et sectorielle dans le monde.

L'investissement étranger n'est pas un phénomène récent apparu au cours des années 80 avec la mondialisation des entreprises et des marchés. Il est au contraire un phénomène économique significatif dès le début du XX siècle, comme en témoigne l'estimation à 14 milliards de dollars de stocks mondiale en 1914¹².

Dans le début du siècle, les investissements étrangers sont peu nombreux. Il s'agit principalement des puissances économiques (pays d'origine) telles que la France, l'Allemagne, le royaume uni et les États-Unis. Les pays en voie de développement sont majoritairement les pays récepteurs qui accueillent près de 63% du stock mondial d'IDE en 1914 et près de 66% en 1938.

¹¹ JACQUEMOT., Pierre. « La Multinationale : Une Introduction Economique », Edition Economica, Paris, 1990, pp. 204-205.

¹² BELLON., B et GOUIA., R. « Investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen », Edition Economica, Paris, 1998, p.15.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

Dans cette section, nous développerons quatre axes : d'abord un aperçu historique sur l'évolution des IDE dans le monde et l'accélération des IDE à partir des années 80. Nous présenterons ensuite une analyse globale de la situation actuelle des IDE dans le monde. En fin, nous traiterons la répartition géographique des ces investissements et leurs différents secteurs d'activités.

1. Aperçu historique des IDE

Nous présenterons ici l'histoire des IDE dans le monde en périodes principales.

1.1. La suprématie du Royaume-Uni (1914 à 1945)

Lors de cette période, les pays investisseurs qui s'implantent hors de leurs territoires étaient des puissances coloniales qui détenaient presque la totalité des stocks mondiaux des IDE qui étaient de 86,9% en 1914. Le Royaume-Uni première puissance mondiale était le premier investisseur mondial, il détenait déjà 45,5% de stock mondial à la veille de la Première Guerre mondiale (1914) et au alentour de 40% vers les années 40, la part des États-Unis, le second investisseur a connu un accroissement significatif durant cette période. Elle était de 18,5% en 1914 pour atteindre 27,7% en 1938. Par contre les pays qui ont bénéficié des stocks mondiaux d'IDE sont les pays en développement, leur part est à 62,8 % en 1914 et 65,7% en 1938, Alor que celle des pays développés est de 37,2% en 1914 et 34,3 en 1938 comme c'est illustré dans le tableau n°02 ci –dessous :

Tableau N° 02: Stock d'IDE dans le monde, en 1914 et 1938

Pays / région	1914*(en %)	1938**(en %)
<u>Pays d'origine</u>		
Royaume-Uni	<u>45,5</u>	<u>39,8</u>
États-Unis	<u>18,5</u>	<u>27,7</u>
Japon	0,1	2,8
Allemagne	<u>10,5</u>	<u>1,3</u>
France	<u>12,2</u>	<u>9,5</u>
Autres pays développés	13,2	18,9
PED	0	0
<u>Pays d'accueil</u>		
Pays développés	37,2	34,3
PED	62,8	65,7

Source :*ANDREFF, 1996, p.10; **TERSEN et BRICOURT, 1996, p. 03.

1.2. La montée en puissance des États- unis 1945 à 1973

De 1945 au premier choc pétrolier de 1973, commençait une phase d'expansion de l'investissement international. En effet, les États-Unis sont la source unique d'investissement suite aux aides massives distribuées par le canal de l'aide Marshall aux pays européens pour leurs reconstructions après la Seconde Guerre mondiale¹³.

Au cours des années 1950 et 1960, l'investissement étranger a progressé à un rythme deux fois plus élevé que la croissance mondiale¹⁴.

1.3. L'émergence du Japon et de l'Allemagne 1973 à 1984

Cette période a enregistré une progression de l'IDE et une certaine redistribution des rôles au sein des principaux pays investisseurs.

Concernant l'évolution des IDE, le premier choc pétrolier de 1973 et ce de deuxième choc pétrolier de 1979 n'a pas freiné l'expansion de l'investissement étranger. En effet, à l'échelle de la

¹³ JACQUEMOT., P. « La firme multinationale : une introduction économique », Op.cit, p.28.

¹⁴ TERSEN., D et BRICOURT., J-L. « L'investissement international », Op.cit, p.31.

planète, les flux d'IDE ont continué à augmenter: à 26 milliards de dollars, ils ont progressé de 20 % par rapport à l'année 1973.

Toutefois, il s'agit de chiffres nominaux et, étant donné que les pays de l'OCDE ont connu dans les années 70 une inflation à deux chiffres, il en résulte qu'en termes réels, il y a eu qu'une légère augmentation des flux d'IDE.

À la suite du deuxième choc pétrolier, en 1982-1983, la dynamique de l'IDE a connu un essoufflement : les flux d'IDE sont passés de 69 milliards de dollars (1981) à 52 milliards (1983).

Ce repli de l'IDE a été le résultat d'une combinaison de facteurs. Le ralentissement de la croissance, la diminution des profits des entreprises et les anticipations défavorables d'évolution de la demande ont engendré une baisse des stratégies de développement des entreprises, notamment par croissance externe.

En plus de la diminution des IDE, la part des États-Unis dans le stock mondial sortant s'est réduite tandis que celle de l'Allemagne et du Japon a augmenté. L'appréciation du yen et du mark a engendré l'essor des investissements allemands et japonais.

Le recul des investissements américains s'explique essentiellement par la dévaluation du dollar en 1971, l'abandon du système de Bretton Woods et l'adoption du système de changes flottants. Ces changements ont fait perdre aux États-Unis l'avantage d'une monnaie surévaluée.

À l'inverse, l'appréciation du yen et du mark a engendré l'essor des investissements japonais et allemands.

1.4. Période de 1986 à 2000

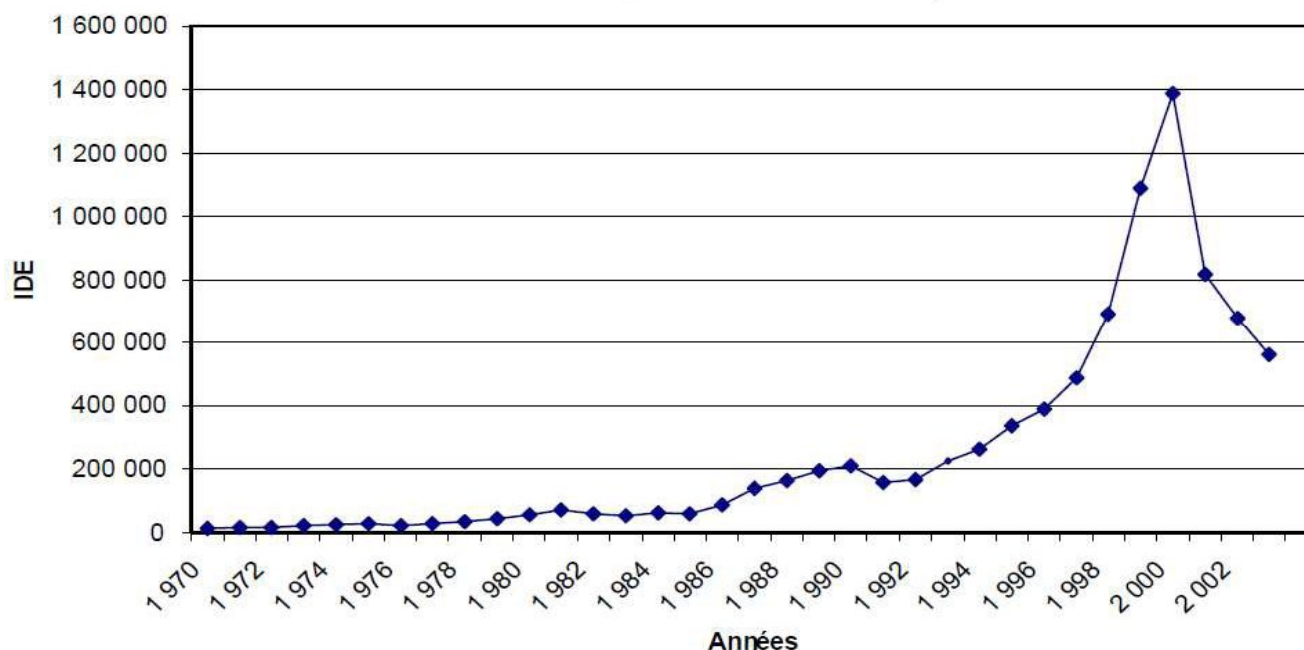
Après une légère baisse au début des années 80, les flux d'IDE ont recommencé à augmenter à partir de 1986. Selon les estimations de la CNUCED, de 1986 à 1990, les flux d'IDE ont progressé à un rythme phénoménal. Avec un taux de croissance de l'ordre de 24%, l'an, les flux d'IDE ont atteint 209 milliards de \$ en 1990.

Cette expansion s'est ralentie en 1991, la valeur des flux d'IDE dans le monde est tombée à 158 milliards de dollars, l'équivalent d'une régression de 25 %. Ce repli a été particulièrement ressenti par les pays développés où les entrées d'IDE ont chuté de 34% (passant de 171 à 113 milliards de dollars). De tous les pays industrialisés, les États-Unis et le Royaume-Uni étaient les pays les plus affectés par cette baisse (respectivement -53% et -51% en une année) (CNUCED1995). Les pays en développement qui n'ont pas été affectés par cette baisse constituent l'exception de ce ralentissement. En effet, ces pays ont vu leur part passer de 37 à 43 milliards USD, soit une progression de 17 %.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

Ce déclin est dû à une combinaison de facteurs : les anticipations défavorables de profitabilité de capitaux investis, les perspectives de demande réduite et l'environnement macroéconomique défavorable aux USA sont autant d'éléments qui ont incité les entreprises à ralentir leurs investissements à l'étranger.

Figure N°01 : Évolution des IDE dans le monde de 1970 à 2003 (en millions de dollars).



Source : CNUCED, base de données sur l'investissement international et les firmes multinationales.

L'augmentation des IDE dans le monde est de 18% en 2000 pour atteindre un montant de 1 400 milliards de dollars selon la CNUCED. Cette performance reste cependant inférieure aux bonds en avant de 41% et 55% enregistrés en 1998 et en 1999, après une année 1997 marquée par la crise asiatique et une chute des flux des capitaux¹⁵.

2. Évolutions récentes des IDE dans le monde, leurs répartitions géographique et sectorielle.

Les années 2001 et 2002 ont enregistré une chute tout aussi spectaculaire, ce ralentissement de l'activité économique mondiale et le contexte d'incertitude consécutif aux événements du 11 septembre 2001 expliquent la régression sensible de ces flux (respectivement 824 et 651 milliards en 2001 et 2002) pour arriver à 557,9 milliards de dollars en 2003¹⁶.

¹⁵ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2002.

¹⁶ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2003.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

Après trois années consécutives de baisse, les flux mondiaux d'IDE en 2004 ont sensiblement augmenté pour atteindre 710,8 milliards de dollars, en hausse de 2% par rapport à 2003.

La reprise des IDE en 2004 s'explique notamment par : l'accélération de la croissance mondiale, l'accroissement des bénéficiaires, la hausse des valeurs mobilières, la multiplication des fusions-acquisitions internationales, et la poursuite de la libéralisation et de l'amélioration du climat des affaires¹⁷. En 2005, l'investissement direct étranger a progressé dans toutes les principales sous-régions. Les entrées d'IDE ont atteint 916,3 milliards de dollars et les sorties ont augmenté à 778,7 milliards de dollars¹⁸.

Les entrées mondiales d'IDE ont augmenté de 30 % pour s'élever à 1 833 milliards de dollars en 2007. Avec l'aggravation de la crise économique et financière, les flux mondiaux d'IDE sont tombés d'un niveau historique à 1 milliard 697 millions de dollars en 2008 – en baisse de 14%¹⁹. En 2009, le mouvement s'est accentué : selon des données préliminaires portant sur 96 pays, les entrées d'IDE afficheraient un recul de 44 % au premier trimestre de 2009 par rapport à la même période de 2008²⁰. C'est le repli des fusions-acquisitions internationales qui a été la principale raison du recul de l'IDE en 2009²¹.

Les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IDE) ont commencé à se redresser dans la seconde moitié de 2009²². Pour s'établir à 1 240 milliards de dollars en 2010. Ces flux d'IDE ont légèrement augmenté de 5 %, mais sont restés d'environ 15 % inférieurs à leur moyenne d'avant la crise, l'écart étant de près de 37 % par rapport au niveau record de 2007²³. En dépit des effets persistants de la crise financière et économique mondiale (2008- 2009), les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IDE) ont augmenté de 16 % en 2011 atteignant 1500 milliards de dollars dépassant, pour la première fois, le niveau atteint avant la crise sur la période 2005- 2007²⁴.

¹⁷ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2005.

¹⁸ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2006.

¹⁹ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2009.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2010.

²⁴ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2012.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

Ce résultat est intervenu sur la hausse des profits des sociétés transnationales (STN) et d'une croissance économique relativement élevée dans les pays en développement au cours de l'année.

Tableau N° 03 : Flux mondiaux d'IDE (2001-2011) en Mds USD

Années	2001	2002	2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Mds	824	651	557,9	916,3	/	1883	1,697	/	1240	1500
USD										

Source : CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2012

2.1. IDE 2012-2013

Vu les résultats de l'année 2011 en terme des IDE dans le monde avec un taux de 1500 milliards de dollars. Une résurgence des incertitudes économiques et l'éventualité d'un recul des taux de croissance des principaux pays émergents pourraient remettre en cause cette tendance favorable en 2012²⁵. La CNUCED s'attend à un ralentissement du rythme de croissance des IDE en 2012, les flux se stabilisant à environ 1 600 milliards de dollars. Les principaux indicateurs laissent anticiper une telle évolution, la valeur des fusions-acquisitions internationales aussi bien que celle des investissements de création ayant accusé évolution un certain repli au cours des cinq premiers mois de 2012²⁶. Le recul des annonces de fusions-acquisitions laisse prévoir lui aussi une évolution timide des flux d'IDE pendant la deuxième partie de l'année, l'IDE mondial a chuté de 18 % en 2012, pour atteindre 1 350 milliards de dollars²⁷.

La CNUCED prévoit que l'IDE restera en 2013 proche du niveau de 2012, avec une estimation haute de 1 450 milliards de dollars. Les investisseurs reprenant confiance à moyen terme, les flux devraient atteindre 1 600 milliards de dollars²⁸.

2.2. Répartition géographique et sectorielle des IDE dans le monde

La croissance en volume des flux d'IDE s'est accompagnée d'une diversification des pays d'origine et des pays d'accueil.

2.2.1. Répartition géographique des IDE dans le monde

La dynamique actuelle des IDE intègre toutes les économies du globe.

²⁵ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2012.

²⁶ Ibid.

²⁷ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2013.

²⁸ Ibid.

➤ En Afrique

Les flux d'IDE vers l'Afrique ont augmenté pour la deuxième année consécutive, en hausse de 5 %, pour s'établir à 50 milliards de dollars, la région étant ainsi l'une des rares à avoir enregistré en 2012 une croissance supérieure à celle de 2011. Les IDE en provenance d'Afrique ont presque triplé en 2012, pour s'établir à 14 milliards de dollars. Les STN du Sud sont de plus en plus présentes en Afrique, avec une tendance observée ces dernières années à un accroissement de la part des IDE venant de pays émergents. Pour ce qui est du stock d'IDE, la Malaisie, l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde (dans cet ordre) sont les principaux pays en développement investissant en Afrique.

Les flux d'IDE en 2012 ont en partie été alimentés par des investissements dans le secteur des industries extractives dans des pays tels que la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda et la République démocratique du Congo.

Parallèlement, on a observé un accroissement des IDE dans la production manufacturière pour la consommation finale et dans les services, évolution témoignant de changements démographiques. Entre 2008 et 2012, la part de ces secteurs d'activité dans la valeur des projets d'investissement de création de capacités est passée de 7 % à 23 % du total²⁹.

➤ En Asie

Les flux d'IDE vers l'Asie en développement ont diminué de 7 %, pour s'établir à 407 milliards de dollars en 2012. Cette baisse a touché toutes les sous-régions, mais a été plus marquée en Asie du Sud, avec un recul de 24 %. La Chine et Hong Kong ont été les deuxième et troisième principaux destinataires d'IDE au niveau mondial, Singapour, l'Inde et l'Indonésie figurant également parmi les 20 premières destinations. En raison d'un processus continu de restructuration infrarégionale, des pays à faible revenu comme le Cambodge, le Myanmar, les Philippines et le Viet Nam ont constitué des destinations de choix de l'IDE dans le secteur des industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. En Asie occidentale, les IDE ont diminué pour la quatrième année consécutive. Des entreprises d'État dans la région du Golfe reprennent des projets retardés, qui avaient initialement été conçus sous la forme de coentreprises en association avec des entreprises étrangères³⁰.

²⁹ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2013.

³⁰ Ibid.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

Le total des IDE provenant de la région est resté stable, à un niveau de 308 milliards de dollars, représentant 22 % des flux mondiaux (soit une part analogue à celle de l'Union européenne). La hausse modérée en Asie de l'Est et du Sud-est a été compensée par une diminution de 29 % des investissements extérieurs de l'Asie du Sud. Les IDE en provenance de Chine ont continué de progresser, pour s'établir à 84 milliards de dollars en 2012 (niveau record), tout comme ceux en provenance de Malaisie et de Thaïlande.

En Asie occidentale, la Turquie est devenue un important investisseur, avec une augmentation de 73 % en 2012 de ses investissements à l'étranger, soit un niveau record de 4 milliards de dollars³¹.

➤ Amérique latine et caraïbe

Les IDE en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2012 se sont chiffrés à 244 milliards de dollars, conservant ainsi leur niveau élevé de 2011. Toutefois, leur croissance appréciable en Amérique du Sud (144 milliards de dollars) a été contrebalancée par un recul en Amérique centrale et dans les Caraïbes (99 milliards de dollars). Les principaux facteurs d'attrait de l'Amérique du Sud restent ses vastes ressources en pétrole, gaz et minéraux métalliques et une classe moyenne en rapide expansion. Les IDE dans le secteur des ressources naturelles sont importants dans quelques pays sud-américains.

Les IDE en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes ont légèrement diminué en 2012, pour s'établir à 103 milliards de dollars. Plus de la moitié des flux proviennent de places financières extraterritoriales. Les acquisitions internationales réalisées par des STN latino-américaines ont progressé de 74 %, pour s'établir à 33 milliards de dollars, dont la moitié correspondait à des investissements dans d'autres pays en développement³².

➤ Europe

D'après la CNUCED, les entrées d'IDE à destination de l'Europe ont atteint 566 milliards de dollars dont la plus grande part a profité aux pays de l'Union européenne avec 531 milliards de dollars, le reste étant réparti entre l'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants.

³¹ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2013.

³² Ibid.

Chapitre I : Evolution des investissements directs étrangers dans le monde

Les entrées d'IDE dans l'Union européenne ont progressé de 9% en 2005³³. Ce flux est dû essentiellement aux restructurations des entreprises. En effet, huit des dix grandes opérations de F&A réalisées en 2006³⁴.

Toutefois, bien que le flux d'IDE à destination du Royaume-Uni ait régressé de 28% par rapport à 2005, il demeure le premier pays destinataire d'IDE pour la deuxième année consécutive avec 139,5 milliards de dollars suivi de la France (81 milliards de dollars) et de la Belgique (71,9 milliards de dollars).

Tableau N° 04 : Entrées d'IDE en Europe (en milliards de dollars)

Pays	2004	2005	2006
Royaume uni	59	194	140
France	32	81	81
Belgique	43	34	72
Allemagne	-9	36	43
Italie	17	20	39

Source : rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde (2007)

Les sorties d'IDE : L'UE reste parmi les premières sources d'IDE bien qu'ils aient enregistré un léger infléchissement en 2006 avec 668,6 milliards de dollars par rapport à 2005 (691,2 milliards de dollars). Près de la moitié des flux totaux sont originaires de trois pays européens, à savoir: la France avec 115 milliards de dollars suivie de l'Espagne avec 89,6 milliards de dollars et de la Suisse avec 81,5 milliards de dollars)³⁵.

Après avoir augmenté pendant huit ans, l'IDE dans l'Europe du Sud-est (ESE) et la Communauté d'États Indépendants (CEI) est tombé à 69,9 milliards de dollars, en recul de 43% par rapport à 2008³⁶. Les investissements étrangers dans les deux sous-régions ont fléchi en 2009, même si le repli a été moindre dans l'Europe du Sud-est que dans la CEI³⁷.

Dans les pays en transition de l'Europe du Sud-est, de la Communauté d'États Indépendants (CEI) et en Géorgie, l'IDE a regagné une partie du terrain perdu après deux années de stagnation

³³ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2006.

³⁴ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2007.

³⁵ Ibid.

³⁶ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2009.

³⁷ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2010.

des flux, atteignant 92 milliards de dollars, en grande partie à la suite de fusions-acquisitions internationales³⁸

2.2.2. La répartition sectorielle des IDE dans le monde

Dans les années 1970, les investisseurs s'intéressent davantage au secteur manufacturé avec une part de 45% du stock mondial. Alors qu'au début de son accroissement ils sont concentrés dans l'industrie extractive.

À partir des années 80 cette répartition s'est modifiée, et le secteur de service qui est considéré comme un secteur attractif aux investisseurs étrangers. Mais cette décomposition s'est à nouveau redéployée. Au cours de cette période (l'explosion des IDE dans le monde) s'est traduite par son redéploiement sectoriel du secteur primaire et de l'industrie vers tertiaire. Voir figure N°02.

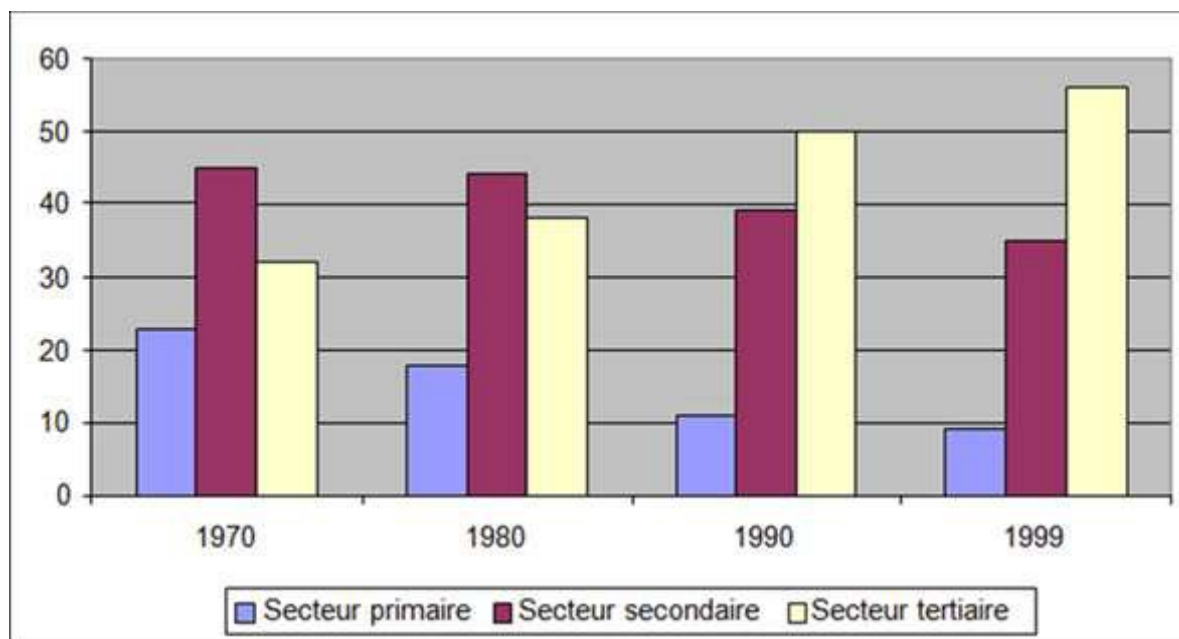
Selon la CNUCED, la composition de l'IDE s'est infléchi en direction des services de toutes les régions du monde. En revanche, au cours des années 70, ce secteur absorbait un quart du stock mondial des IDE et en 1990 le secteur des services devient le secteur préféré par les investisseurs étrangers³⁹.

En 2002, la proportion du secteur de service était à environ 60% (4000 milliards de dollars), celle du secteur primaire a baissé de 9% à 6% et celle du secteur manufacturé est de 42% à 34% entre 1990 et 2002 (CNUCED), la part des services dans les stocks mondiaux d'IDE est passée de 29% à 90%.

³⁸ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2012.

³⁹ TERSEN., D et BRICOUT., J-C. « L'investissement international », Op.cit, p.12.

Figure N°02 : Répartition sectorielle du stock mondial d'IDE, 1970-1999(en pourcentage) dans le monde.



Source : CNUCED, base de données sur l'investissement direct étranger.

Les flux d'IDE ont augmenté dans les trois grands secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire), d'après les données concernant les projets d'IDE (qui comprennent les fusions-acquisitions internationales et les investissements de création) voir tableau n°05.

L'IDE dans le secteur des services a rebondi en 2011 après une forte chute en 2009 et 2010 pour s'établir à environ 570 milliards de dollars. L'investissement dans le secteur primaire a aussi inversé la tendance négative des deux années précédentes en atteignant 200 milliards de dollars⁴⁰.

Les principales branches d'activités qui ont poussé à l'amélioration des projets d'IDE sont les industries extractives (secteur minier et pétroles), les produits chimiques, les services de distribution (électricité, gaz et eau) et les services liés à l'exploitation pétrolière et gazière.

⁴⁰ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2012.

Tableau N° 05 : répartition sectorielle des projets d'IDE (en milliards et en pourcentage)

Année	Valeur (milliards de dollars)			Part (en pourcentage)		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Moyenne 2005-2007	130	670	820	8	41	50
2008	230	980	1130	10	42	48
2009	170	510	630	13	39	49
2010	140	620	490	11	50	39
2011	200	660	570	14	46	40

Source: CNUCED, World Investment Report 2012

Selon la CNUCED 2012, la part des industries extractives dans l'IDE total, qui a augmenté depuis 2000, témoigne d'un regain relatif, mais probablement durable d'intérêt après une longue période de déclin depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dans ce secteur, les FMN originaires des pays développés (USA, UE) se localisent dans des pays en développement, qui sont riches en pétrole (Arabie Saoudite, Venezuela, L'Algérie), en gaz et autres richesses minières.

Il existe d'autres secteurs qui enregistrent une croissance en matière d'IDE comme, le tourisme et la télécommunication, les TIC (technologie de l'information et de communication), la santé et le secteur pharmaceutique.

Le secteur du tourisme est marqué par une forte concurrence mondiale, tend davantage à cause des stratégies mises en place pour encourager l'investissement dans ce secteur, notamment ceux en provenance de l'étranger. Les pays européens sont considérés comme les touristes qui interviennent sur le sol méditerranéen, 2/3 se sont ces derniers qui expliquent l'investissement touristique.

Conclusion

L'investissement direct étranger représente un phénomène très ancien lié à l'époque coloniale du 19^{ème}. Durant cette période, les principaux pourvoyeurs de capitaux se limitaient aux empires coloniaux qui investissaient dans les pays qui étaient sous leur dépendance. Cependant, les IDE ne se sont réellement développés qu'à partir de la fin des années 1980. Cette évolution a atteint son sommet en 2000, l'année durant, laquelle on a enregistré près de 1.400 milliards de dollars de flux d'IDE.

Cette importance en termes de flux des IDE ces dernières années, montre qu'ils sont des éléments incontournables et une source de financement recherchée par la plupart des pays. L'effet positif apporté par les IDE ne se résume pas seulement par les entrées des capitaux, mais également avec leur effet bénéfique de transfert des nouvelles technologies au pays d'accueil, ainsi que le savoir-faire le plus avancé.

Grâce à ces contributions positives engendrées par les IDE, ces derniers jouent un rôle très important en matière de croissance et de développement des pays sur les plans économique et social.

En effet, la répartition géographique et sectorielle s'est modifiée à travers le temps. À l'époque, la source des IDE était les pays de la triade comme pays d'origine et pays d'accueil ou même temps.

Notamment, cette répartition a connu un autre tournant vers des destinations différentes, comme l'Asie, l'Afrique et d'autres pays émergents.

Chapitre II

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

La vision du gouvernement vis-à-vis de l'investissement direct étranger s'est transformée. En effet, au cours des années 1950 et 1960, les IDE étaient vus d'une façon négative, c'est-à-dire avec beaucoup de méfiance. Ils étaient notamment considérés comme une menace empêchant la souveraineté nationale. Depuis notamment les années 1980, les choses ont pris une autre tournure, avec plusieurs pays qui se sont orientés vers l'attractivité et la promotion des IDE qui deviennent désormais l'enjeu concurrentiel entre les pays. De ce fait, il est important de souligner l'importance de l'attractivité qui est devenue une question primordiale et principale pour les chercheurs et les décideurs politiques depuis quelques années.

Le rôle croissant des firmes multinationales dans l'économie mondiale et la diversité croissante des options dont elles disposent pour la localisation de leurs projets justifient l'omniprésence de la notion de l'attractivité dans les discours politiques et dans les différents travaux de consultants et de chercheurs.

Ce chapitre s'articulera autour de deux sections. La première sera consacrée à l'étude de la notion d'attractivité des pays et les différentes stratégies de localisation des firmes multinationales. Dans la deuxième, nous exposerons les déterminants des investissements directs étrangers.

Section 01 : La notion de l'attractivité et stratégie de localisation des firmes étrangères

L'attractivité a connu un véritable changement à partir des années 1980. La politique de libéralisation des activités économiques des Etats ne dépend plus de la simple volonté de développement d'un pays, car la mondialisation a introduit de nouvelles règles du jeu qui obligent les États à répondre à une pression exercée par les firmes multinationales. Désormais, ce sont les choix stratégiques de localisation des firmes qui préfigurent la réalisation des retombées macroéconomiques inhérentes aux investissements étrangers dans un territoire d'accueil⁴¹

Dans cette section, il va s'agir, par conséquent, d'explicité la notion d'attractivité dans sa dimension plurielle, par la suite ces mesures et en fin les stratégies de localisation des firmes multinationales.

⁴¹ FRIMOUSSE., Sofiane. « Attractivité des territoires sud-méditerranéens, alliances inter-firmes et intégration régionale euro-méditerranéens », revue sciences de gestion, N°48, 2005, p.22.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

1. Notions et mesures d'attractivité des pays

1.1. Les notions d'attractivité des pays

Un pays attractif recouvre un ensemble d'avantages spécifiques pour une firme, qui lui permet d'asseoir une compétitivité.

L'attractivité est donc « une capacité d'un espace national à attirer les investissements étrangers...l'attractivité d'une nation ou d'un territoire n'est pas une notion statique, elle doit être conçue dans une perspective dynamique, car elle est finalement le résultat, d'une part, de la demande des firmes, d'avantages de localisation qui leur permettront de renforcer leur compétitivité (de parts de marché) sur le marché mondial, d'autre part, elle est le résultat de l'offre partielle ou inégale de ces avantages par les différents territoires ».⁴²

COEURE et RABAUD définissent de leur côté l'attractivité comme : « la capacité d'un pays à attirer et retenir les entreprises »⁴³.

L'attractivité peut aussi être définie comme la capacité d'un pays à attirer les activités nouvelles et les facteurs de production mobiles : capitaux et travailleurs qualifiés sur un territoire.

Cette notion renvoie donc à l'ensemble des dispositifs mis en place par l'État (code d'investissement, traitement juridique et fiscal de l'IDE, infrastructures publiques existant dans un pays hôte) dans le but d'attirer l'IDE.

Fabrice HATEM définit trois niveaux d'attractivité par ordre général décroissant⁴⁴.

1.1.1. Le niveau global ou macro : un bon climat d'investissement est un territoire qui dispose d'un avantage comparatif intéressant en termes de ressources élémentaires et un climat d'affaire favorable à l'exercice d'une activité économique.

1.1.2. Le niveau sectoriel : c'est la capacité d'un pays à offrir un environnement attractif pour un type d'activité particulier basé sur les spécificités du territoire concerné ; en d'autres termes, il désigne sur un territoire un certain nombre de pôles de compétitivité où des investisseurs appartenant à des activités similaires ou complémentaires peuvent être incités à s'implanter par un effet d'agglomération.

⁴²MICHALET., C-A. « La séduction des nations : ou comment attirer les investissements directs étrangers », Edition Economica, Paris, 1999, p.49.

⁴³COEURE., B et RABOUD., I. « Attractivité de la France : Analyse, perception et mesure », Economie et statistique, n° 363, 2003, p.97.

⁴⁴HATEM., Fabrice. « Investissement international et politiques d'attractivité », Edition Economica, Paris, 2004, p.3.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

1.1.3. Le niveau micro : au niveau micro, le défi d'un pays est de pouvoir offrir les facteurs les plus attractifs possibles. Dans ce cas, il faut reconsidérer de manière détaillée les spécifications exigées par les entreprises, ce qui nécessite l'étude approfondie du processus décisionnel d'un choix de projet donné par l'utilisation d'un business plan pour une mise en comparaison de différents sites d'accueil potentiels représentatifs des territoires en compétition pour l'accueil d'un projet.⁴⁵

L'attractivité est cependant considérée comme un ensemble de dispositifs mis en place par l'Etat (législation d'investissement, etc.) et qui ont pour objectif d'attirer les investissements directs étrangers.

Dans cette perspective, ANDREF propose 03 catégories d'attractivités d'un pays⁴⁶:

- **Les avantages économiques comparatifs :** les déterminants macroéconomiques de l'investissement sont les différents avantages que peuvent offrir les pays en termes de réglementation favorable à l'investissement (les avantages fiscaux, les coûts des transports, les écarts technologiques, etc.)⁴⁷;
- **Le climat d'investissement dans les pays hôtes :** Il s'agit de la stabilité des variations économiques et indice de stabilité politique locale ;
- **Le risque pays :** les firmes effectuent les analyses et des recherches via notamment des banquiers afin d'étudier les indicateurs de solvabilité financière et d'endettement extérieur. En outre, la FMN a recourt à d'autre méthode d'évaluation sous forme de tableaux de financement dans les pays hôtes envisagés, en effectuant les évaluations des sources de financement à l'avenir compte tenu des évolutions de la structure de financement passée et des estimations de risques de change, des risques administratifs, de risque de transfert de fonds, etc.⁴⁸

⁴⁵ HATEM., Fabrice. « Investissement international et politiques d'attractivité », Op.cit, p. 41.

⁴⁶ ANDREFF., Wladimir. « Evaluation de l'attractivité effective des investissements directs étrangers », in GUERRAOUI., D et RICHEL., X (ss.dir). « Les investissements directs étrangers : facteurs d'attractivité et de localisation », Edition Le harmattan, Paris, 1998, p.41.

⁴⁷ SAHLI., Mondher. « Les structures de marché comme déterminants de l'investissement national », in Bernard., BELLON et Ridha., GOUIA (ss.dir). « Investissement direct étranger et développement industriel méditerranéens », Edition Economica, Paris, 1998, pp.62-63.

⁴⁸ TONI., Sofiane. « Déterminants et facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers : étude appliquée à la Tunisie », thèse de doctorat, Université, Paris1, 2002, p.77.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

1.2. Les mesures de l'attractivité

Plusieurs organismes ont été lancés pour mesurer l'attractivité comparée avec les pays du monde pour l'accueil des IDE. L'attractivité d'un pays renvoie à une gamme très large de déterminants, comme la taille du marché, l'origine géographique, le degré d'internationalisation, etc.

1.2.1. But de mesure de l'attractivité d'un pays

L'analyse de l'attractivité d'un territoire peut répondre à trois types de besoins:

➤ **Élaboration de la stratégie de marketing territorial**

L'étude de l'attractivité doit faire ressortir les réels avantages et lacunes du territoire donné, et ceci afin d'aider les agences locales de promotion de l'investissement à se recentrer sur les types de projets pour lesquels le territoire a de réels atouts, en attachant moins d'importance à ceux pour lequel son attractivité est faible.

➤ **Action commerciale auprès des investisseurs**

Comme les investisseurs ne se contentent pas de données générales, mais d'informations exactes, précises et rapides, ceci implique plusieurs besoins distincts pour les agences :

- Rédiger des argumentaires, globaux ou sectoriels, nationaux ou régionaux, répondant aux préoccupations concrètes des investisseurs, mettant en avant les atouts du territoire et prévoyant une argumentation solide pour les critiques éventuelles.
- Répondre avec rapidité et précision aux demandes d'un investisseur concernant un projet particulier, ce qui suppose que l'agence est capable de mobiliser très rapidement des informations sur l'offre territoriale, des plus globales au plus détaillées.

➤ **Conseil aux politiques de développement local**

Les études de l'attractivité faites par les agences doivent servir comme de véritable base d'observation des avantages et désavantages économiques d'un territoire. Elles peuvent donc conseiller les autorités politiques sur les mesures à prendre pour améliorer les choses.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

1.2.2. Les indicateurs de mesure d'attractivité

La CNUCED⁴⁹, publie chaque année un classement des pays en fonction de leur attractivité et classe ces derniers en fonction de leurs résultats et leur potentiel. Elle a mis au point deux indices: l'indicateur de performance des investissements entrants et l'indicateur des entrées potentielles.

➤ **L'indicateur de performance des investissements entrants (IPIE)**

Cet indicateur représente la capacité d'un territoire à attirer les IDE en fonction de sa taille économique. Ce dernier mesure la part d'un pays dans le total des IDE entrants d'une année donnée, rapportée à la part de ce pays dans le PIB mondial, multiplié par 100.

Cet indicateur se calcule comme suit :

$$\text{IPIE} = \frac{\frac{\text{IDE entrant dans le pays à l'année } t}{\text{IDE dans le monde à l'année } t}}{\frac{\text{PIB du pays à l'année } t}{\text{PIB mondial à l'année } t}} \times 100$$

Source: CNUCED, « World Investment Report, 2005 », Unites Nations Publications, New York et Genève, 2006.

Si, un pays représente 10% du PIB mondial, il peut recevoir :

- 10% des investissements mondiaux : dans ce cas, l'IPIE sera égale à 100 ;
- Plus de 10% des investissements mondiaux : l'IPIE sera supérieur à 100 ;
- Moins de 10% : l'IPIE sera inférieur à 100.

➤ **L'indicateur du potentiel d'attractivité en termes d'investissements entrants (IPAIE)**

Cet indice classe les pays en fonction de leur potentiel d'attraction de l'IDE. Il est calculé sur la base de facteurs structurels sans prendre en ligne de compte les entrées d'IDE réalisées, ce qui explique la lenteur de son évolution.

⁴⁹ CNUCED, « World Investment Report, 2005 », Unites Nation Publication, New York et Genève, 2006.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

Il résulte du traitement de huit indicateurs économiques pour chaque pays:

- Le produit intérieur brut par habitant ;
- La croissance en termes réels ;
- Les exportations en pourcentage du PIB ;
- Le nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants ;
- L'utilisation commerciale d'énergie par habitant ;
- Les dépenses de recherche et de développement en pourcentage du revenu brut ;
- Le nombre d'individus scolarisés par rapport à la population totale ;
- Les facteurs de risque pays.

Cet indice pourrait être qualifié de mesure de l'environnement de l'investissement dans un pays. Et c'est sur la base de cet indice que les investisseurs devraient prendre leurs décisions pour investir ou pas dans un pays.

Selon la CNUCED, la combinaison des deux indices permet de répartir les pays en quatre groupes:

	Haute performance de l'IDE	Basse performance de l'IDE
Haut potentiel d'IDE	Les pays les plus Dynamiques	Les pays dont les résultats sont inférieurs à leur potentiel
Bas potentiel de l'IDE	Les pays dont les résultats sont supérieurs à leur potentiel	Les pays les moins Dynamiques

- Les pays les plus dynamiques

Ce sont les pays qui attirent beaucoup d'IDE (dont le classement est supérieur à la médiane de l'ensemble des pays) et qui ont un potentiel élevé. Cette catégorie est constituée de nombreux pays développés et de nouveaux pays industriels (France, Allemagne, Canada...).

- Les pays dont les résultats sont supérieurs au potentiel

Ce sont les pays qui attirent plus d'IDE que la médiane, mais qui ont un faible potentiel. Parmi ces pays, on trouve le Maroc, la Tunisie et quelques pays d'Amérique latine.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

- Les pays dont les résultats sont inférieurs au potentiel

Ces pays offrent des opportunités d'investissements qui dépassent les entrées réalisées d'IDE. C'est principalement le cas du Japon, de l'Australie et de la Suède.

- Les pays les moins dynamiques

Ces pays enregistrent des indices d'entrées effectives et potentielles faibles. Ils sont essentiellement constitués de pays pauvres et instables. Cette classe de pays est constituée principalement de pays africains, y compris l'Algérie.

2. Les stratégies de localisation des firmes multinationales

Les stratégies de localisation relèvent de trois grandes logiques stratégiques.

2.1. La stratégie d'accès aux ressources du sol et du sous-sol.

La stratégie d'accès aux ressources naturelles était la première raison d'attraction des IDE. Son évolution et son ampleur étaient déjà existantes dès le XVI^{ème} siècle. Elle n'est pas une caractéristique de l'économie multinationale ou globale puisqu'elle est apparue avant même l'évolution du concept de Globalisation. Dans ce cadre d'analyse les ressources naturelles sont exploitées à l'étranger, car, pour des raisons climatologiques ou géologiques qui sont peu abondantes voir inexistantes dans le pays d'origine, ou que le pays disposant de ces ressources naturelles soit incapable d'exploiter ou de commercialiser sans investissement international, tel est le cas pour les exploitations de terrains pétroliers et miniers, par exemple.

L'importance relative des ressources s'est considérablement modifiée au cours de l'histoire. Aujourd'hui, les métaux précieux ont été supplantés par le pétrole ou les minerais servant aux alliages, mais fondamentalement il s'agit toujours d'exploiter des ressources naturelles afin de les transformer et de les exporter vers le pays d'origine ou vers le reste du monde.

Cet aspect des IDE est le plus simple à comprendre et le plus évident à expliquer. Son déterminant principal est en fait l'existence des ressources naturelles dans le pays hôte. Cependant, ce dernier doit avoir un minimum de caractéristiques économiques et politiques qui lui permettront d'accueillir convenablement les IDE. Dans plusieurs études économétriques portant sur les déterminants des IDE des variables comme l'infrastructure, la corruption et la stabilité politiques paraissent toujours significatives et ayant une influence sur les flux d'IDE et ce, quelle que soit la stratégie adoptée par les FMN.

Au-delà de cet état de fait, et en absence de variables macro-économiques, politiques ou de bonnes infrastructures dans le pays hôte, c'est une sorte de phénomène d'arbitrage qui s'installe

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

pour les décideurs des firmes multinationales intéressées par l'exploitation des ressources naturelles existantes. En effet, si le risque d'instabilité touche directement l'activité de l'entreprise et que le gain potentiel de l'exploitation n'arrive pas à couvrir ce risque, il est évident qu'il y aura moins d'IDE et inversement⁵⁰.

2.2. La stratégie horizontale (tourné vers le marché local)

On dit que l'IDE a une forme horizontale si l'entreprise reproduit à l'étranger l'activité d'origine qu'elle entretient dans son pays.

Cette forme d'investissements de type horizontal est motivée par le marché potentiel des pays d'accueil et la recherche de nouveaux débouchés.

Il existe plusieurs facteurs qui peuvent conduire une multinationale à opter pour un tel investissement à savoir⁵¹:

- Les coûts de transport ;
- Les imperfections existantes sur les marchés locaux, conduisent à l'internationalisation par les firmes multinationales (FMN) des procédés et des modes d'organisation qu'ils maîtrisent ;
- Lorsqu'une firme suit ses concurrents ;
- Lorsqu'un produit atteint sa maturité dans son pays d'origine ;
- Les avantages spécifiques à un lieu donné.

La stratégie peut donc être qualifiée d'horizontale, car elle concerne les flux d'investissements croisés Nord-Nord qui se développent entre les États-Unis, l'Europe et le Japon, c'est-à-dire au sein de la Triade. Ces flux constituent les deux tiers du montant total des investissements directs⁵². Ces investissements horizontaux sont donc basés essentiellement sur l'investissement intra-branches⁵³.

Cette stratégie est aussi caractérisée par la nature intra-industrielle des flux, de ce fait, les produits et techniques de production ne diffèrent guère d'un pays à un autre et les investissements croisés sont réalisés dans les mêmes secteurs d'activité. Donc, on peut comprendre que les IDE horizontaux sont très spécifiques et leur déterminant principal est l'existence d'un marché intérieur porteur. Il implique un engagement durable vis-à-vis du pays hôte. Par ailleurs, l'investisseur est

⁵⁰ HARISSON., A, DALKIRAN., E et ELSEY., E. « Business international et mondialisation », Op.cit, p.325 326.

⁵¹ BELLON., B et GOUIA., R. « Investissements direct étrangers et développement industriel méditerranéen », Op.cit, p.8.

⁵² BENNACER., A. « Attractivité aux IDE : quel rôle pour les villes en Algérie ?, cas de la ville de Bejaïa », Mémoire de Magistère, Université de Bejaïa, Mars 2011, p. 59.

⁵³ KRUGMAN., P et OBSTFELD., M. « Economie internationale » 2^{ème} Edition Boeck et Larcier, 1998, p.64.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

intéressé non seulement par le développement du marché pour son produit particulier, mais aussi par le développement de l'économie du pays hôte en général. Le facteur prépondérant pour la réalisation de ce type d'investissement est l'existence de main-d'œuvre qualifiée et d'infrastructures adéquates. Les pays en voie de développement se trouvent, bien évidemment, à la marge de ce type d'investissement. La stratégie horizontale est actuellement la plus répandue.

2.3. La stratégie verticale

Inversement à la stratégie horizontale, cette dernière intéresse les flux d'investissements dirigés nord-sud exclusivement. Les pays les moins développés n'investissent pas dans les pays de la triade, et on plus dans un cadre de flux à double sens. Selon la théorie du commerce international, cette stratégie est basée principalement sur le commerce interbranche. Les différences de dotation en facteurs, et les avantages comparatifs des pays jouent un rôle très important dans l'explication des IDE verticaux. Les filiales de production sont étroitement spécialisées. Les choix de leur localisation visant à faire coïncider leur fonction de production avec les dotations factorielles des pays d'accueils. C'est le cas des entreprises qui cherchent à réduire au minimum ses coûts de production. Elles profitent, ainsi, des différences de coûts des facteurs, et essentiellement des coûts de main-d'œuvre. Elle place la partie de la chaîne de production qui soit relativement intensive en facteur travail dans les pays où les coûts de main-d'œuvre ont évolué dans le temps. Avant on cherchait une main-d'œuvre non qualifiée à coûts insignifiants. Actuellement les multinationales exigent aussi un certain degré de qualification minimum. Les pays offrant le meilleur rapport qualification/couts seront dès lors, les plus convoités⁵⁴.

Section 2 : Les déterminants des investissements directs étrangers

Vu la complexité du phénomène des IDE, plusieurs études antérieures ont été faites dans l'objectif d'expliquer et de comprendre ce sujet.

Dans cette section, notre étude se focalise sur deux aspects. En premier lieu en essayerons de cerner les différentes théories explicatives des IDE. Par la suite, on tentera de ressortir les déterminants de localisation des IDE avec deux formes : économiques et institutionnelles.

⁵⁴ BELLON., B et GOUIA., R. « Investissements direct étrangers et développement industriel méditerranéen », Op.cit, p.9.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

1. Les déterminants des IDE du point de vue théorique

De nombreuses théories ont été élaborées pour expliquer les motivations des entreprises qui investissent à l'étranger, dont on citera les plus importantes.

1.1. Les théories traditionnelles du commerce international et de l'investissement

Selon ces théories, les pays se spécialisent dans des produits pour laquelle ils possèdent un avantage comparatif. Cela leur permet d'utiliser les ressources de leur territoire ou de leur main-d'œuvre de la manière la plus productive et d'exporter leur surplus de production.

La théorie fondamentale de l'avantage comparatif fût plus tard adaptée dans le modèle de HECKSCHER-OHLIN⁵⁵. HECKSCHER et OHLIN estiment que l'avantage comparatif provient des différences entre les dotations de facteurs naturels. Lorsque le territoire et la main d'œuvre offrent des réserves abondantes, leur coût est généralement plus bas. Un pays ayant des ressources abondantes ou productives ne développera pas seulement l'utilisation industrielle de ses propres ressources, mais attirera également des entreprises étrangères.

Ces théories offrent donc une analyse de l'IDE aussi bien que du commerce international. Sous sa forme principale, la théorie traditionnelle permet d'expliquer pourquoi les activités nécessitant une utilisation intensive des ressources comme les industries extractives, l'agriculture et même le tourisme sont attirés par des pays ou des régions particulières. Si l'avantage comparatif provient autant des actifs acquis ou créés par des ressources naturelles, ces théories peuvent également s'appliquer aux entreprises issues d'autres industries et qui sont à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée, de la technologie ainsi que d'autres actifs spécifiques. Au sens large, la théorie traditionnelle fournit une explication sous-jacente à l'IDE, mais elle ne rend pas compte de la diversité de facteurs qui affectent les décisions relatives à l'IDE dans la pratique⁵⁶.

1.2. La théorie de l'arbitrage financier

L'arbitrage est une combinaison de plusieurs opérations permettant de réaliser un bénéfice sans risque, en tirant partie des seules imperfections susceptibles d'apparaître entre différents marchés. L'arbitrage permet d'assurer l'égalité des prix à un même moment. Il assure la fluidité

⁵⁵ OHLIN., B. « Interregional and International Trade », Harvard University Press: Cambridge, Mass Dans HARISSON., A, DALKIRAN., E et ELSEY., E. « Business international et mondialisation », Edition Boeck, Bruxelles, 2004, p.329.

⁵⁶ HARISSON., A, DALKIRAN., E et ELSEY., E. « Business international et mondialisation », Op.cit, p.329-330.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

entre les différents marchés et contribue à leur liquidité. C'est l'opération de base qui permet de garantir l'efficacité des marchés.

L'arbitrage sur les marchés de capitaux est le processus par lequel les actifs financiers sont achetés à un prix plus bas sur un marché et vendus à un prix plus élevé sur un autre. Les fonds peuvent alternativement être empruntés à un taux plus bas et prêtés à un tiers à un niveau plus élevé. L'arbitragiste agit bien sûr ainsi pour dégager un profit, mais l'arbitrage a pour effet d'égaliser les prix ou les taux d'intérêt entre les marchés si les mouvements des capitaux sont totalement libres. Aussi longtemps que des différences des prix ou des taux d'intérêt existent entre les marchés, le capital sera attiré vers les marchés sur lesquels il peut obtenir la rémunération la plus élevée.

Cette théorie a été appliquée aux flux d'investissement étranger. La manière dont elle peut s'appliquer au portefeuille d'investissement est évidente, dans la mesure où ce type d'investissement est souvent très sensible aux mouvements internationaux des taux d'intérêt, entre autres. Elle est moins facilement applicable à l'IDE, qui réagit davantage à des facteurs de long terme qu'à des facteurs de court terme. Cependant, d'un point de vue général, tout investissement sera attiré par des perspectives d'une rémunération supérieure. Dans le cas de l'IDE, la rentabilité d'un investissement est souvent influencée par une combinaison de facteurs, et l'arbitrage du capital dès lors qu'une analyse plutôt général⁵⁷.

1.3. La théorie de DUNNING « paradigme OLI »

Une première tentative d'explication a été effectuée par DUNNING (1988), qui propose une approche globale des facteurs explicatifs de l'investissement direct (paradigme OLI, pour Ownership, Localisation, Internalisation). Celui-ci fait de la multinationalisation le résultat d'une combinaison de trois éléments interdépendants:

-**Le premier**, dit avantage spécifique, est la possession par l'entreprise d'actifs incorporels susceptibles d'être exploités de manière rentable à une échelle relativement large (la technologie, brevets, droits d'auteur, compétences, noms de marque, réseaux de commercialisation...).

-**Le deuxième**, dit avantage à la localisation, est l'existence d'un avantage à utiliser ces actifs pour produire dans plusieurs pays plutôt que d'exporter à partir d'une production dans le seul pays

⁵⁷ EL AOUMARI, Zineb. « Attractivité du Canada : l'investissement direct étranger et dynamique de la croissance », Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en économie, Université de Québec à Montréal, 2009, p.17.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

d'origine. Ici c'est l'avantage d'une présence physique sur les marchés étrangers pour y être compétitif (industries de service), dans la logique d'une division internationale du processus productif pour tirer profit des différences des prix et des salaires, qui est mis en exergue. La délocalisation peut aussi répondre à une volonté de contourner les entraves au commerce (frais de transport des produits, protectionnisme commercial du pays d'accueil) ou permettre une meilleure adaptation au marché (proximité des consommateurs, ajustement aux normes locales, meilleure connaissance des concurrents locaux).

-**Le troisième**, désigné d'avantage à l'internalisation, signifie que la firme doit avoir intérêt à exploiter elle-même son avantage spécifique au lieu de le céder à une autre firme étrangère. La firme choisira l'investissement direct, et donc la création d'un espace mieux intégré si elle peut tirer un avantage d'une exploitation directe, associée à un mode d'organisation internalisé ; elle aura ainsi un profit plus grand que si elle décidait simplement de vendre ses produits.

Enfin, la détention combinée de ces trois types d'avantage confèrent à une firme à un moment donné et sur des marchés déterminés d'avantages globaux à la multinationalisation.

Ainsi, l'IDE, comme mode de pénétration de marchés étrangers, est choisi lorsque la firme réunit simultanément les trois types d'avantages. S'il n'y a pas d'avantage à la localisation, mais seulement un avantage spécifique et un avantage à l'internalisation, la firme garde la maîtrise de la pénétration du marché étranger en y exportant et en établissant son propre réseau de vente. Pour DUNNING, si la firme ne possède qu'un avantage spécifique, elle effectue alors une vente de licence auprès d'une entreprise locale et lui laisse le soin d'exploiter le marché de son pays.

1.4. La théorie de marché « l'approche de HYMER »

Elle repose sur l'hypothèse de l'imperfection des conditions de la concurrence pour expliquer les mobiles de l'investissement étranger et permet de mieux prendre en considération les situations réelles rencontrées par les firmes ; l'idée de l'oligopole imparfait constitue le cas de figure le plus riche de l'analyse de la multinationale.

En effet, l'oligopole favorise l'internationalisation du capital ; permet à la firme, grâce à la transnationalisation, d'éliminer les obstacles qui s'opposent à son profit et sa croissance. La firme se délocalise vers les nouveaux marchés pour exploiter les avantages technologiques et les produits différenciés dont elle dispose, ainsi que pour maximiser son profit, en ce sens « la multinationalisation » apparaît comme le moyen de surmonter les limitations qu'une firme rencontre dans l'oligopole national ; elle confère à la firme qui s'implante à l'étranger un atout

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

décisif ces concurrents, et l'exploitation directe de cet atout, qu'il soit technologique ou commercial, lui permet d'en retirer une quasi-rente économique. « La multinationalisation » correspond par conséquent à une situation économique négative, et ce, dans la mesure où elle est le seul refuge pour les firmes transnationales pour écouler leurs produits, trouver des débouchés et sortir du marasme interne, mais aussi à une situation économique positive, et ce, dans la mesure où ces firmes exploitent leurs atouts et avantages comparatifs dont elles disposent pour résorber les déficits internes et réaliser plus de profits⁵⁸.

1.5. Le cycle de vie d'un produit ou l'internationalisation par étapes

La théorie du cycle de vie du produit formulée par R.VERNON (1966) vise à expliquer les facteurs d'implantation à l'étranger des entreprises multinationales américaines. L'approche s'articule autour du concept de cycle de vie du produit et de l'écart technologique entre les pays. La vie d'un produit est rythmée par un cycle constitué de quatre étapes successives : émergence, croissance, maturité et déclin. À chaque phase du cycle de vie du produit, les firmes adoptent des stratégies d'internationalisation différentes qui correspondent aux différents stades de l'internationalisation de la firme, expliquant ainsi le passage de la production nationale à l'exportation du produit, puis à la fabrication à l'étranger et enfin à la réexportation vers le marché de la maison mère à partir de pays tiers.

1.5.1. Phase de lancement : le produit nouveau caractérisé par une forte intensité technique et technologique est d'abord vendu dans le pays de l'entreprise innovatrice, en occurrence dans la théorie de VERNON, les États-Unis, à un prix élevé ; c'est en effet sur ce seul marché que le pouvoir d'achat est suffisant pour absorber les premiers produits innovants.

1.5.2. Phase de croissance : le produit fait l'objet d'une demande croissante sur le marché intérieur, le prix du produit commence alors à baisser avec la standardisation et les économies d'échelle, le produit commence à être exportable vers d'autres pays à revenus élevés et ouverts à l'innovation.

1.5.3. Phase de maturité : le produit arrivant à maturité, l'entreprise perd progressivement son avantage technologique et fait face à la concurrence d'entreprises étrangères imitatrices. À fin de récupérer des parts de marché et contrer la concurrence étrangère, l'entreprise délocalise et produit dans les pays importateurs du produit où les coûts des facteurs de production sont les plus faibles.

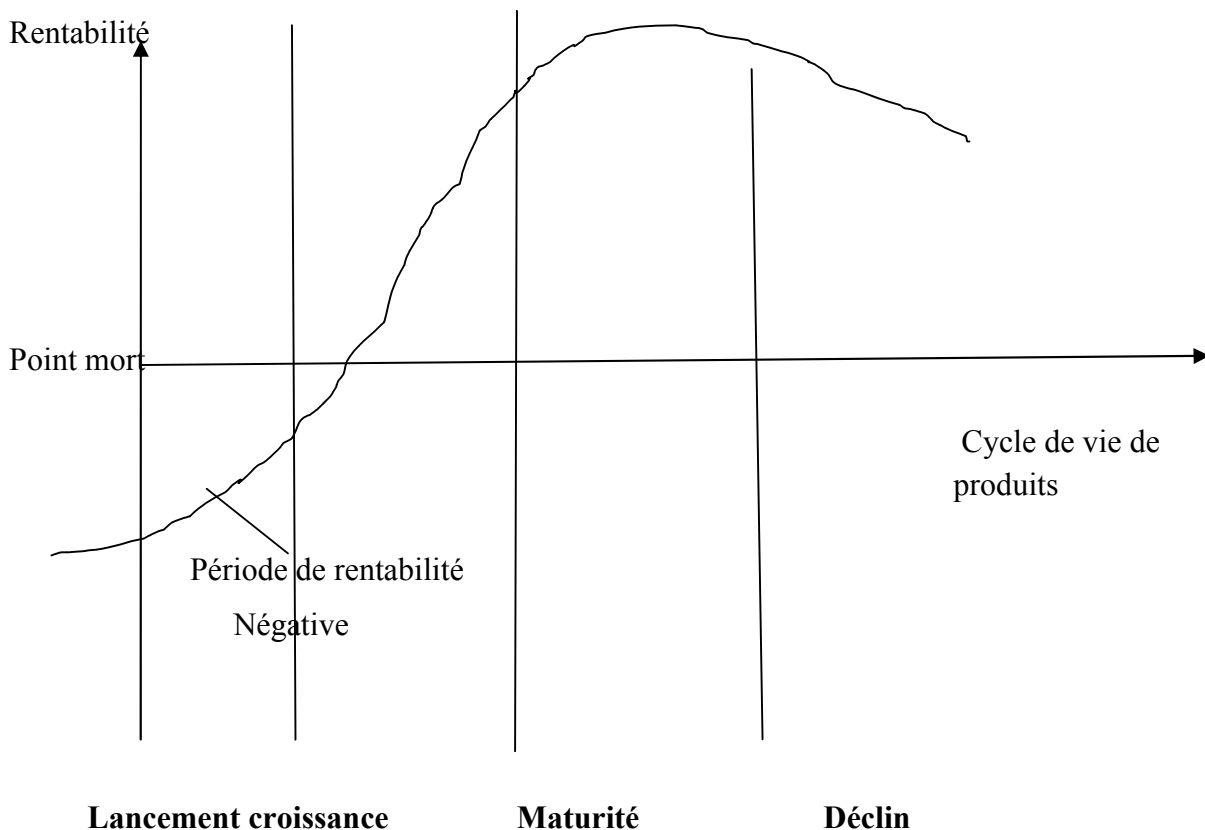
⁵⁸ AL OUMARI, Z. « Attractivité de canada: l'investissement direct étranger et dynamique de la croissance », Op.cit, p.18.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

L'investissement à l'étranger apparaît alors comme une stratégie défensive destinée à préserver les marges de l'entreprise sur ses différents marchés.

1.5.4. Phase de déclin : le produit se banalise, la production est arrêtée dans le pays de l'entreprise innovatrice en raison du déclin de la demande, mais la demande résiduelle est satisfaite au moyen d'importations en provenance des filiales à l'étranger. La production est alors transférée vers des pays moins développés.

Figure n°03 : Le cycle de vie de produit



Source : Les nouveaux défis de l'internationalisation, Jean-Louis Amelon. Jean-Marie Cardebat, 2010.

L'expansion et l'internationalisation de la firme innovatrice se présentent comme un processus séquentiel : au départ, il y a absence d'exportation régulière en raison de l'exploitation du monopole sur le marché national, suit alors la phase d'exportation à travers des agents indépendants, puis l'implantation d'une succursale de vente et enfin la production à l'étranger. À chaque étape de la vie d'un produit est associée une phase d'échange. La théorie de R.VERNON présente surtout un pouvoir explicatif pour les produits à cycle long. Les moyens de transport et de télécommunication modernes et l'accélération du progrès technologique ont entraîné un

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

raccourcissement du cycle de vie des produits qui a rendu la théorie de VERNON moins pertinente⁵⁹.

2. Les déterminants de localisation des IDE

Les déterminants de localisation des IDE ont été rénovés. Toutefois, pour les cerner, les regroupés en deux classes selon les liens qu'ils entretiennent avec l'action publique ou économique. Nous désignons, les déterminants économiques et les déterminants institutionnels.

2.1. Les déterminants économiques

Les déterminants les plus importants pour l'implantation des IDE sont les considérations économiques.

2.1.1. Le climat d'investissement

Pour choisir le pays hôte pour son IDE, l'investisseur étranger a besoin d'une évaluation du climat d'investissement. Le climat d'investissement offert par les pays hôtes est évalué sur la base du niveau de stabilité des variables macroéconomiques suivantes : le taux de chômage, la croissance, l'investissement national et le taux d'inflation⁶⁰.

➤ Taux de chômage

Un faible taux de chômage est porteur de deux « mauvaises nouvelles » pour l'investisseur étranger. D'une part, il annonce une tension sur le marché du travail qui est de nature à provoquer rapidement des hausses de salaires. D'autre part, il informe sur un état encore peu avancé des restructurations industrielles, ce qui signifie que l'investisseur étranger pourrait bien encore découvrir des sureffectifs dans telle ou telle entreprise locale qu'il rachèterait dans les pays en développement. Quant à un taux de chômage élevé, il renseigne sur la stagnation des activités au niveau de ce pays et sur des niveaux peu élevés des salaires (offre supérieure à la demande).

➤ La croissance

⁵⁹ AMELON., Jean-Louis et CARDEBAT., Jean-Marie. « Les Nouveaux défis de l'internationalisation », Edition Boeck, Bruxelles, 2010, pp.139-140.

⁶⁰ AMOKRAN., A. « Les facteurs d'attractivité des investissements direct étrangers en Algérie : Aperçu comparatifs aux autres pays du Maghreb », Mémoire de Magistère, Université, de Tizi-Ouzou, juin 2012, p. 59.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

La croissance d'une économie constitue le signal le plus important pour les investisseurs potentiels. Elle est considérée comme un facteur déterminant de l'attractivité des IDE.

En effet, l'investisseur s'intéresse davantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent. Ainsi ce ne serait pas l'attractivité des IDE qui favoriserait la croissance, mais plutôt l'inverse.

Un taux de croissance faible montre le manque de dynamisme de la demande et de la taille du marché du pays hôte, d'où une faible rentabilité de l'investissement. Par contre, un développement rapide de l'économie du pays hôte représente une opportunité d'expansion supplémentaire de l'investisseur, une fois installé.

➤ **L'investissement national**

Les investisseurs étrangers interprètent une augmentation de l'investissement national comme un signal de l'existence d'opportunités intéressantes dans le pays en question. Il en découle que les pays devraient stimuler les investissements nationaux dans une logique de développement afin que les flux entrants s'articulent à un tissu productif national.

Une faible croissance ou une décroissance de l'investissement intérieur incite l'investisseur étranger à la prudence (ou même à surseoir à l'IDE), puisqu'elle traduit l'évaluation défavorable portée sur le climat d'investissement du pays hôte par les entreprises locales ; pourquoi donc les investisseurs étrangers en auraient-ils alors une bonne évaluation ?

L'importance de l'investissement national constitue le reflet du climat d'investissement d'un pays donné. Un niveau important d'investissement national se traduit par une forte rentabilité, et par conséquent incite les investisseurs étrangers potentiels à s'y implanter.

➤ **Taux d'inflation**

Les pressions inflationnistes peuvent conduire à des restrictions de crédit (politique monétaire anti inflationniste), dont l'effet est double : elles rendent moins facile l'obtention de capitaux localement, et par leur action déflationniste sur la demande, elles réduisent les bénéfices des entreprises.

Un taux d'inflation faible et instable rend également difficile l'estimation du prix d'un contrat à long terme, il gêne les anticipations et le calcul économique de l'investisseur étranger et

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

l'oblige à d'incessantes opérations de couverture, tout en dépréciant rapidement les perspectives de profit futur.

2.1.2. Les déterminants en termes de demande

La taille et l'importance du marché d'accueil, ainsi que ses perspectives de croissance constituent des éléments déterminants de la rentabilité des investissements et motivent donc fortement les multinationales.

➤ **La taille du marché**

La taille du marché d'un pays mesurée par la population et son éventuelle croissance mesurée par le taux d'évaluation de ce dernier, ces indicateurs engendrent des volumes importants en termes d'investissements directs étrangers en raison de l'importance de la demande et de la possibilité de réaliser des économies d'échelle.

En ce sens, dans les pays en développement, ces variables sont déterminées par l'attractivité d'un pays et donc du choix d'implantation des firmes multinationales, car lorsqu'un marché est de taille considérable et possède des perspectives de croissance, cet attrait est perçu par les ces firmes comme un avantage à long terme.

➤ **L'importance économique du marché**

L'importance d'un marché est mesurée par le revenu par tête (PIB par tête). Plus cet indicateur est important pour un pays, plus les investisseurs étrangers seront tentés de s'y implanter. Cela s'explique par le fait qu'un revenu élevé implique une demande plus importante.

Ainsi, on comprend qu'un pays qui possède un vaste marché intérieur et une économie en croissance continue doit présenter un intérêt pour les investisseurs étrangers, puisqu'il offre de bonnes perspectives de gains et de rentabilité pour leurs investissements. Inversement, ces investisseurs ne seront probablement pas attirés par une économie de dimension restreinte dont la croissance est négative ou insuffisante.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

2.1.3. Déterminants en termes de l'offre

➤ **Accès aux ressources naturelles**

Nombreuses sont les industries qui se sont implantées à proximité de réserves de matières premières ou de sources d'énergie. Mais l'accès aux ressources qui fut sans doute un facteur décisif par le passé l'est beaucoup moins aujourd'hui de par la rapidité et la baisse des coûts de transport. La disponibilité des ressources ne constitue plus un facteur contraignant dans les décisions d'implantation des entreprises. Ce pendant, l'accès aux ressources demeure crucial pour certaines industries, telles l'exploitation minière et l'industrie pétrolière.

D'un point de vue général, l'accès aux ressources n'affecte la décision d'investissement que lorsque les matières premières sont à la base de l'activité de l'entreprise.

➤ **Le facteur travail**

- **Niveau de rémunération de la main d'œuvre**

Dans une stratégie de rationalisation et de délocalisation de la production, les entreprises cherchent l'abaissement des coûts de production, notamment salariaux. Elles sont souvent tentées de transférer tout ou une partie de leur processus de production dans les pays à bas niveau de salaires. Par conséquent, la disparité entre les salaires du pays d'origine et ceux des pays d'accueil est supposée susciter l'IDE. Telle quelle, cette explication est inexacte. En effet, si le salaire primait dans la décision d'investir à l'étranger, on aurait observé une concentration des IDE dans le continent africain et plus précisément au Mali ou à Madagascar où les salaires sont les plus faibles, ce qui est loin d'être encore le cas.

- **Coût unitaire du travail**

Au-delà de l'aspect purement quantitatif du coût du travail, l'aspect qualitatif de la main d'œuvre est déterminant dans la décision d'investissement : son efficacité, son aptitude à s'acquitter de tâches plus ou moins complexes, sa capacité à utiliser le matériel de pointe. En d'autres termes, la variable à prendre en compte est désormais le rapport productivité/coût du travail. L'IDE est attiré dans les pays ayant le rapport le plus avantageux entre coût salarial, charges incluses et productivité du travail. C'est le coût unitaire du travail qui est le plus déterminant dans l'attractivité des IDE.

- **Les infrastructures et l'aménagement du territoire**

Lorsque les infrastructures sur un territoire sont développées, et le coût de l'investissement est faible ainsi que sont coût d'exploitation ; ce qui incite les investisseurs étrangers à

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

s'implanter. Les infrastructures de transport doivent être développées, ce qui attire les IDE à s'installer.

- **Les infrastructures de communication**

Les infrastructures de communication sont nécessaires, voire même indispensables pour les investissements étrangers. Car un pays doit disposer d'un réseau de communication efficace avec le reste du monde, permettant à chaque unité et à chaque filiale d'être en relation avec les autres d'une façon permanente.

- **Flexibilité du marché du travail**

La flexibilité du travail est aussi un facteur à prendre en compte pour l'investisseur étranger.

L'absence de rigueur dans la réglementation du travail et dans ses normes, et notamment dans les règles applicables au recrutement et au licenciement sera également appréciée par l'investisseur.

- **Le potentiel humain**

L'existence d'une offre locale de main-d'œuvre qualifiée est un facteur important pour l'investisseur étranger. Les qualifications de la main-d'œuvre, les possibilités de formation qu'elle offre, le niveau d'instruction en général et l'expérience professionnelle sont d'une importance considérable pour l'investisseur. En effet, tous ces éléments influent sur les dépenses et les recettes et la rentabilité de l'investissement.

Ainsi, l'attrait de l'investissement direct étranger est étroitement lié à la présence dans les pays hôtes d'une main-d'œuvre qualifiée pour éviter à ces entreprises qui s'installent d'engager des coûts supplémentaires en termes de formation de la main-d'œuvre locale ou de rémunération d'une main-d'œuvre qualifiée qu'elles se doivent d'importer.

Pour une multinationale, l'existence d'une offre locale de main-d'œuvre qualifiée représente un facteur plus important qu'un bas niveau de salaires.

Cet ordre de priorité s'explique par le fait que ces dernières utilisent des technologies sophistiquées qui réclament un personnel capable de les utiliser et d'en effectuer la maintenance.

2.2. Les déterminants institutionnels

2.2.1. La stabilité politique et sociale

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

La stabilité politique constitue le plus souvent un des déterminants visés par les investisseurs qui recherchent avant tout un environnement politique et social stable ; cela est plus important pour eux que savoir, par exemple, si le marché est porteur.

Ainsi, si la probabilité d'un ou d'une suite de coups d'Etat est élevée, même si la rentabilité du projet est attractive, il est probable que le pays n'intéressera pas les investisseurs. Mais dans le cas où les perspectives à long terme sont très attractives, ils adopteront alors une attitude de « wait and see » consistant à réduire leur implantation au minimum afin de maintenir une présence qui leur permettra d'observer de plus près l'évolution de la situation du pays, d'y affirmer une présence suffisante pour démontrer leur intérêt à développer une activité locale et de suivre attentivement les opérations de leurs concurrents⁶¹.

2.2.2. L'ouverture commerciale

L'ouverture commerciale est considérée comme un facteur attractif aux IDE, car une augmentation en termes d'importation informe que les barrières tarifaires et non tarifaires ont été supprimées. De ce fait, l'investisseur étranger aura la possibilité d'importer sans supporter ces tarifs.

Les protections douanières plus élevées stimuleront les entrées d'IDE et par conséquent la production délocalisée (les produits importés) sera protégée de la concurrence. Elles constitueront aussi des obstacles à l'entrée pour les investissements de type verticaux. En effet, les coûts élevés des produits importés auraient pour effet d'augmenter les coûts de production et par conséquent, réduire la rentabilité de l'investissement. Ainsi pour l'investissement de type horizontal, dont le but est d'entraver les barrières commerciales, dont les pays étrangers, peuvent diminuer lors d'une baisse des tarifs douaniers. Alors que pour les IDE verticaux, qui commandent l'importation des biens intermédiaires et l'exportation des biens finaux, peuvent croître dans des conditions de grandes ouvertures.

2.2.3. Les incitations fiscales

Les avantages fiscaux permettent aux pays qui les accordent d'attirer les investisseurs étrangers à travers les actions suivantes :

- La réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéfices, sur les chiffres d'affaires, sur la valeur ajoutée ;

⁶¹ MICHALET., C-A. « La séduction des nations : ou comment attirer les investissements directs étrangers », Op.cit, p. 5.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

- La réduction ou l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation ;
- Une accélération de l'amortissement du capital ;
- Une réduction des cotisations sociales assises sur le travail.

De plus, la nature des incitations fiscales joue également un rôle. En effet, une jeune entreprise réagit mieux à l'exonération des taxes sur l'équipement ou au matériel nécessaire à son fonctionnement pour baisser leurs frais initiaux, tandis qu'une entreprise en expansion préfère des exonérations des taxes sur le profit⁶².

Néanmoins, l'influence de la politique fiscale sur la décision d'investissement est étroitement liée à d'autres avantages, par exemple à un marché d'une taille considérable ou à des facteurs politiques particulièrement positifs (par exemple, la libération financière, l'élimination des barrières politique contre les IDE, la stabilité politique).⁶³

2.2.4. Le taux de change

Le taux de change est une question capitale et sensible pour l'investisseur. D'une part, surtout s'il produit pour l'exportation, celui-ci sera mal disposé à l'égard d'un taux de change surévalué.

D'autre part, si le taux de change est sujet à de fortes fluctuations ou s'il est constamment dévalué dans un souci de compétitivité, l'investisseur étranger y verra peut être un facteur supplémentaire de risque et d'incertitude dans la mesure où cela a des incidences sur la valeur (en devises) de son investissement ainsi que sur ses futurs gains et transferts de fonds. Il sera donc porté à préférer un régime qui lui garantisse des taux de change stables.

2.2.5. L'environnement juridique

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et la possibilité de recourir à l'arbitrage international pour le règlement des différends. Ainsi, la fiabilité des appareils juridiques et règlementaires avec l'existence de tribunaux compétents, indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

⁶² MICHALET., C-A. « la séduction des nations : ou comment attirer les investissements directs étrangers », Op.cit, p. 80.

⁶³ OMAN., C. « concurrence fiscale et Investissements directs étrangers, problèmes économiques », n°2680, 2000, p.24.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

C'est la une des plus importantes questions d'ordre institutionnel sur lesquelles l'investisseur étranger doit être convaincu et rassuré.

En outre, la modification fréquente de textes de loi sont considérées comme des obstacles à l'investisseur étranger qui a besoin d'un climat de confiance et d'éliminer les incertitudes.

Par conséquent, la transparence et l'efficacité du système légal, règlementaire et judiciaire correspondent à un aspect important de l'appréciation du climat des investissements et de la préférence des investisseurs pour la stabilité, la transparence et l'absence de discrimination.

Aussi, le non-respect des contrats et contraire à l'économie de marché. Ainsi le système judiciaire qui est incapable de faire respecter les engagements des partenaires à l'échange affaiblit les opportunités d'affaires les plus attrayantes.

2.2.6. Le climat des affaires

➤ La bureaucratie

La bureaucratie pourrait être le plus grand fardeau dans tout environnement d'investissement.

L'efficacité et la compétence de l'appareil administratif et des organes de contrôle de l'Etat revêtent une importance capitale, car de cela dépendent le temps et l'argent nécessaire pour l'implantation d'une entreprise.

En termes d'importance, la bureaucratie est plus répandue dans les pays en développement que dans les pays développés. En effet, en Chine par exemple, il faut 41 jours pour créer une entreprise, 241 jours pour la bonne exécution d'un contrat et deux ans et demi pour achever une procédure de faillite. En Inde, on compte 89 jours pour créer une société, 425 jours pour exécuter un contrat, mais le créancier devra attendre dix ans pour voir aboutir un dossier de faillite. En revanche, en France, la création d'une société demande 8 jours uniquement, la bonne exécution d'un contrat, 75 jours, une procédure de dépôt de bilan, environ 18 mois.⁶⁴

➤ La corruption

La médiocrité des salaires, l'absence de système d'avancement au mérite et les lenteurs bureaucratiques vont inévitablement engendrer corruption et inefficacité.

⁶⁴ La revue, le MOCI, n°1672. 14 octobre 2004, p.13.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

Au sens large, la corruption consiste à utiliser une charge politique pour son profit personnel. Cela comprend les pots-de-vin et l'extorsion, ainsi que d'autres abus qu'un fonctionnaire peut commettre.⁶⁵

Ce phénomène, qui est répandu à des degrés variés selon les pays et les régions, représente un obstacle de taille pour attirer les investisseurs étrangers.

En effet, dans beaucoup de pays, les affaires sont ralenties par la corruption. Les douaniers et certains autres agents publics sont souvent si peu payés qu'ils ont recours à des pots-de-vin pour compléter leurs revenus. Les multinationales implantées dans certains États se trouvent contraintes d'utiliser des « caisses noires » pour soudoyer des fonctionnaires et obtenir des contrats. Ces coûts d'activité liés à la corruption ont souvent pour effet de dissuader les investisseurs potentiels.

D'après la Banque Mondiale, dans son rapport sur le développement dans le monde⁶⁶, le prix de la corruption représente 6% du chiffre d'affaires des entreprises au Cambodge ou au Nicaragua. C'est le surcoût que doit supporter l'entreprise.

Ainsi, des données empiriques issues de comparaisons entre pays semblent indiquer que la corruption nuit beaucoup à l'investissement et à la croissance économique. Une analyse de régression montre qu'un pays qui réduit la corruption et passe de 6 à 8 sur un indice allant de 0 à 10 voit augmenter de 4 points de pourcentage son taux d'investissement et d'un demi-point de pourcentage la croissance annuelle de son PIB par habitant.

De ce fait, on peut conclure que le manque de transparence et la corruption dans le domaine des marchés publics représentent des nuisances qui affectent les affaires et peuvent influencer négativement la décision d'effectuer un IDE.

⁶⁵ FMI, revue Finances & développement/mars 1998, p.7.

⁶⁶ World Development Report 2005, a better Investment Climate for Everyone.

Chapitre II : L'attractivité des investissements directs étrangers

Conclusion

À partir de l'exposition des différents facteurs susceptibles d'affecter la décision d'un investisseur étranger dans son implantation dans un pays donné, on peut conclure que les facteurs les plus attractifs sont composés des fondamentaux économiques, de la stabilité du cadre politique et social et du climat des affaires. En d'autres termes, un investisseur ne voudra pas investir dans un pays où les conflits peuvent se déclencher du jour au lendemain, ceci mettrait en péril son projet. En outre, il est intéressé par une économie dont les fondamentaux sont sains et solides et par conséquent qui présente des opportunités de croissance. Pour le climat des affaires, il représente un facteur très important dans l'attractivité, car un investisseur doit être assuré de l'absence de tout obstacle susceptible de freiner son activité.

Quant aux mesures incitatives d'ordre fiscales, douanières et financières, elles jouent le rôle de "Bonus". L'investisseur étranger fait appel à ce critère en dernier ressort. Toutes choses étant égales par ailleurs, si l'investisseur est face à deux pays qui lui présentent les mêmes conditions d'investissements, il penchera pour le pays qui lui propose en plus, des incitations. De ce fait, un pays dont l'environnement n'est pas propice à l'investissement devrait en premier lieu s'intéresser à améliorer sa situation économique et à renforcer ses infrastructures avant de se précipiter pour offrir des mesures incitatives.

Chapitre III

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

À la fin des années 90, les autorités publiques Algériennes ont établi un ensemble de procédures et de perspectives dédiées à l'économie algérienne, dont le but principal était de la transformer et de la développer.

Le point préliminaire était de mettre à la disposition des investisseurs en général et des investisseurs étrangers en particulier toutes les mesures nécessaires faisant un climat défavorable pour les affaires dans le pays, et c'est dans cet aspect que des dispositions diverses ont été élaborées.

Dans ce chapitre, nous allons dans la première section, décrire la pratique des autorités algérienne à l'égard de l'investissement directs étrangers, depuis la période postcoloniales à nos jours puis, présenter les tendances de l'investissement directs étrangers entrants en Algérie et les institutions chargées de la promotion des IDE. Dans la deuxième section nous allons analyser l'attractivité des IDE en Algérie.

Section 01 : L'IDE, statut juridique et évolution

Dans cette section, il s'agit d'abord d'examiner les changements de la politique de l'Algérie vis-à-vis des investissements directs étrangers, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Ensuite, on présentera l'évolution statistique de l'IDE entrant en Algérie, tout en distinguant les principaux pays investisseurs et les secteurs bénéficiaires. Enfin, on présentera les organes chargés de l'encadrement des IDE.

1. Le passage d'une politique restrictive à une politique libérale

En Algérie, l'évolution du comportement envers les IDE a connu deux principales périodes : la première période, qui se caractérise par l'impossibilité pour les investisseurs étrangers d'installer leurs projets en Algérie, quel que soit le type d'investissement. La deuxième période est caractérisée par l'ouverture de l'économie algérienne aux investissements étrangers, qui a commencé à partir de la loi 90-10 portant sur la monnaie et le crédit.

1.1. La politique restrictive de l'Algérie vis-à-vis de l'investissement direct étranger

Le souci d'une liberté économique est né après la guerre, ce qui a amené l'Algérie à orienter les politiques vers l'incitation à la promotion des investissements productifs nationaux. De ce fait, le point primordial est la transformation des structures sociales et

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

économiques du pays. Ainsi est conçue et mise en œuvre la formule des sociétés mixtes, par exemple.

De ce fait, l'État algérien a eu recours à la nationalisation des ressources naturelles : en 1971 une annonce de la nationalisation partielle des hydrocarbures a été faite.

La SONATRACH est devenue, avec ce processus, la seule maîtrise de toutes les opérations. Le recours à ces nationalisations a engendré un départ des sociétés étrangères. Alors, l'État algérien a mis en place la formule des sociétés mixtes, par l'adoption de la loi n°82-13 en 1982. Mais cette loi n'a pas suscité un grand intérêt de la part des sociétés étrangères du fait que d'abord, le capital de la société était composé selon le ratio 51/49 en faveur de l'investisseur local. Ensuite, la direction ou la présidence du conseil d'administration était confiée à la partie algérienne¹. Ces mesures sont perçues comme contraignantes pour les investisseurs étrangers.

1.2. La politique d'ouverture graduée

Le cadre juridique des investissements en Algérie et plus particulièrement les investissements directs étrangers s'est progressivement libéralisé depuis le début des années 90 à partir de la loi 90-10 où l'Algérie a commencé à faciliter les procédures relatives à l'installation des projets. C'est une nouvelle politique d'ouverture qui s'instaure graduellement, notamment par les textes suivants :

- La loi n°90-10 du 14 avril 1990 ;
- Le code des investissements 1993 ;
- L'ordonnance 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

➤ La loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit⁶⁷. Cette loi présente un nouvel instrument de la politique économique en Algérie.

L'article 183 de cette dernière stipule que : « les non-résidents sont autorisés à transférer des capitaux en Algérie pour financer toutes activités économiques non expressément réservées à l'État ou à ses démembrements ou à toute personne morale expressément désignée par un texte de loi »⁶⁸.

⁶⁷ TOUATI, M. « L'attractivité des investissements directs étrangers : cas de l'Algérie », mémoire de fin d'études bancaires, école supérieure de banque, 2005, p. 99.

⁶⁸ La loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, journal officiel n°16 du 18 avril 1990.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

À partir de ce texte, on comprend que l'Etat a mis fin aux ordres précédents (la formule des sociétés mixtes) qui imposent que la majorité soit faite de capitaux publics algériens dans les sociétés mixtes (51/49).

Dans ce cas, l'Algérie permet aux étrangers de s'associer librement sans aucune limitation de part à une personne morale publique ou privée. Malgré cela, l'investissement privé n'a le droit que dans les secteurs non expressément réservés à l'État, ce qui limitait les champs d'implantation des sociétés étrangères en Algérie.

Cette loi a apporté également des garanties qui donnent naissance aux capitaux investis, de leurs gains et de leurs dividendes.

➤ **La loi 93-12 du 05 octobre 1993, dit "Code des investissements"**

Cette loi a été instituée dans le but d'alléger et de simplifier toutes les formalités et procédures administratives pour la réalisation des projets d'investissements et mettre en place des régimes d'incitations qui sont à la charge de l'agence de promotion et de soutien à l'investissement (APSI).

Cette loi des investissements a accordé un ensemble de garanties aux investisseurs étrangers.

➤ **Principe d'égalité (article 32)**

Le code des investissements a établi un régime juridique basé sur le principe de non-discrimination entre les personnes physiques ou morales algériennes et étrangères.

Un régime d'égal traitement est assuré entre les investisseurs étrangers sous réserve de dispositions des conventions conclues par l'Etat algérien avec les États dont les investisseurs sont les ressortissants.⁶⁹

➤ **Principe d'indemnisation (article 40)**

Sauf dans les cas prévus par la loi, les investissements réalisés ne peuvent faire l'objet de réquisition administrative, le cas échéant, la réquisition donne lieu à une indemnisation juste et équitable.⁷⁰

➤ **Garanties juridictionnelles (article 41)**

Tout différend entre l'investisseur étranger et l'Etat algérien sera soumis aux juridictions compétentes, sauf conventions bilatérales ou multilatérales conclues par l'État

⁶⁹ Loi n° 93-12 du 05 Octobre 1993 relative à l'investissement, journal officiel n°64, p. 7.

⁷⁰ Ibid. p.7.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

algérien, relatives à la conciliation et à l'arbitrage ou accord spécifique stipulant une clause de compromis, ou permettant aux parties de convenir.⁷¹

En vertu du code de l'investissement, l'investisseur peut bénéficier selon son projet, d'un régime général et dérogatoire.

➤ **Le régime général d'incitation**

Ce régime accorde des avantages aux investisseurs qui sont dirigé par l'ANDI, parmi ces incitations on peut citer :

- réduction des droits de douane pour les équipements importés et constituants des composants dans la réalisation de l'investissement ;
- La franchise de la TVA pour les biens et services entrants directement dans la réalisation de l'investissement ;
- l'exonération du droit de mutation à titre coûteux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement.

➤ **Le régime dérogatoire**

Ce régime présente un intérêt relatif aux investissements présentant et un intérêt particulier pour l'économie nationale. Il donne naissance à une convention établie entre l'ANDI agissant pour le compte de l'Etat et l'investisseur.

Dans ce cas, l'investisseur peut bénéficier des avantages pour la réalisation de son projet :

- l'expansion du droit de mutation à titre onéreux pour toute l'acquisition immobilière effectuée dans le cadre de l'investissement ;
- La prise en charge partielle ou totale par l'Etat, après évaluation de l'ANDI, des dépenses au titre de travaux d'infrastructure pour la réalisation des projets ;
- Le délai de réalisation est fixé dans la décision d'octrois des avantages.

➤ **L'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement**

Cette ordonnance reste proche du code des investissements de 1993. Cependant elle a principalement pour effet de:

⁷¹ Loi n° 93-12 du 05 Octobre 1993 relative a l'investissement, journal officiel n°64, p. 7.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

- réorganiser les instances en charge de la promotion de l'investissement. A cet effet elle a créé l'Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement (ANDI) qui vient remplacer l'ex APSI;
- créer des guichets uniques qui s'assurent, en relation avec les administrations et les organismes concernés de l'allègement et de la simplification des procédures et formalités nécessaires à la réalisation des projets;
- rendre éligibles aux avantages offerts par les régimes incitatifs:
 - les prises de participation dans le capital d'une entreprise sous forme d'apports en numéraire ou en nature (ce qui n'était pas le cas auparavant).
 - les reprises d'activités dans le cadre de privatisation partielle ou totale (ce qui n'existait pas en 1993).
- intensifier les mesures incitatives telles que l'élargissement des périodes d'exonération.

A coté des modifications apportées à la réglementation nationale, l'Algérie démontre son intérêt à l'égard des investissements directs étrangers par la signature et la ratification d'un nombre important de conventions et d'accords bilatéraux et multilatéraux. Au 31/12/2004, l'Algérie a ratifié 37 conventions et accords portant sur la promotion et la protection réciproques des investissements et 17 conventions et accords portant sur la non double imposition et prévention contre l'évasion fiscale.

De l'analyse de l'évolution de la réglementation nationale et des engagements internationaux en matière d'investissements, on peut conclure la forte volonté de l'Algérie pour l'accueil des IDE et le passage d'une politique restrictive à une politique libérale et incitative.⁷²

➤ L'ordonnance n°06-08 du 15/07/2006

Cette ordonnance vise la simplification des procédures et la réduction des délais d'étude des dossiers d'avantages pour les investisseurs qui sont à la charge de l'ANDI.

⁷² TOUATI, M. « L'attractivité des investissements directs étrangers : cas de l'Algérie », Op.cit, p. 101.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

À cet effet, l'article 5⁷³ de cette ordonnance prévoit un délai maximum de soixante-douze heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation ; de dix jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation. Aussi, l'agence peut, en contrepartie des frais de traitement des dossiers, percevoir une redevance qui sera versée par les investisseurs et dont le montant et les modalités de perception seront fixés par voie réglementaire.

➤ L'ordonnance 09-01 du 22 juillet 2009

La loi de Finance complémentaire de 2009 a contenu l'ordonnance n° 09-01 du 22 juillet publiée dans le Journal officiel du 26 juillet 2009. Cette ordonnance fait référence aux mesures d'encadrement des investissements étrangers dans l'article 58⁷⁴ en comprenant les formalités suivantes :

-la généralisation de l'obligation de la procédure de déclaration auprès de l'Agence

Nationale de Développement des Investissements (ANDI) à tous les investissements directs étrangers en partenariat ;

-Dans tous les investissements réalisés en Algérie, la participation à l'actionnariat étranger est limitée à 49% du capital social, le reste doit être détenu par des résidents algériens.

-Pour les sociétés constituées après la promulgation de la loi de finance complémentaire pour 2009 en vue de l'exercice des activités de commerce extérieur, la participation algérienne minimum est fixée à 30%. Par ailleurs, il est introduit une nouvelle obligation pour les investissements étrangers, directs ou en partenariat, à savoir de dégager une balance devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie du projet.

⁷³ L'ordonnance n°06-08 du 15 juillet 2006 relative à l'investissement : journal officiel n° 47 ; P.15.

⁷⁴ L'ordonnance 09-01 du 22 juillet 2009 relative à l'investissement ; journal officiel n°44 ; P.12.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

2. Les tendances et flux des IDE en Algérie

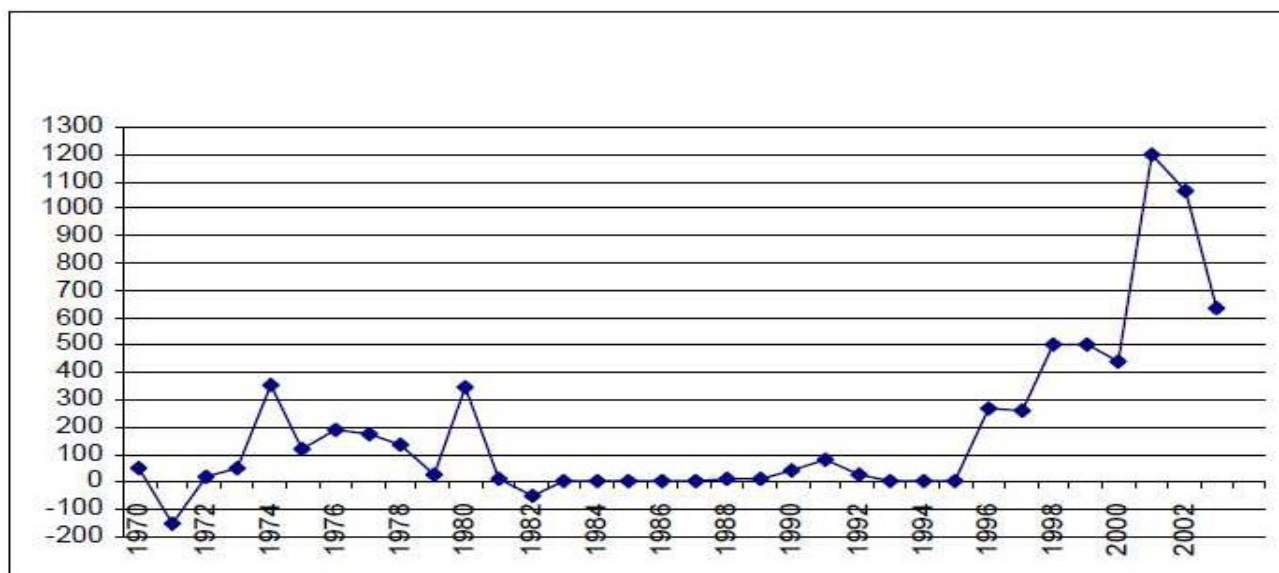
Ce point sera consacré aux évolutions des flux des IDE entrants en Algérie, ainsi que les principaux pays investisseurs et leurs répartitions sectorielles.

2.1. Les tendances et flux de l'investissement direct étranger en Algérie.

D'après le graphique suivant, trois étapes caractérisent l'évolution des IDE en Algérie:

- La première période: 1970-1980.
- La deuxième période: 1980-1995.
- La troisième période 1995-2003.

Figure N°04 : Évolution des flux d'IDE entrants en Algérie(en million de dollars).



Source : CNUCED, examen de la politique d'investissement de l'Algérie 2004.

2.1.1. Période 1970-1980

Au cours de cette période, l'évolution des entrées d'IDE se caractérise par une stagnation, cela s'explique par le désinvestissement de la part des firmes étrangères à la suite de la décision de nationalisation partielle des hydrocarbures, prise en février 1971.

Mais à la fin de cette période, les flux d'IDE ont connu une reprise importante grâce à l'ouverture de l'industrie du pétrole et du gaz naturel.

Notons que l'Algérie a attiré d'importants flux des IDE dans le secteur des hydrocarbures.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

2.1.2. Période 1980-1995

La décennie 1980 se caractérise par une quasi- absence d'IDE. Au cours de cette période, la baisse de l'attractivité des IDE s'est accrue suite ou contre choc pétrolier de 1986. Ce choc s'est accompagné d'une crise économique: augmentation du chômage, réduction de l'activité économique, etc.⁷⁵

2.1.3. Période 1995-2002

Cette phase a connu une reprise des flux d'IDE qui résulte principalement de la baisse des prix du pétrole ; le gouvernement ne pouvait plus assurer seul le financement de l'économie, à cause de la détérioration de la dette et de l'inefficacité du système économique. Ainsi, la mise en place de réformes macroéconomiques ont permis le désengagement progressif de l'État de certains secteur-clés de l'économie nationale et l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie. Le stock d'IDE a nettement progressé depuis 1995. Cependant malgré ce regain d'intérêt avéré des opérateurs étrangers pour le marché algérien, les investissements directs étrangers vers l'Algérie restent modestes. Cette évolution favorable au cours des dernières années a renforcé la volonté politique des autorités. En effet, dans le programme de soutien à la relance économique (PSRE) lancé en 2001 pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante. Ainsi de nombreuses conventions multilatérales et bilatérales en matière d'investissements ont été ratifiées. Cette volonté politique forte est l'un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux des d'IDE dans de nombreux secteurs⁷⁶ et une amélioration de l'image de l'Algérie.

2.1.4. Période 2002-2012

À partir de 2002 à 2005, les flux d'IDE entrants en Algérie ont connu une baisse remarquable et une augmentation durant la période de 2007 à 2011 comme le montre le tableau n°06 qui suit :

⁷⁵ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement-Algérie », 2004, P.8.

⁷⁶ Ibid. p.8.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

Tableau N° 06 : Flux d'IDE entrants en Algérie (en Milliards de dollars)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Flux	1.065	0.663	0.881	1.081	1.795	1.662	2.646	2.761	2.261	2.571

Source : www.banquemondiale.org.

Bien que l'Algérie soit classée à la huitième position en Afrique par le world investment report de la CNUCED, Les IDE y sont en net recul; elle n'a pu capter que 2,26 milliards de dollars en 2010 contre 2,76 Mds de dollars en 2009⁷⁷.

Les investissements directs étrangers en Algérie en 2012 ont atteint 1,48 Mds, les flux entrants d'IDE en Algérie ont diminué de -42% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'inscrit dans le contexte plus large du faible dynamisme des flux d'IDE mondiaux en 2012, en diminution de -18,2% par rapport à 2011.

Les IDE français à destination de l'Algérie font apparaître une bonne résilience en 2012, à 211 M€ (soit une baisse limitée à 12% par rapport à 2011). Forte d'un stock d'IDE en Algérie de l'ordre de 1,94 Md € à fin 2012, la France demeure le premier investisseur hors hydrocarbures en Algérie, du fait d'un portefeuille d'actifs sensiblement plus diversifié (services financiers, industrie pharmaceutique, agroalimentaire...) que ceux des autres grands pays investisseurs qui se concentrent dans les hydrocarbures.

2.1.5. Flux entrants et contexte mondial défavorable

Les flux entrants d'IDE en Algérie ont diminué de -42% en 2012 (+14% en 2011), passant de 2,57 Mds USD à 1,48 Mds USD, tandis que les flux d'IDE mondiaux reculaient pour leur part de -18,2%. À l'échelle du continent africain, l'Algérie se classe à la 13ème place. Les premiers destinataires étant le Nigéria (7 Mds USD), le Mozambique (5,2 Mds USD), et l'Afrique du Sud (4,6 mds USD). En 2012, les IDE à destination de l'Algérie ont représenté 0,7% de son PIB (1,3% en 2011) contre 2,9% pour le Maroc et 4% pour la Tunisie.

2.1.6. Stocks d'IDE : stabilisation de la part de l'Algérie dans le total régional

Le stock d'IDE en Algérie s'est élevé à 23,3 Mds USD en 2012. En progression de 7% par rapport à 2011, il représente 11,2% du PIB (contre respectivement 49,4% et 73,8% au Maroc et en Tunisie). La part de l'Algérie dans le total régional (Afrique du Nord, Égypte comprise) s'élève à 11,8% en 2012 contre 11,6% en 2011. En l'absence de

⁷⁷ CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde ».

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

statistiques disponibles, la composition exacte du stock d'IDE en Algérie n'est pas connue de façon précise, mais il est vraisemblablement composé pour une grande partie d'investissements dans le secteur des hydrocarbures⁷⁸.

2.2. Répartition des IDE par pays d'origine et par secteurs

L'aspect d'examinations des origines des IDE et leurs répartitions sectorielles est tout aussi important que le montant des investissements.

2.2.1. Répartition des IDE par pays d'origine

L'Agence Nationale de Développement et de l'Investissement a établi un classement des pays désirants investir en Algérie selon le nombre de projets et leurs montants, pour la période 2002-2008. Ce classement a démontré que les nationalités européennes et arabes sont majoritairement présentes sur le territoire Algérien avec respectivement 47,27% (pour être plus précis, les pays de l'Union Européenne représentent 39,96% de nombre de projets en détenant 28,71% des montants à investir) et 42,68% du nombre de projets.

Pour l'année 2009 les principaux projets d'investissement arabes énumérés sont :

- Le groupe Fransabank (Liban) augmente le capital de sa filiale algérienne pour un montant de 53,7 millions d'euros.
- Le groupe Jordan expatriates investing holding (Jordanie) prend 15% de parts dans Trust Bank Algeria avec un montant de 13,2 millions d'euros.
- Kipco/Burgan Bank(Koweït) détient 60% de Arab Gulf Bank et contribue à l'augmentation de son capital à hauteur de 42 millions d'euros.
 - Joint-venture de GB Auto (Egypte) avec l'algérien Sentrax pour la distribution de ses remorques pour un montant de 1,7 million d'euros.
 - Loukil (Tunisie), métallurgie, usine de charpente métallique (8 millions d'euros).
 - Extension du réseau de l'opérateur téléphonique Orascom Telecom (Egypte) pour 28 millions d'euros⁷⁹.

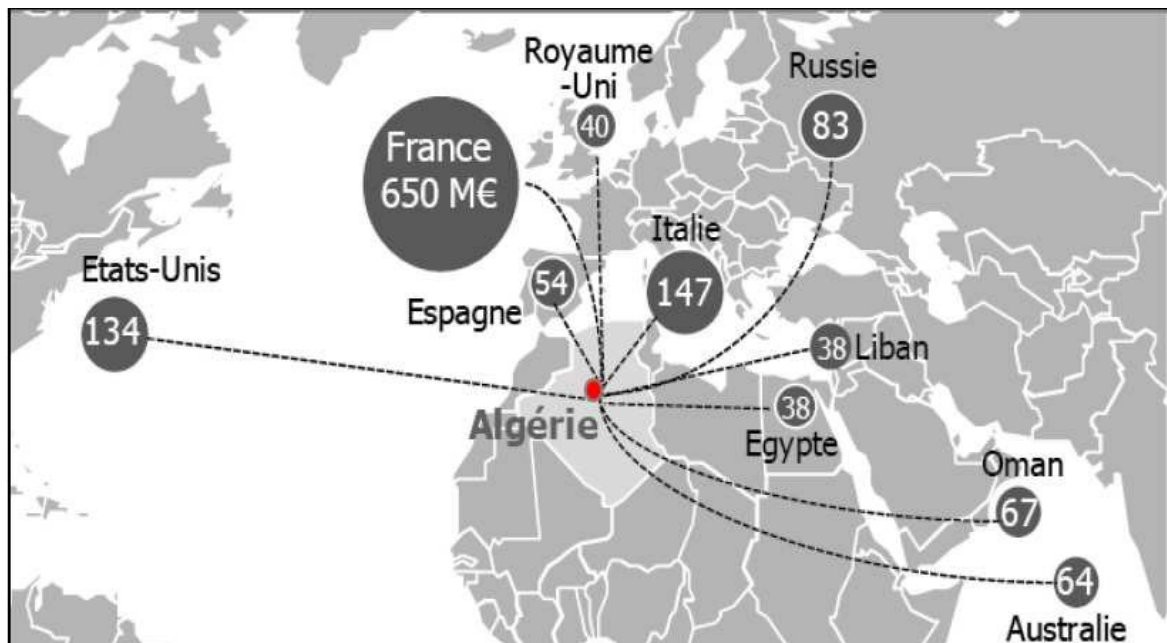
Durant la période 2008-2010, il y a eu réorganisation du classement des pays investisseurs ces derniers sont présentés dans la figure ci -après :

⁷⁸ Rapport de la Direction Générale de Trésor. « Les investissements directs étrangers en Algérie en 2012 », Novembre 2013, pp .1-2.

⁷⁹ ANIMA. « Investissements Directs Etrangers et partenariats vers les pays MED en 2009 », Etude n°14, 2010, P.38.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

Figure n° 05 : Origine des principaux flux vers l'Algérie(2008-2010).



Source : ANIMA, « la Méditerranée entre croissance et révolution », Etude n° 21, Mars 2011, p.45.

2.2.2. La répartition des IDE selon les secteurs bénéficiaires

La répartition des flux d'IDE acquis par le secteur bénéficiaire indique une concentration dans le secteur des hydrocarbures. En plus des hydrocarbures, les projets d'IDE portent désormais sur le secteur des télécommunications et d'autres secteurs, mais avec des parts minimales.

Ce n'est qu'en 2005 que de nouveaux secteurs sont devenus cibles de l'investissement étranger, comme l'industrie manufacturière, l'eau, l'électricité ainsi que le bâtiment.

Le secteur des télécommunications connaît aujourd'hui des mutations très significatives.

Par secteurs, nous constatons une diversification qui commence à s'opérer vers les secteurs de l'industrie (chimie et de la pharmacie), mais aussi au BTPH, les transports, le tourisme.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

Tableau N°07: Répartition des investissements déclarés par secteurs d'activité (2002- 2011)

Investissement total					Investissement étranger			
Projets	Nombre	%	Montant	%	Nombre	%	Montant	%
Agriculture	847	1,79	69733	1,06	8	1,77	65333	0,30
BTPH	9 023	19,08	1 031134	15,67	70	15,52	41 981	1,94
Industrie	5 310	11,23	2 723249	41,40	257	56,98	949710	43,88
Santé	507	1,07	51 190	0,78	3	0,67	8589	0,40
Transport	26 534	56,12	666 409	10,13	16	3,55	9351	0,43
Tourisme	358	0,76	719 118	10,93	11	2,44	481 321	22,24
Service	4 700	9,94	1 075728	16,35	85	18,85	578393	26,72
Télécommunication	5	0,01	241 961	3,68	1	0,22	88 500	4,09
Total	47 284	100	6 578522	100	451	100	2164378	100

Source : Tableau construit par nous-mêmes à partir de statistiques de l'ANDI.2012, in <http://www.andi.dz>

3. Les institutions chargées d'encadrement des investissements

Plusieurs organes sont chargés dans la promotion et la gestion des IDE en Algérie dont on a relevé le CNI, l'ANDI, GUD et MPPI.

3.1. Le Conseil national de l'investissement (CNI)

Le CNI est créé auprès du ministre chargé de la promotion des investissements qui en assure le secrétariat. Il est placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence. Ses travaux sont sanctionnés par des décisions, des avis et des recommandations.

La réorganisation institutionnelle opérée en octobre 2006 a renforcé le CNI dans son rôle stratégique. L'action de ce conseil s'exerce désormais en matière de décisions stratégiques relatives à l'investissement et en matière d'examen des dossiers d'investissements présentant un intérêt pour l'économie nationale⁸⁰.

⁸⁰CNI, <http://www.mdipi.gov.dz/?Conseil-National-de-l>.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

Au titre des fonctions de proposition et d'étude, on peut relever que le CNI :

- propose la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- propose l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- propose au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investisseur ;
- étudie toute proposition d'institution de nouveaux avantages.

Au titre des décisions que le CNI prend, figurent :

- l'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages, ainsi que leur modification et leur mise à jour ;
- l'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;
- l'établissement de la nomenclature des dépenses susceptibles d'être imputées au fonds dédié à l'appui et à la promotion de l'investissement ;
- la détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire.

Il faut ajouter que le CNI évalue les crédits nécessaires à la couverture du programme national de promotion de l'investissement, encourage la création d'institutions et d'instruments financiers adaptés et, d'une façon générale, traite de toute question en rapport avec l'investissement. Tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membres du CNI, soit neuf au total. Assistent, en qualité d'observateurs seulement, le président du conseil d'administration et le directeur général de l'ANDI⁸¹. Il faut savoir que le CNI n'est pas une autorité administrative indépendante et que ses décisions et/ou recommandations ne s'adressent pas directement à l'investisseur, mais sont destinées aux autorités en charge de la mise en œuvre des textes sur la promotion de l'investissement, en tout premier lieu l'ANDI.

3.2. Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)

L'ANDI crée dans le cadre des réformes de première génération engagées en Algérie durant les années 1990, l'Algérie en change de l'investissement a connu des évolutions visant des adaptations aux mutations de la situation économique et sociale du pays. C'est APSI, Agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement datant de 1993 à

⁸¹ Guide investir en Algérie, KPMG, 2013, p.63.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

2001 qui a été transformée en ANDI. Cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation de la promotion et de l'accompagnement de l'investissement.⁸²

3.2.1. le passage de l'APSI vers l'ANDI s'est traduit par des modifications des cadres institutionnels et réglementaires

- Création du Conseil National de l'Investissement, organe présidé par le premier ministre, chargé des stratégies et des priorités pour le développement;
- Création de structures régionales de l'Agence qui contribuent en concertation avec les acteurs locaux au développement régional. Cette contribution consiste notamment en la mise en place des moyens humains et matériels pour faciliter et simplifier l'acte d'investir;
- Clarification des rôles des différents intervenants dans le processus d'investissement;
- Révision du dispositif d'incitation à l'investissement;
- Suppression du niveau d'autofinancement exigé à l'éligibilité aux avantages;
- Simplification des formalités d'obtention des avantages;
- Allègement des dossiers de demande d'avantages⁸³.

Les sept missions que l'ANDI exerce sont :

- s'agissant de l'information, on retiendra surtout que l'ANDI assure un service d'accueil et d'information au profit des investisseurs, constitue des systèmes d'information et met en place des banques de données ;
- Pour ce qui est de la facilitation, l'ANDI met en place le guichet unique décentralisé (GUD), qui identifie les contraintes à la réalisation des investissements et s'efforce de proposer un allègement des procédures et des réglementations relatives à la réalisation de l'investissement ;
- Dans le domaine de la promotion, de l'investissement, elle assure la mise en relation d'affaires des investisseurs non résidents avec des opérateurs algériens, entreprend des actions d'information pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie ;

⁸²ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/a-propos>

⁸³ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/a-propos>.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

-Sa mission d'assistance consiste à organiser un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs, leur accompagnement, la mise en place d'un service de vis-à-vis unique pour les investisseurs non résidents et à les assister pour accomplir les formalités requises ;

-La participation à la gestion du foncier se traduit par l'information des investisseurs au sujet de la disponibilité des assiettes foncières et la gestion du portefeuille foncier ;

Concernant la gestion des avantages, l'ANDI est tenue d'identifier les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale, de vérifier l'éligibilité aux avantages, de délivrer la décision relative aux avantages, d'établir les annulations de décisions et/ou les retraits d'avantages (totaux ou partiels).

-Enfin, à travers sa mission générale de suivi, l'ANDI, en charge du développement d'un service d'observation et d'écoute, doit assurer un service de statistiques, collecter les informations relatives à l'état d'avancement des projets en étroite collaboration avec les investisseurs, enfin s'assurer du respect des engagements contractés par les investisseurs au titre des conventions (bilatérales et multilatérales) de protection des investissements ;

-Elle s'assure du respect des engagements souscrits par les investisseurs durant la phase d'exonération⁸⁴.

3.3. Les guichets uniques décentralisés (GUD)

Le guichet unique décentralisé créé au niveau de la wilaya est un organisme institué par l'ordonnance 01/03 du 20 août 2001. Il regroupe à son niveau les représentants locaux de l'ANDI, les organismes et les administrations concernés par les opérations d'investissement et constitution des entreprises.

Il existe actuellement dix-neuf guichets uniques décentralisés implantés sur l'ensemble du territoire national qui sont: Adrar, Alger, Annaba, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Chlef, Constantine, Jijel, Khenchela, Laghouat, Oran, Ouargla, Saida, Setif, Tiaret, Tizi-Ouzou et Tlemcen⁸⁵.

Le rôle du guichet unique décentralisé est de faciliter et simplifier les procédures légales de constitution des sociétés et de mise en œuvre des projets d'investissement. A cet effet, les représentants des administrations et organismes qui le composent sont chargés de délivrer directement à leur niveau, les documents requis et à fournir les prestations administratives liées à la réalisation de l'investissement. Ils sont, en outre, chargés

⁸⁴ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/missions-de-l-andi>.

⁸⁵ Guide investir en Algérie, KPMG, 2013, p.63.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

d'intervenir auprès des services centraux et locaux de leurs administrations ou organismes d'origine pour lever les difficultés éventuelles rencontrées par les investisseurs.

Et afin de garantir l'efficacité de l'action du guichet unique et en faire un véritable instrument de simplification et de facilitation en direction des investisseurs, des réaménagements ont été introduits, afin de lui permettre de s'ériger en espace incontournable pour la réalisation et le développement des projets d'investissement. Les prestations fournies par le guichet, ne se limitent plus à la simple information, mais s'étendent à l'accomplissement de l'ensemble des formalités requises, grâce à la délégation effective du pouvoir d'action, de décision et de signature accordée par les administrations et organismes concernés, à représentants au sein du guichet.

3.4. Ministère de la participation et de la promotion de l'investissement(MPPI)

Cet organisme s'occupe principalement de la promotion de l'investissement, mais également des privatisations, sans qu'aucune structure spécialement chargée des investissements étrangers n'ait été créée en son sein. On notera que les fonctions du MPPI sont ambiguës, car il semble occuper les mêmes fonctions que celles remplies par l'ANDI, et la complexité des domaines que sont les investissements et la privatisation fait que ces deux tâches devraient être confiées à des structures séparées.

Ces principales missions sont les suivantes :

- Participer à la politique de développement de l'investissement et du partenariat ;
- Œuvrer pour la mise en place des mécanismes nécessaires à la promotion de l'investissement ;
- Participer au programme de conversion et d'optimisation de la dette publique. Cette mission a réalisé quelques résultats en réussissant à attirer plus d'investissement par des accords signés avec certains pays pour convertir la dette en investissements ;
- Collaborer à la préparation et au suivi des accords économiques entre l'Algérie et ces partenaires et avec les organisations internationales ;
- Stimuler et rassembler les expériences comparatives en matière des outils favorables à l'investissement ;
- Contribuer à la concrétisation des projets d'investissement⁸⁶.

⁸⁶ MPPI, <http://www.mdppi.dz.net>.

Section 2 : L'analyse de l'attractivité des IDE en Algérie

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du PIB et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissements étrangers directs. En effet, en 2002, l'Algérie s'est classé premier pays hôte d'IDE au Maghreb et troisième en Afrique.

Cependant, ces résultats restent modestes par rapport au potentiel d'investissement du pays. Bien que l'Algérie ait obtenu des résultats positifs dans certains secteurs, tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la pharmacie, la sidérurgie et la chimie, les réformes introduites au cours des dix dernières années ont été insuffisantes pour permettre au pays de bénéficier significativement des externalités positives des l'IDE (création d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux).

L'accroissement relatif des flux d'IDE constitue un bon résultat, car il montre l'intérêt des investisseurs pour les indéniables atouts que possède l'Algérie. En effet, le pays dispose de richesses naturelles importantes, en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative, d'un environnement macroéconomique sain, d'une position géographique enviable et d'une main-d'œuvre abondante, quoique insuffisamment qualifiée par rapport aux besoins de l'économie nationale.

1. Les facteurs d'attractivité et les opportunités d'investissement en Algérie

Plusieurs facteurs déterminent l'attractivité des IDE en Algérie.

1.1. Les équilibres macroéconomiques

En matière de croissance, l'Algérie continue de profiter du dynamisme des marchés pétroliers mondiaux. Sa performance est solide, affichant une forte croissance et des excédents budgétaires et extérieurs importants.

Le taux de croissance du PIB réel de l'Algérie est passé de 3 % par année entre 2000 et 2002 à 6 % entre 2003 et 2004, essentiellement sous l'effet d'une politique budgétaire expansionniste et de l'augmentation de la production des hydrocarbures. La

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

hausse des cours du pétrole a permis à l'Algérie de renforcer encore plus sa position extérieure⁸⁷.

En effet, grâce aux politiques macroéconomique prudentes et au prix élevé du pétrole l'Algérie a nettement réduit son endettement extérieur passant de 46.1 % en fin 1999 à 15 % en 2005, et la baisse du taux d'inflation passant de 29,7 % en 1995 à 1,4 % en 2002, et ceci suite à la stabilité de secteur des hydrocarbures.

1.2. Disponibilité des ressources naturelles

L'Algérie est un important exportateur d'hydrocarbures (pétrole et gaz). C'est le quatorzième exportateur de pétrole du monde et il fournit près de 20 % du gaz naturel de l'Europe. Sa richesse en matière de ressources naturelles lui permet de jouer un rôle géostratégique important dans la région.

L'Algérie : un grand marché, à proximité des grands marchés potentiels

Par rapport à ses voisins du Maghreb, l'Algérie bénéficie auprès des entreprises intéressées par la région d'un marché plus étendu, car l'accès et la taille du marché intérieur sont des facteurs décisifs dans la prise de décision d'investir sur place. Les entreprises installées en Algérie jugent la taille du marché intérieur encore plus importante qu'elles ne le pensaient avant leur installation⁸⁸.

Géographiquement, l'Algérie occupe une place stratégique et sa proximité des pays européens lui permettra de développer son potentiel en matière des investisseurs étrangers et de créer une vaste zone de libre-échange entre les deux rives de la méditerranée.

1.3. Abondance des ressources humaines

Depuis l'indépendance, l'Algérie a opté pour un enseignement gratuit et obligatoire. Actuellement, l'Algérie possède un réservoir de 75% de la population en âge de formation. L'Algérie assure l'accès à l'école à environ 85% pour les enfants ayant atteint l'âge de 6 ans à 14ans.⁸⁹

⁸⁷ GUERID., Omar. « L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves, Recherches économiques et managériales », N°3-juin 2008, P.36.

⁸⁸ Ibid. p.38.

⁸⁹ ANDI, « investir en Algérie », 2010. p.1.

1.4. Le développement des infrastructures et transports

Les infrastructures de base en Algérie sont à la dimension du territoire. Leur développement sera un atout pour l'économie, avec environ de 135 000 km. Le réseau routier Algérien est plus important dans le Maghreb avec un ratio de 3,7 km pour 1000 habitants.

Le réseau ferroviaire couvre une grande partie du pays il s'étend sur 4500km et dispose de plus de 200 gares commerciales opérationnelles. La nouvelle aérogare d'Alger, d'une grande capacité et dotée des équipements les plus modernes, est opérationnelle depuis l'année 2006.

Sur le plan maritime, l'Algérie dispose de 13 ports principaux, dont 9 polyvalents et 4 spécialisés dans les hydrocarbures. Le port d'Alger réceptionne plus de 30% de la marchandise importée en Algérie⁹⁰.

Dans le secteur de transport, la stratégie prévue dans le plan de lancement 2001-2004 combine des investissements de réhabilitation/ extension avec l'ouverture au secteur privé, ainsi que le nouveau programme 2010-2014 prévoient, pour la fin de 2014 la construction de lignes rapides, l'achèvement du métro et du Tramway d'Alger, ainsi la réalisation des nouvelles installations aéroportuaires et de ligne de Tramway pour cinq nouvelles villes d'Algérie. Plusieurs secteurs considérés prioritaires en Algérie, en donnant ainsi les différents secteurs stratégiques et les opportunités qui en découlent :

1.4.1. Hydrocarbures, énergies et mines

L'Algérie est dotée d'importantes infrastructures et des grandes capacités de production, ce secteur a connu des évolutions remarquables, depuis l'adoption de la loi n° 91-21 du 4 décembre 1991, amendant la loi n°86-14 sur les hydrocarbures et concernant ainsi l'ouverture de ce secteur à l'investissement étranger. Cette démarche novatrice a donné une véritable impulsion de partenariat. Dans le domaine d'énergies renouvelables, outre la construction de grandes centrales solaires, un objectif à l'horizon 2030 et la production de 22 000MW d'électricité à partir des énergies renouvelables. Concernant le domaine des mines, les résultats sont en déphasage par rapport aux potentialités de l'Algérie en ressources

⁹⁰ Guide d'investissement en Algérie, 2013, p.30.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

minières. L'Algérie a adopté le 3 juillet 2001, une nouvelle loi minière qui encourage l'investissement des nationaux et étrangers⁹¹.

1.4.2. Technologies de l'information et de la communication

Dans ces deux secteurs, l'Algérie apparaît actuellement comme le grand marché de l'espace méditerranéen, des programmes d'équipements considérables sont lancés.

Plus de 12 millions de lignes téléphoniques mobile 3 millions de lignes supplémentaires pour la téléphonie fixe. Plusieurs centaines de milliers d'ordinateurs pour les établissements éducatifs, des cybers café.

Sur le plan législatif et réglementaire, un décret a été promulgué en octobre 2000, autorisant et libéralisant l'exploitation des services internet, les investisseurs étrangers spécialisés dans le Net sont autorisés à s'implanter en Algérie via des sociétés de droit Algérien⁹².

1.4.3. Santé et infrastructures sanitaires

Le taux global de couverture de la population en personnel médical est para médical a aussi évolué positivement donnant un taux appréciable en 2005, le nombre de médecin est de 1,3 pour 1000 habitants.

Le secteur de la santé a bénéficié de dotations budgétaires et de programmes de réorganisation adéquate qui ont été mis en œuvre en 2002.

1.4.4. Agriculture, agroalimentaire et pêche

Un plan national de développement agricole (PNDA) a été mis en œuvre de le dans le but de créer toutes les conditions techniques, économiques, organisationnelles et sociales nécessaires pour faire jouer au secteur de l'agriculture un rôle plus dynamique dans le développement économique. Pour le secteur de la pêche une démarche similaire de

⁹¹ Guide d'investissement en Algérie, 2013, P.33

⁹² GUERID., Omar. « L'investissement direct étranger en Algérie : impact, opportunité et entraves, recherches économiques et managériales », Op.cit, p.36.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

dynamisation est en cours, actuellement la production atteint 130 000 tonnes environ, la zone de pêche estimée à 9.5 millions d'ha, demeure largement inexploitée⁹³.

2. Les obstacles aux IDE en Algérie

Malgré les atouts que dispose l'Algérie en matière d'IDE pour atteindre le niveau le plus rentable des flux des IDE, cela ne limite pas à dire que les carences et les obstacles sont absents, au contraire, il y en a plusieurs.

2.1. Ralentissement dans la mise en place du programme de privatisation

Certains segments de l'économie restent sous le contrôle étatique et le rythme du programme de privatisation s'est ralenti à cause du long héritage de l'économie centralisée dont le secteur public se chargeait d'un rôle dominant dans l'économie. En effet, l'essentiel du marché est propriété des banques publiques. Par contre, les banques et les établissements financiers privés jouent un rôle marginal dans l'économie. Cette omniprésence pourrait constituer un véritable frein pour la pénétration de tout nouvel opérateur privé, local et étranger.

2.2. mauvaises images et un déficit de communication

L'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger, déficit caractérisé par une absence de visibilité de la politique nationale d'investissement, en grande partie liée à l'indisponibilité d'informations qualitatives sur les flux et tendances des IDE par secteur et par pays d'origine, un manque de coordination entre les différents acteurs de l'investissement, et la méconnaissance du milieu des affaires étranger, une faible communication sur les réformes et les nouvelles réglementations adoptées en vue de la libéralisation de l'économie nationale, et par conséquent une mauvaise application des nouvelles règles et procédures affecte négativement et considérablement l'image que reflète l'Algérie à l'extérieur, influant ainsi sur l'attractivité du pays des investisseurs étrangers.⁹⁴

2.3. La difficulté d'accès au foncier industriel

Le foncier est le plus important obstacle à la création et au développement d'un secteur privé national et étranger dynamique en Algérie¹. L'accès au foncier industriel est compliqué à cause de l'indisponibilité des terrains et des manœuvres spéculatives. Par

⁹³ Guide d'investissement en Algérie, 2013, p. 36.

⁹⁴ Invest in med, « la carte des investissements en méditerranée », étude n°7,2010, p.38

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

ailleurs, la méconnaissance de la part de l'administration publique de la disponibilité et de la viabilité des terrains est perçue par les investisseurs potentiels comme étant un obstacle à tout investissement. Cependant, l'Etat à essayer de remédier à cela en créant « l'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF) » par le décret exécutif n°07-119 du 23 avril 2007 qui compte pour objectif stratégique l'appui nécessaire, dont les investisseurs ont besoin dans leur recherche d'une assiette foncière, afin de pouvoir y implanter leurs projets⁹⁵.

2.4. Le retard dans les infrastructures

La chaîne portuaire qui traite la quasi-totalité des marchandises importées en Algérie souffre de graves dysfonctionnements. La planification entre les différents acteurs, spécialement les autorités portuaires, les transitaires, les douaniers, les importateurs et les armateurs, est inefficace. Il faut espérer que la formalisation des services douaniers et l'utilisation de nouveaux équipements spécialisés, (tels que le scanner), allègera les procédures de dédouanement au port d'Alger, principal port du pays.

Par ailleurs, il ressort des entretiens entre la CNUCED et des opérateurs nationaux que de nombreux retards dans les infrastructures constituent des freins à l'investissement étranger, notamment dans les ports, les aéroports internationaux et les chemins de fer, ainsi que dans la distribution de l'électricité et du gaz et l'accès aux télécommunications⁹⁶.

2.5. Un système judiciaire inefficace

Malgré les réformes récentes du système judiciaire, les procédures demeurent lentes et inefficaces. De plus, la bureaucratie et le manque de confiance dans le système judiciaire, en particulier dans le règlement des litiges commerciaux, sont perçus par les opérateurs étrangers comme obstacles aux investissements en Algérie.

⁹⁵ ANIREF, au service de l'investissement, 2007, p.10.

⁹⁶ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement », Algérie, 2004, p.66.

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie

Conclusion

L'Algérie a modifié sa vision et sa stratégie à l'égard des investisseurs étrangers. Ainsi, il a été instauré à partir de 1990, une politique graduée d'ouverture et d'attractivité des IDE, en proposant des incitations fiscales, douanières et financières. Cependant, ce changement n'a pas eu de conséquences importantes sur les flux d'IDE entrants. Ceci s'explique par le fait que l'Algérie présente un environnement peu propice à l'investissement. D'une part, les fondamentaux économiques qui commencent récemment à s'améliorer sont basés sur une économie fragile. Cette dernière est fondée sur un seul pilier qui est celui des hydrocarbures. Car en effet le prix du pétrole fluctue constamment. D'autre part, le climat des affaires étouffe les entreprises. Ces dernières sont confrontées à la bureaucratie, la corruption, le secteur informel et le manque d'accès à l'information. Par ailleurs, les investisseurs se plaignent du manque de qualification de la main d'œuvre et d'accès difficile au foncier. Ce sont autant d'éléments qui font de l'Algérie un pays peu attractif pour les investisseurs directs étrangers.

L'Algérie doit en premier lieu diversifier la structure de son économie, renforcer ses infrastructures et améliorer le climat des investissements avant d'accorder des incitations qui ne font qu'absorber des capitaux qui auraient pu être utilisés pour renforcer l'attractivité structurelle.

Chapitre VI

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia.

L'objectif de ce chapitre est de traiter le concept d'attractivité des IDE en tant qu'objet, c'est-à-dire l'approcher par le moyen d'observation, d'évaluation et mesure pratique, ce qui nous permettra de savoir comment est réellement dans le contexte de la wilaya de Bejaia et, par induction, dans celui de l'Algérie. Par conséquent, nous allons dans ce qui suit essayer de dresser un état des lieux des IDE implantés sur le territoire de la wilaya de Bejaia dans un premier temps. Dans un deuxième temps, nous procéderons à l'étude pratique. En réalité par des enquêtes à mener et les résultats d'enquêtes à dégager.

Section 1 : Présentation de terrain d'enquête

Le champ et l'échantillon d'étude ne sont pas sans influence sur le type de résultats qui en découle. Il est donc important de justifier chacun des deux, pour montrer qu'ils sont les mieux indiqués pour la problématique choisie.

1. Présentation de la wilaya de Bejaia

Bejaia est une wilaya riche de son histoire et de sa culture. Avec ses 91500 habitants à la fin de 2008, Bejaia est l'une des plus grandes villes de la Kabylie. Elle est aussi la plus importante aire d'activités économiques au niveau national avec son pôle industriel, où l'on peut trouver des industries diverses. Sa situation géostratégique possédant un important port pétrolier et commercial donnant sur la mer méditerranée fait aussi un de ses avantages importants. Bejaia est également dotée d'un aéroport international. La wilaya de Bejaia est d'une superficie de 3 268km², pour une population de près d'un million d'habitants. Elle est limitée du point de vue géographique par la wilaya de Jijel à l'Est, les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou à l'Ouest, la wilaya de Sétif et de Bordj Bou-Arriidj au Sud et la mer méditerranéenne au Nord.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

1.1.Présentation des organismes d'accueil

Notre enquête de terrain s'est réalisée auprès de trois banques étrangères (**BNP. Paribas, NATIXIS Bejaiaet Société Générale Algérie**) et d'une entreprise leader en agroalimentaire (**Candia/ Tchiv- lait**), implantée dans la ville de Bejaia.

1.1.1. Présentation de BNP Paribas en Algérie

PNB Paribas El Djazair est une filiale à 100% du groupe BNP Paribas, un leader européen des services financiers. Elle a vu le jour en 2002 avec l'ambition de construire un important réseau d'agences en Algérie.

La création de la filiale a suivi l'activation du bureau de représentation du Groupe à travers la BNCA (actuelle BNA) en 2000.

BNP Paribas El Djazair est devenue en moins de 9 ans l'une des banques du secteur privé les plus importantes sur le territoire algérien. Forte de ses succès, elle s'est activement déployée et compte 70 agences ouvertes. Elle couvre ainsi progressivement le territoire national, avec une implantation dans 19 wilayas. Cette stratégie témoigne de son ambition à être une banque citoyenne au service du développement économique de l'Algérie.

Le Groupe a une présence dans plus de 80 pays. Il compte 205 000 collaborateurs, dont plus de 105 000 dans ses quatre marchés domestiques (la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg).

❖ Quelques chiffres clés

- BNP Paribas El Djazair est une société par actions (SPA) dotée d'un capital de 10 milliards de Dinars algériens ;
- 100% des actions sont détenues par le groupe BNP Paribas.¹

❖ Activités et filiales

- **Le marché des Particuliers et Professionnels :** au-delà des services bancaires classiques BNP Paribas El Djazair souhaite apporter une réponse sur mesure aux besoins de ses clients particuliers et Professionnels.
- **Les marchés des Entreprises :** BNP Paribas El Djazair est un partenaire de référence pour les grandes entreprises algériennes et multinationales, aussi bien que pour les PME-PMI.

¹Source : document interne de l'entreprise.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

Elle dispose d'une expertise reconnue qui lui permet d'accompagner ses clients dans leurs opérations les plus complexes.

- **Les filiales de BNP El Djazair :** pour mieux satisfaire les besoins de ses clients, la banque met à leur disposition toute l'expertise et le savoir-faire de ses filiales.

1.1.2. Présentation de CANDIA/tchin-lait

❖ Présentation de l'entreprise

La marque Candia est présente en Algérie depuis plusieurs années grâce à ses exportations de lait liquide stoppées en 1998, suite à une hausse importante des taxes douanières.

Le projet de l'entreprise Tchín-Lait a retenu l'attention de Candia qui l'a choisi. Implantée sur l'ancien site de la limonadière Tchín-Tchín, à l'entrée de la ville de Béjaia, Tchín-Lait produit et commercialise le lait longue conservation UHT (ultra Haute Température) sous le label CANDIA.

Tchín-Lait est une société privée de droit algérien, constituée juridiquement en SARL. Elle est dotée d'un capital social de 1 000 000 000 DZD, détenu majoritairement par M^r. Fawzi BERKATI, gérant de la société.

❖ Contrat de franchise Candia/Tchín-Lait

N'étant pas laitière de tradition, Tchín-Lait a opté pour un partenariat avec CANDIA, leader européen du lait.

Candia, détiens 40ans d'expérience dans le traitement et le conditionnement du lait.

Ce contrat de franchise n'est rien de plus qu'un partenariat entre entreprises Tchín-Lait et CANDIA, où chacune des parties trouve son intérêt : CANDIA peut, grâce aux contrats de franchise, étendre le marché et la notoriété de ses produits à l'échelle internationale ; Tchín-Lait, quant à elle, peut bénéficier du savoir-faire de CANDIA pour produire des produits de bonne qualité qui sont déjà bien connus du marché.

❖ La laiterie Tchín-lait

Tchín-Lait est une laiterie moderne, construite sur une superficie totale de 6 000m², comprenant :

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

- **Un atelier de production** : reconstitution du lait, traitement thermique et conditionnement.
- **Un laboratoire** : pour analyses micro biologiques et physico-chimiques du lait.
- **Les utilités** : chaudières, station de traitement des eaux, compresseurs, groupes électrogènes, onduleurs, station de froid.
- **Administration générale.**
- **Dépôt de stockage des produits finis**, pouvant contenir près de 3 millions de litres.
 - ❖ **La gamme de produits Tchiv-Lait**

Est constituée actuellement de :

- **Lait longue conservation** : conditionné en emballage TetraPak ou Combibloc 1 litre.
- **Laits boissons** : lait stérilisé UHT au chocolat, dénommé « candychoco »; lait additionné de jus de fruits, dénommé « lait & jus » et « candy jus ».
- **Poudre instantanée** : lait entier en poudre, enrichi en vitamine A et D.
- **Boissons aux fruits** : boisson à l'Orange, Cocktail de fruit et Citronnade disponible au format 1 litre seulement.²

1.1.3. Présentation de la Société Générale Algérie

Filiale du Groupe Société Générale, un des plus grands groupes bancaires de la zone euro, Société Générale Algérie est implantée dans le pays depuis 2000 est s'impose comme une banque de référence pour le développement de l'économie nationale.

Avec un réseau d'investissement de plus de 85 agences, Société Générale Algérie opère autant que banque de détail et banque d'investissement.

❖ Historique de la Société Générale

La Société Générale a été créée en 1864 par appel public à l'épargne en vue de développer une activité de financement des investissements industriels et des infrastructures.

Installée à Londres dès 1871, la Société Générale a développé rapidement son dispositif international grâce à l'extension du réseau de la Sogeval à des pays du centre de l'Europe (Allemagne, Autriche, Suisse, Luxembourg) et son implantation en Afrique du Nord (1909-1911) et plus tard, aux États-Unis d'Amérique (1940).

Nationalisée en 1945, la Société Générale a joué un rôle actif dans la reconstruction. En effet, elle a diffusé de nouvelles techniques de financement (crédit à moyen terme

²Source : document interne de l'entreprise.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

mobilisable, engagements par signature, crédit-bail). Après avoir installé un bureau de liaison à Alger en 1987, la Société Générale a décidé d'accroître son engagement en Algérie par la création au premier semestre 2000 d'une banque de plein exercice détenue à 100% par le groupe Société Générale ; son capital a été porté en juin 2009 à 1.757.624.000 DA et à 2.750.000.000 DA en 2010. Actuellement ce capital est à 10.000.000.000 DA.

En 2001 la Société Générale a absorbé la Sogenal et elle n'a pas cessé de croître jusqu'à devenir la troisième Banque de financement et d'investissement de la zone euro. A l'international, elle est présente dans 76 pays sur tous les continents.

❖ Présentation de l'agence SEGHIR

L'agence Bejaia Seghir a ouvert ses ports à la clientèle en septembre 2007. Elle est située en plein centre de la ville de Bejaia à la cité Seghir, quartier à vocation commerciale.

Elle est la deuxième agence SGA ouverte dans la ville de Bejaia après celle de SIDI AHMED. Son effectif est de 08 collaborateurs, dont 04 femmes et 04 hommes.

Il est important de souligner l'importance des moyens humains de cette agence. En effet, l'entreprise est constituée de 8 employés qui sont plutôt jeunes et dotés d'une expérience et savoir-faire, qui sont répartis comme suit :

- le Responsable de l'agence ;
- (2) conseillers de la clientèle professionnelle « CLIPRO » ;
- (2) conseillers de la clientèle de particulier « CLIPRI » ;
- (2) guichetiers ;
- (1) Caissier principal.³

1.1.4. Présentation de la banque NATIXIS

❖ Création de l'agence NATIXIS

En mars 2006, en France LE GROUPE « Caisse d'épargne » et le groupe « Banque populaire » annoncent un projet de rapprochement de leurs banques d'investissement, et de leurs principales filiales. La nouvelle entité a pris le nom de NATIXIS, et sa cotation en bourse a été officialisée à la fin de novembre 2006. Implanté dans 68 pays et forte de 24000 collaborateurs, NATIXIS est partenaire bancaire des entreprises et des institutions.

³Source : document interne de l'entreprise.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

En 2006, NATIXIS Algérie a réalisé un produit net bancaire (PNB) de 1.2 milliard DA, contre 920 milliards en 2005. En 2001, son chiffre d'affaires était de 280 millions DA. Amorcé en fin 2005, le développement de son réseau d'agence devra donc se poursuivre d'une manière soutenue durant les prochaines années. En 2006, elle avait six agences réparties entre Alger, Oran, Sétif, Bejaia et Tlemcen. À partir de 2010 la direction générale a tracé un programme de développement ambitionnant l'ouverture de près de 60 agences et la centralisation des centrales dans un building en construction à Alger.

❖ Présentation de l'agence NATIXIS Bejaia

Faisant partie de l'ensemble des agences NATIXIS banque implantées sur le territoire national, l'agence de Bejaia est une agence principale sise à la cité EDIMCO Bejaia et reliée à la direction générale de Sétif. L'agence NATIXIS Bejaia est rattachée hiérarchiquement à la direction générale et fonctionnellement à l'ensemble des structures centrales opérationnelles et fonctionnelles. Elle est dotée de trois services, notamment :

- **Service caisse** : chargé de la manipulation des espèces et fonds, il reçoit les virements de la clientèle, exécute les paiements, les mises à disposition des chèques, etc.⁴
- **Service portefeuille** : il est chargé du traitement des chèques et effets remis par la clientèle aux fins d'escompte ou d'encaissement, depuis leur réception jusqu'à leur mise en recouvrement.
- **Service commerce extérieur** : ce service a pour fonction de réaliser les opérations commerciales ayant une relation avec l'étranger, et ce en fonction avec la réglementation de commerce extérieur et de change en vigueur.

❖ Les principales missions de l'agence NATIXIS

- constituer et développer en permanence le fonds de commerce au niveau du périmètre d'exploitation ;
- Détecter les besoins et les attentes de la clientèle et procéder à leur satisfaction ;
- Gérer l'ensemble de l'offre commerciale aux entreprises ;
- Organiser et mettre en valeur l'agence en tant que lieu d'accueil de la clientèle ;
- Être responsable du compte d'exploitation et de rentabilité ;
- Évaluer et maîtriser les risques et appliquer la réglementation en vigueur ;

⁴Source : document interne de l'entreprise.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

- Être en contact direct avec la clientèle, représenter la banque au niveau local et expliquer la politique et les choix commerciaux ;
- Animer et mobiliser les ressources disponibles autour des objectifs fixés dans les plans.⁵

2. Présentation de l'enquête de terrain

L'élaboration du cadre théorique et la recherche bibliographique sont logiquement suivies d'une approche de terrain pour confronter les différents concepts aux réalités existantes.

Cependant, cette approche de terrain doit être menée selon les différentes hypothèses préalablement émises, et ceci indique également la nature du terrain dont les investigations vont porter et les éléments devant être vérifiés ou analysés.

2.1. La population étudiée

Notre enquête va se dérouler dans la commune de Bejaia où se trouve une forte concentration d'entreprises étrangères. La population de notre enquête est constituée de l'ensemble des entreprises formées selon une des formules de concrétisation d'investissement direct étranger.

2.2. L'échantillon de l'enquête

Une fois la population de l'enquête déterminée. Notre échantillon d'étude est constitué de quatre entreprises étrangères implantées à Bejaia, à savoir : (Candia/Tchin-lait ,BNP Paribas, société générale Algérie, NATEXIS Bejaia) . Outre les délais, cet échantillon a été déterminé par le refus de quelques responsables d'en faire partie. Cet échantillon nous permet au moins de gagner qualitativement du point de vue représentativité dans la mesure où il contient des entreprises d'une multitude de secteurs d'activité.

2.3. Conception du questionnaire et le déroulement de l'enquête

Après avoir arrêté notre échantillon d'étude, nous avons établi un questionnaire destiné aux différents responsables des entreprises de notre échantillon.

Pour comprendre le phénomène d'attractivité des IDE en Algérie, nous avons élaboré un questionnaire en fonction de nos hypothèses de départ et des concepts principaux contenus

⁵Source : document interne de l'entreprise.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

par notre cadre théorique ; ce questionnaire va nous permettre de construire une base de données qui nous permettra de voir la capacité d'attractivité de l'Algérie pour les IDE.

2.3.1. Les axes du questionnaire de l'enquête

En essayant au maximum de tenir compte de l'objet de notre étude, énoncé dans la problématique de départ, nous avons élaboré un questionnaire de trente-huit questions à choix multiples, mis à part les questions relatives aux renseignements d'identification, destinés aux responsables des entreprises enquêtées.

Ce questionnaire est constitué de quatre axes à savoir : axe d'identification de l'entreprise et trois axes d'autres relatifs à chacune des hypothèses de notre recherche.

2.3. 2.Déroulement de l'enquête

Après la définition de notre échantillon d'enquête et l'élaboration de notre questionnaire, notre enquête de terrain a débuté vers la fin du mois mars 2014 et a pris fin près de quinze jours plus tard.

2.3.3. Caractéristiques des entreprises enquêtées

Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques caractéristiques des quatre organismes enquêtés selon leur secteur d'activité et l'année d'entrée en Algérie.

Tableau N° 08 : les caractéristiques de nos organismes d'accueil et leur entrée en Algérie.

Nom d'entreprise	Année d'entrée en Algérie	Secteur d'activité
CANDIA (tchin lait)	2001	Agroalimentaire
BNP. Paribas	2002	Finance
Société Générale	2001	Finance
NATIXIS	2007	Finance

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des informations collectées

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

Section 02 : Analyse et interprétation des résultats de la recherche sur le terrain

Dans cette section nous allons analyser notre première hypothèse relatives aux réformes mises en œuvre par l'Algérie pour attirer les IDE.

1. Analyse et interprétation de la première hypothèse relative aux réformes économiques que l'Algérie a connues.

Depuis son indépendance l'Algérie a mis en œuvre beaucoup de réformes sur le plan économique dans le but d'améliorer sa place sur la scène mondiale à savoir, son ouverture récemment vers une économie de marché dans le but de libre échange international.

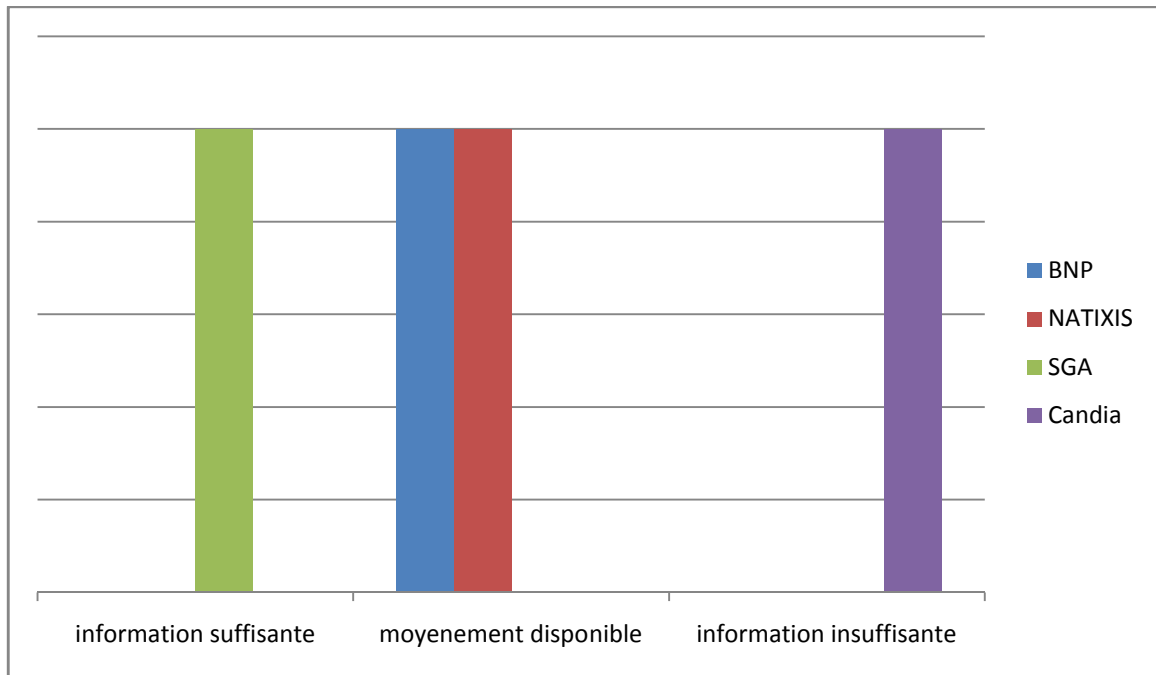
1.1. La disponibilité de l'information

Selon les résultats obtenus concernant la question relative à l'information sur les IDE que l'Algérie diffuse à l'extérieur pour attirer d'avantage les investisseurs étrangers, les deux responsables des banques BNP. Paribas et NATEXIS Bejaia ont confirmé que l'information dans leur pays d'origine est moyennement disponible. Par contre, le leader de l'agroalimentaire, « Candia/ Tchik-lait », a confirmé que cette dernière est vraiment insuffisante sur le marché mondial. En fin, le seul et l'unique responsable de nos enquêtes qui ont considéré que l'Algérie diffuse l'information d'une façon suffisante dans son pays d'origine est le responsable de l'agence « Société Générale Algérie ».

D'après nos enquêtes, les sources d'information sur les opportunités du climat d'affaires en Algérie sont les institutions chargées de l'investissement (ANDI, CNI) et d'autres organisations internationales : le FMI et la banque mondiale. Malgré les réformes importantes mises en place par les autorités, l'Algérie souffre toujours d'un déficit d'image à l'extérieure. Les investisseurs relèvent souvent le manque d'information des agents de l'administration publique, et cela reste comme un obstacle pour l'attractivité des nouveaux IDE.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

Figure N°06 :La disponibilité dans le pays d'origine d'informations sur les opportunités en Algérie



Source : réalisé par nous-mêmes à partir de notre enquête

Cet histogramme est une représentation des réponses données à la question relative à la disponibilité d'informations dans les pays d'origine relatives aux IDE en Algérie.

1.2. L'Algérie a-t-elle besoin d'IDE ?

Dans notre présent chapitre, on a consacré quelques questions au besoin de l'Algérie en matière d'IDE pour développer son économie. Par rapport à cette question, nos enquêtés disent qu'il y a une nécessité d'attractivité des IDE en Algérie.

Il y a un potentiel important dont l'Algérie dispose qui peut lui permettre une forte attractivité d'IDE, de l'avis de nos enquêtés. Mais cette attractivité se réaliserait si l'Algérie mettait en œuvre les moyens nécessaires et des politiques adéquates vis-à-vis des investisseurs étrangers.

Par rapport aux pays voisins et en voie de développement l'Algérie, dispose des ressources qui lui permettront de réaliser une très grande attractivité des IDE. D'après nos enquêtés sur le terrain, ces responsables de quatre organismes ayant le même point de vue sur le facteur des coûts de l'énergie, des matières premières et de la main-d'œuvre, que ces derniers facteurs sont suffisants pour attirer d'avantage les IDE en Algérie. Par contre, la

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

politique monétaire anti inflationniste adoptée par l'état algérien est considérée comme un frein et un ralentisseur, pour l'attractivité des IDE en Algérie. Ceci est le résultat de notre enquête sur la question liée à l'inflation en Algérie. Ces derniers suggèrent que les autorités concernées doivent élaborer et mettre en œuvre de bonne politique monétaire anti-inflation. Par ailleurs, lanon-convertibilité du dinar algérien est jugée comme un empêchement de l'attraction de l'IDE en Algérie.

Selon le résultat de notre enquête, le classement de l'Algérie 103^{ème} à l'échelle mondiale en matière du PIB/habitants est considéré comme un facteur favorable est significatif pour l'amélioration des IDE en Algérie, grâce à des remboursements anticipés, le pays a pu éponger l'essentiel de sa dette extérieure.

À base d'une échelle de mesure des avis de nos enquêtés sur la loi de la majorité du capital (51%) d'un investissement qui doit être détenu par des partenaires locaux, nos enquêtés ont soutenu que cette loi est contraire à IDE. Pour eux, cette loi est défavorable à l'IDE.

1.3. Le climat politique algérien

Ce dernier constitue le plus souvent un des déterminants visés par les investisseurs.

Ces derniers se sentent rassurés d'investir dans des environnements politiques stables et promoteurs. Étant toutefois donnée les situations d'instabilités politiques et sociales qui prônent dans les PED, la situation est loin d'être satisfaisante en matière d'attraction d'IDE. Car investir dans un pays instable n'est pas assez rassurant, d'où une forte nécessité d'amélioration des cadres politiques et sociaux.

Suite aux réponses que nous avons recueillies auprès de nos enquêtés relatives au climat politique de l'Algérie avant leur implantation, ces derniers ont une vision négative sur l'Algérie, vu les multiples échecs des codes destinés aux investissements étrangers, celui de 1966 et le bouleversement politique qu'a connu le pays en 1989 ainsi que la dette extérieure et la décennie noire qui a caractérisé l'Algérie.

Par ailleurs, nos enquêtés ont confirmé l'instabilité du pays algérien sur le plan politique avant leur implantation.

Par contre, à partir de la période de 2001 à nos jours, vu les multiples réformes et les divers plans de soutien mis en œuvre, l'Algérie a pu attirer un nombre considérable d'investisseurs étrangers.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

Concernant les différentes réformes économiques que l'Algérie a connues depuis son indépendance pour contribuer dans le domaine d'investissement et le développement du pays, nos enquêtés les ont jugées comme un facteur encourageant et incitateur pour leur installation en Algérie.

2. Analyse de la deuxième hypothèse relative aux facteurs déterminants de l'attractivité des IDE en Algérie

Dans cette analyse nous allons traiter les différents facteurs déterminants des IDE en Algérie qui constituent des motifs d'implantations de nos organismes d'accueil dans la ville de Bejaia.

2.1. La qualité du personnel et le savoir-faire de la main d'œuvre algérienne

Le cout de la main-d'œuvre est un déterminant important des IDE dans la mesure où beaucoup d'entreprises se délocalisent pour tirer profit de la disponibilité des facteurs de production, notamment du cout faible du facteur travail dans les pays en développement.

Cependant, les entreprises ne tiennent pas seulement compte du cout des facteurs de production, mais également de leur qualité. En effet, les multinationales recherchent de plus en plus de la main-d'œuvre de très bonne qualité dans la mesure où ces entreprises s'intéressent davantage à la production de biens intensifs en capital et en technologie. Ainsi, une main-d'œuvre à cout bas et de bonnes qualités permettent d'accroître à la fois la productivité et le rendement des IDE ;

Grâce à une échelle de mesure de cinq degrés de satisfaction, pour l'évaluation de la qualité du personnel algérien vis-à-vis les exigences des investisseurs étrangers, par rapport à la question donnée à nos enquêtés sur la qualité de la main-d'œuvre existante en Algérie, ces derniers estiment que cette main d'œuvre est satisfaite par rapport aux besoins de leurs entreprises.

En second lieu, notre question relative au savoir-faire local, les entreprises interrogées l'ont classée à un degré « moyennement satisfaisant » par rapport aux besoins et aux normes des firmes multinationales.

En fin, notre échelle se focalise sur la diversité des compétences de la main d'œuvre algérienne. Cette dernière est enregistrée à un degré de « moyennement satisfaisante » au

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

regard des responsables enquêtés. Même si la formation de la main d'œuvre s'est significativement améliorée ces dernières années, cela demande toujours une formation de requalification, disent les enquêtés.

2.2. Les facteurs déterminants des IDE

Tableau N°09 :Le classement des cinq facteurs déterminants des IDE selon nous enquêtés.

	Croissance économique	Énergie	Cout de la main-d'œuvre	dépense publique	importance du marché
BNP	5	4	2	3	1
S-G	4	3	5	2	1
CANDIA	4	4	4	4	1
NATIXIS	4	3	5	2	1

Source : réalisé par nous-mêmes à partir de notre enquête

Selon l'échelle établit dans notre questionnaire sur le classement des cinq facteurs déterminants de l'attractivité des IDE en Algérie, le classement de l'importance de ces facteurs dans le tableau ci-dessous est le résultat des réponses de nos enquêtés :

Sachant que le responsable de la banque étrangère **BNP Paribas** a classé ces facteurs selon leur importance et leurs degrés d'attractivité, son premier choix a porté sur l'importance du marché, le second sur la main d'œuvre, en fin il a classé les deux derniers facteurs, à savoir l'énergie et la croissance économique en dernière position.

En second lieu, l'interprétation des réponses données par le responsable de la banque de la **Société Générale Algérie**, qui a mis en premier lieu le facteur de l'importance du marché suivi des dépenses publiques du gouvernement algérien, en troisième lieu ce responsable a placé l'énergie, et on trouve les deux facteurs cout de la main-d'œuvre et la croissance économique à la dernière place.

En troisième lieu, le responsable de l'entreprise d'agroalimentaires (**Candia/ Tchinalait**), a mis le facteur de l'importance du marché algérien en première place avec son importance et a classé les autres facteurs dans la quatrième place.

On dernier lieu, le responsable de la banque **NATIXIS** Bejaia a pris l'importance du marché comme le premier facteur de l'attractivité des IDE, suivi des dépenses publiques, après celui de l'énergie et il a classé les autres facteurs en dernière place.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

2.3 .Le produit intérieur brut (PIB)

L'Algérie continue d'enregistrer de bonnes performances économiques, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel estimée à 2.5 % en 2012 contre 2.4 % en 2011, un taux qui pourrait être stimulé en valorisant les potentialités du pays, notamment en ressources naturelles, dont les hydrocarbures, pour créer davantage de richesses et d'emplois.

Selon nos enquêtés, le classement de l'Algérie à la 103^{ème} selon son (PIB) au niveau mondial cela représente un facteur incitateur en matière de l'attractivité des IDE. Le (PIB) est un facteur qui indique le niveau de la demande et de potentiel du client, plus le PIB par habitant est élevé, plus le pays attire des IDE destinés à produire des biens et services innovants et différencier.

2.4. Infrastructures et réseaux de distribution

Le manque d'infrastructures de base ne permet pas aussi souvent à l'entreprise d'utiliser des techniques modernes de production, par exemple celles qui sont grandes consommatrices d'électricité dans un pays où celle-ci est rare.

Grâce aux infrastructures industrielles et les réseaux de distribution dont l'Algérie dispose, et les grandes initiatives de développer ces derniers, dans l'aménagement des zones d'activités et la réalisation d'une autoroute de 1200 km, l'Algérie devrait avoir construit un atout favorable à l'attractivité des IDE.

En effet, les FMN se délocalisent le plus souvent vers des pays offrant une forte demande, l'Algérie doit donc s'efforcer à améliorer et à pratiquer des politiques de restructuration visant à améliorer la demande.

De même la croissance des marchés, l'accès aux marchés régionaux et mondiaux, les préférences des consommateurs locaux ainsi que la structure des marchés constituent également d'autres déterminants importants entrant dans les incitations des investisseurs à la recherche des marchés potentiels.

Pour le degré d'importance des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie, nos enquêtés ont mis en première place l'importance du marché algérien ainsi que sa dimension de près de quarante millions de consommateurs.

2.5. La manière d'acquisition du terrain et la nature de la clientèle de nos enquêtés

La manière d'acquisition du terrain d'implantation des investisseurs étrangers en Algérie a été qualifiée par les enquêtés comme une lourde procédure. La majorité de nos

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

enquêtés ont jugé que leur acquisition du terrain est un acte très complexe ; ils ont affirmé qu'ils ont procédé d'abord par se faire locataires auprès des propriétaires locaux. Cette difficulté d'accès au foncier est l'un des plus importants obstacles à la création et au développement d'un secteur dynamique en raison de la multiplication des acteurs dans le domaine foncier.

En effet, pour les opérateurs économiques, l'obtention d'un titre de propriété pour un terrain est quasiment impossible. La loi foncière, qui doit déterminer le caractère privé est cessible des terres notamment agricoles et industrielles est toujours en instance. La plupart des terrains à vocation d'investissement sont d'origine publique. Mais ces terrains sont rares et pour y accéder, il faut suivre de nombreuses tracasseries administratives et se plonger dans un maquis de textes.

Par ailleurs, sur l'installation des unités de production de nos enquêtés et le lancement de leurs activités sur le sol algérien, les entreprises enquêtées ont affirmé avoir procédé avec des stratégies managériales et organisationnelles afin de développer et d'instaurer des relations purement professionnelles vis-à-vis d'une clientèle, qui est constituée d'entreprises et de consommateurs de plusieurs régions d'Algérie.

3. Analyse et interprétation de la troisième hypothèse relative au climat d'affaire des IDE en Algérie

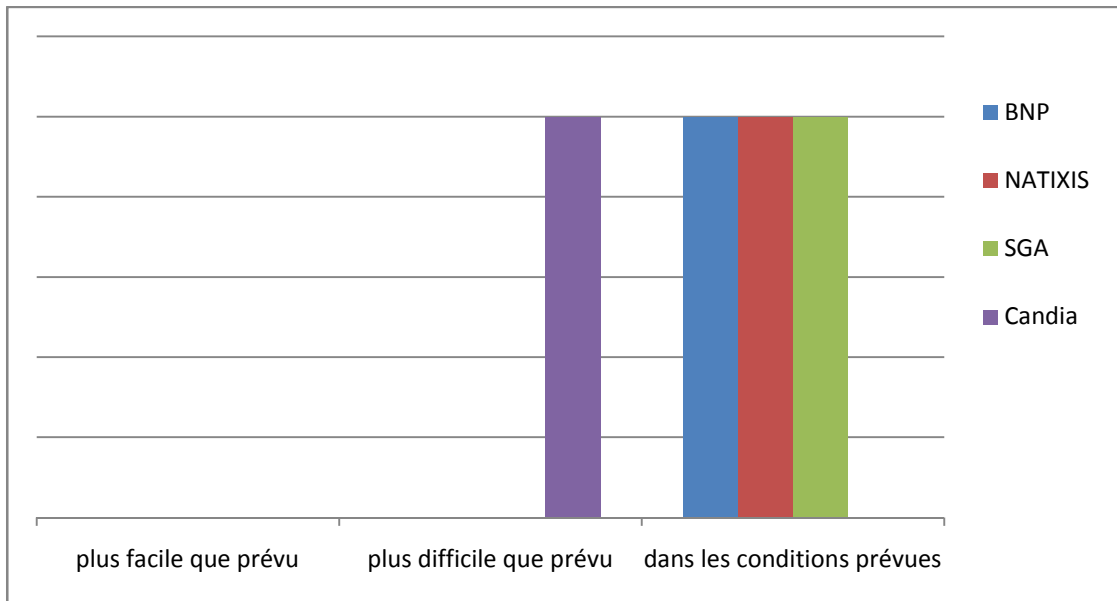
A travers cette analyse nous essayerons de faire un aperçu général sur le climat d'affaire en Algérie.

3.1. Le processus de négociation et les programmes d'aides

Relativement au processus de négociation de l'investissement avec les autorités locales, certains de nos enquêtés ont confirmé que ce processus est effectué dans les conditions prévues. Par contre, le responsable de l'agroalimentaire **Candia/ Tchik -lait** nous a informé que la négociation avec les autorités locales était globalement difficile. Cette figure ci-dessous présentée nous montre la répartition des réponses de nos enquêtés sur le processus de négociation.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

Figure N° 07 : Description du processus de négociation de l'investissement avec les autorités.



Source : tableau réalisé par nous-mêmes à partir de notre enquête

Concernant les programmes d'aide auprès des organismes nationaux et le choix de la zone d'investissement en Algérie, le questionnaire nous a permis de recueillir des réponses négatives de la part de quatre responsables implantés à Bejaia ; ces derniers n'ont bénéficié d'aucun programme d'aide. Par contre, nos enquêtés ont souligné que leur choix de la zone d'investissement en Algérie est une décision stratégique pour leur entreprise : développer leurs activités et répondre aux besoins du marché algérien.

3.2. La stratégie de localisation de nos enquêtés

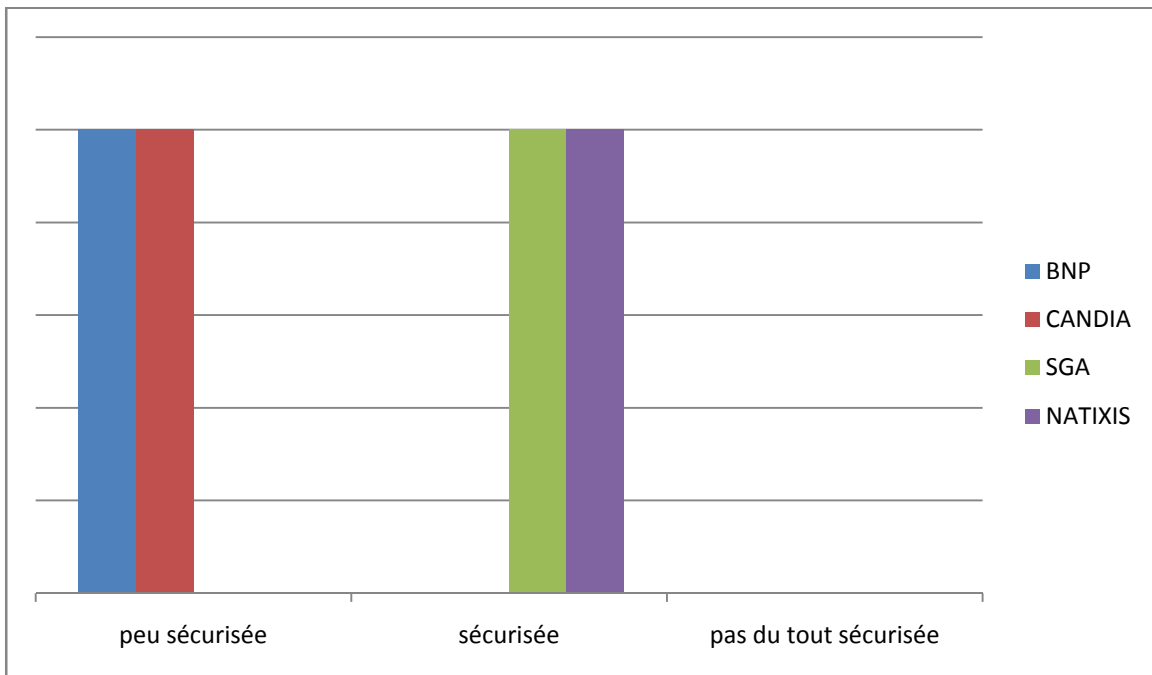
La réponse partagée par les investisseurs étrangers implantés à Bejaia au sujet de leurs stratégies de localisation est la création de filiale à 100% dans le but de développer leurs activités au niveau mondial, y compris l'Algérie.

3.3. La sécurité du climat d'affaire en Algérie

L'histogramme suivant nous montre l'avis de nos enquêtés sur la sécurité du climat des affaires en Algérie.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

Figure N°08 : Répartition des avis de nos enquêtés sur la sécurité du climat d'affaires en Algérie.



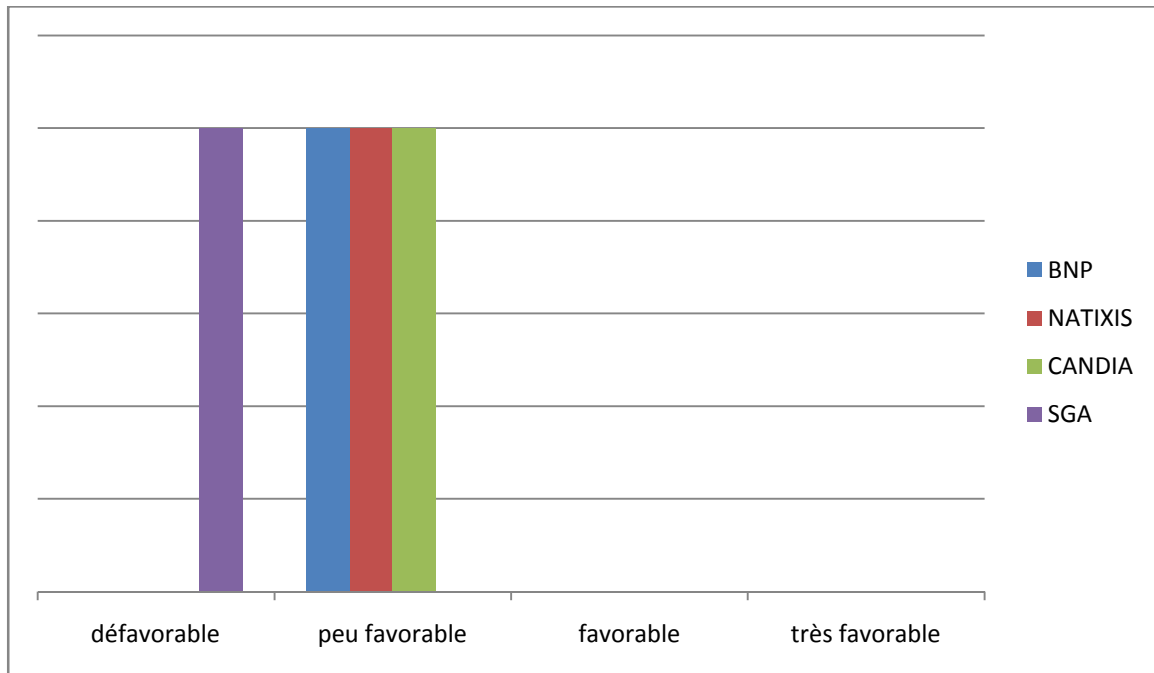
Source : réaliser par nous même à partir de notre enquête

Comme, le montre l'histogramme ci-dessus, nos enquêtés jugent la sécurité du climat d'affaire en Algérie comme sécurisant pour les deux responsables de la **Société Générale Algérie** et celui de **NATIXIS Bejaia**. Par contre les deux autres responsables, à savoir celui de **BNP-Paribas** et celui **Candia/ Tchir- lait** le juge comme peu sécurisant.

Par ailleurs, nos enquêtés ont une vision positive sur l'environnement commercial, qui a été pris en considération par nos investisseurs étrangers depuis leur implantation comme des facteurs attractifs en matière des IDE.

3.4. La politique douanière

Figure N° 09: Le jugement de nos enquêtés vis-à-vis de la politique douanière algérienne.



Source : réaliser par nous même à partir de notre enquête

Cet histogramme représente la répartition des réponses de nos enquêtés sur la politique douanière adoptée par l'Algérie. On constate que le jugement porté par nos enquêtés sur cette dernière est subdivisé en deux parties. On trouve le responsable de la Société Générale qui dit que cette politique douanière est défavorable. Par contre les autres enquêtés jugent cette politique peu favorable vis-à-vis des investisseurs étrangers.

La politique douanière quant à elle a été jugée par nos enquêtés défavorable ou peu favorable, même si l'Algérie a procédé à une réduction progressive des droits de douane à l'importation à partir de 1992.

Concernant les incitations financières que l'Algérie a mises en œuvre dans la réalisation des grands projets dans des différents secteurs, nos enquêtés ont le même avis sur ce point, que ces incitations ont permis une grande partie de leur implantation en Algérie. Ainsi la transition de ce pays vers une économie de marché reste comme un facteur déterminant des IDE.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

3.5. La faiblesse de la valeur du dinar

Selon nos enquêtés, la convertibilité du dinar est un facteur négatif dans le domaine de l'investissement étranger.

De plus, la faiblesse de la valeur du dinar (due à sa forte dévaluation) a également découragé les investisseurs, car la plupart exigent des équipements importés payables en devises. Le désinvestissement persiste donc depuis plus de deux décennies. Il a entraîné des conséquences négatives sur le dynamisme des marchés industriels avec une faible attractivité pour les activités productives.

3.6. L'avis de nos enquêtés sur l'arbitrage financier en Algérie

Parmi les facteurs qui laissent un investisseur étranger de s'implanter dans un territoire quelconque, on trouve celui de l'arbitrage financier que ce pays a adopté dans ses marchés.

Par ailleurs, nos enquêtés implantés à Bejaia confirment que l'arbitrage financier en Algérie est l'un des motifs de leurs implantations en Algérie, puisqu'il y a une égalité des prix, ce qui assure la fluidité entre les différents marchés.

Par rapport aux jugements apportés par nos enquêtés sur l'arbitrage financier en Algérie, ces derniers le trouvent un peu correct, mais parfois il est un peu lent dans sa mise en œuvre, vu les multiples procédures administratives et les réformes apportées dans le domaine de l'investissement.

4. L'avis de nos enquêtés à propos de leurs entreprises et leurs recommandations

4.1. La stratégie adoptée par nos enquêtés au sein de leur entreprise.

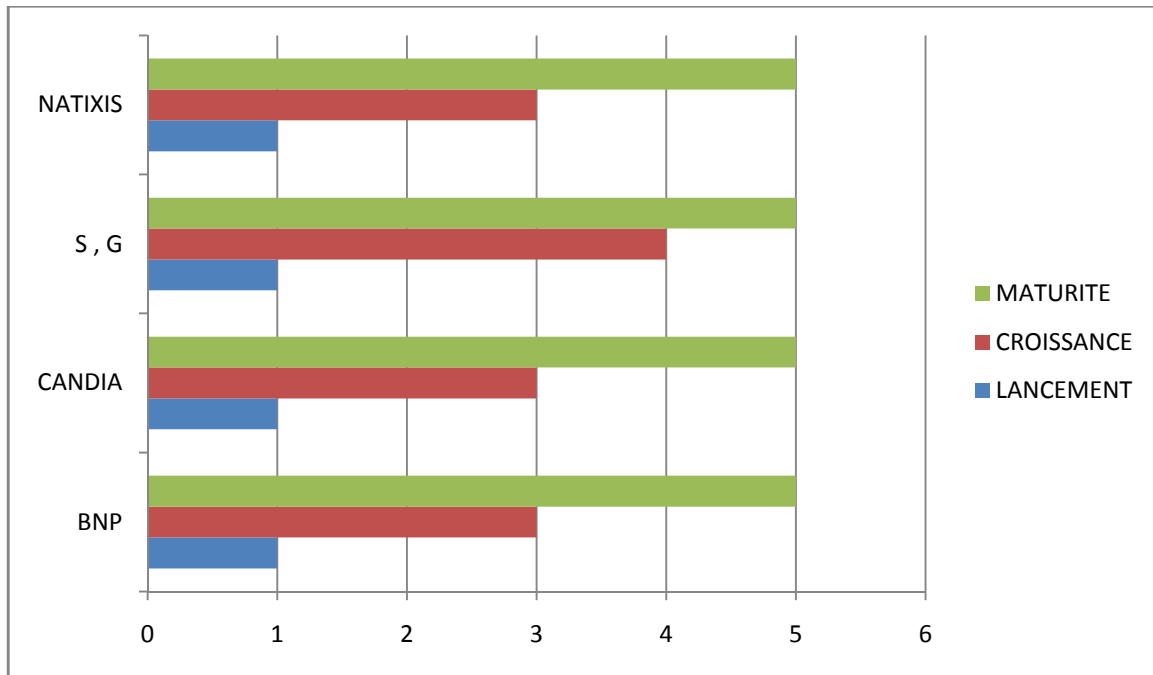
Notre question sur la stratégie adoptée par nos enquêtés dans leurs organismes, les deux responsables de Candia et Société Générale ont affirmé avoir adopté une stratégie visant à la diversification de leurs productions et investissement, la réduction des coûts de production et la qualification de la main d'œuvre.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

4.2. Le cycle de vie des produits de nos enquêtés

La question consacrée dans notre enquête sur les phases du cycle de vie des produits depuis leur implantation en Algérie, le graphe ci-après nous montre les phases de ce dernier.

Figure N°10 : Les phases des produits des entreprises enquêtées



Source : réaliser par nos même à partir de notre enquête.

À travers les résultats du terrain et les représentations sur la figure ci-dessus, on constate que les produits de nos enquêtés sont tous dans la phase de maturité (vache à lait), ce qui explique la réussite des politiques et les stratégies mises en place par nos enquêtés afin d'atteindre les objectifs tracés avant leur implantation.

Par ailleurs, ce succès connu par nos enquêtés est engendré par la mise en place de l'Algérie des politiques économiques, et la restructuration de certains secteurs, dans le but de faciliter l'accès au marché algérien et rendre celui-ci plus attractif.

Par rapport à la question relative à la prise en charge des institutions d'encadrement des investissements, nos enquêtés ont tous donné un avis positif : le CNI, l'ANDI et le guichet unique sont tous à leur disposition en cas de besoin.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

4.3. Le secret de la survie d'une firme sur le marché mondial

Actuellement, la survie des firmes multinationales réside dans leur résistance à la concurrence dans le but de dominer les marchés mondiaux. Nos enquêtés affirment que leurs produits et leurs services, par le niveau de qualité, laissent ces derniers imposer leur présence sur le marché mondial malgré la concurrence de certaines entreprises dans le même secteur d'activité à échelle mondiale.

4.4. Les secteurs les plus attractifs en matière des IDE en Algérie

Comme on l'a déjà souligné dans notre partie théorique, que le secteur le plus attractif des IDE en Algérie est celui des hydrocarbures qui est considéré le pilier de l'économie algérien, ce secteur connaît de plus en plus une forte attractivité d'IDE.

En effet, d'après notre enquête sur le terrain, nos enquêtés ont confirmé que ces dernières années, l'Algérie a réussi dans ses politiques mises en place pour une meilleure attractivité des IDE en dehors des hydrocarbures.

Pour le classement des secteurs qui ont connu une certaine évolution et performance en matière d'IDE, nos enquêtés ont cité successivement le secteur du bâtiment (immobilier), celui des télécommunications, le secteur des services (banque) et celui de l'automobile. Il est appelé aux autorités algériennes de se concentrer d'avantage sur la nécessité de l'indépendance de la rente pétrolière et de se focaliser sur d'autres secteurs vitaux à savoir celui de l'agroalimentaire agriculture, le tourisme ainsi l'industrie avec toutes ses formes.

4.5. Les recommandations de nos enquêtés pour l'amélioration du climat d'investissement en Algérie

En fin, nous allons conclure notre questionnaire avec des perspectives pour l'amélioration du climat d'investissement et rendre le territoire algérien plus attractif d'IDE.

L'Algérie doit mettre en place de nouvelles stratégies pour l'amélioration des infrastructures pour les entreprises, l'élargissement des réseaux de distribution et la création d'un tissu industriel au niveau national.

De plus, les procédures administratives et la mise en place d'un moyen de diffusion des informations à l'extérieur du pays.

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

❖ Discussion des résultats de l'enquête

D'après notre étude sur l'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie, notre enquête sur le terrain à base d'un questionnaire qui traite les différents indicateurs qui constituent nos trois hypothèses :

En premier lieu, par cette étude, nous avons confirmé la première hypothèse qui stipule que les réformes économiques que l'Algérie a connues depuis son indépendance sont parmi les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie.

Cela s'explique par des réponses de nos enquêtés relatives aux questions qui constituent notre première hypothèse à savoir :

- Le besoin de l'Algérie aux IDE.
- L'importance du potentiel dont l'Algérie dispose.
- Le climat politique et les réformes économiques.
- La transition de l'Algérie d'une économie planifiée à une économie du marché.
- L'ouverture commerciale.

En ce qui concerne notre deuxième hypothèse, qui suppose que « plusieurs facteurs déterminent cette attractivité, économique, institutionnelle et foncière, notre étude l'a aussi confirmé par les réponses données par nos enquêtés sur le terrain. D'après ces derniers, l'Algérie possède plusieurs facteurs attractifs pour les IDE, à savoir :

- Les couts de la main-d'œuvre et de l'énergie.
- La disponibilité de la matière première.
- L'importance du PIB (produit intérieur brut).
- L'importance du marché (taille et 35 millions de consommateurs).
- Développements des infrastructures industrielles.
- L'élargissement des réseaux de distribution.

Nos enquêtés affirment que si les autorités algériennes arrivent à réunir l'ensemble de ces facteurs et adopter une meilleure gestion de ses ressources, ce pays peut être plus attractif en matière des IDE.

Relativement, à notre troisième hypothèse qui stipule que « le climat d'affaire en Algérie est favorable aux investissements étrangers », d'après les jugements apportés par nos

Chapitre IV : Les facteurs d'attractivité des IDE dans la ville de Bejaia

enquêtés sur le climat d'affaire en Algérie, est considéré défavorable, cette hypothèse est donc infirmée.

- L'environnement commercial.
- La politique douanière.
- La loi 49/51 pour les partenaires locaux.
- Les incitations financières.
- Le manque d'information en matière des IDE à l'extérieur de pays.
- La lourdeur des procédures administratives.

En guise de conclusion de notre enquête, on est arrivé à la confirmation de nos deux premières hypothèses qui supposent que les réformes économiques que l'Algérie a connu ainsi la disponibilité des facteurs déterminants des IDE, ont permis pour l'Algérie une attractivité des IDE.

Par contre, on a infirmé notre troisième hypothèse qui porte sur le climat des affaires.

Conclusion générale

Conclusion générale

Depuis la fin des années 1980, les IDE ont connu une montée en puissance et sont considérés comme une source stable de financement et surtout un vecteur important pour le transfert de nouvelles technologies, de capacités d'innovations et de méthodes d'organisations. Cette progression est le fruit de plusieurs programmes de privatisation, de plusieurs réformes économiques visant la libéralisation des pratiques économiques.

Cependant, le choix des firmes (FMN) pour leur implantation se fait en fonction de leurs stratégies et les avantages offerts par les pays d'accueil. De ce fait, deux grands déterminants sur lesquels se basent les firmes dans leur choix de localisation ont été relevés, en distinguant les déterminants économiques et les déterminants d'ordre institutionnels.

D'après les résultats de notre enquête de terrain relative à la capacité d'attraction de l'Algérie en matière d'IDE, l'Algérie s'est engagée depuis son indépendance dans une concurrence pour l'attractivité des IDE. Ce pays a déployé beaucoup d'efforts depuis des années pour attirer d'avantage des capitaux étrangers, mais le résultat est que le pays n'a pas réussi à attirer qu'un nombre limité des investisseurs étrangers.

Par ailleurs, malgré la disponibilité des ressources naturelles et humaines, la place géostratégique que le pays occupe et l'importance du marché, l'Algérie n'arrive pas vraiment à profiter de ces avantages. L'Algérie a réussi à attirer les IDE que dans deux secteurs à savoir : le secteur des hydrocarbures et le secteur de télécommunication, l'agroalimentaire et les infrastructures.

À travers nos résultats sur le climat des affaires en Algérie qui ont été jugés défavorables par les responsables des quatre organismes étrangers interrogés au cours de notre enquête, ce dernier se présente comme une entrave vis-à-vis des investisseurs étrangers. Ces derniers ont affirmé que les réformes économiques que le pays a engagé, sont parmi les motifs d'implantation de leurs entreprises en Algérie, et peuvent être des incitateurs pour les prochains investisseurs étrangers, ce qui explique que ce pays a une grande capacité d'attraction d'IDE si le gouvernement algérien mettait en œuvre une meilleure politique de gouvernance.

Enfin, nous suggérons un ensemble de perspectives destinées à l'amélioration du climat d'investissement en Algérie devant rendre le territoire algérien plus attractif d'IDE à savoir :

- La réforme du marché foncier pour garantir une facilité d'acquisition du terrain pour l'investissement ;
- L'amélioration de l'image du pays à l'extérieur et de l'accès à l'information ;
- L'aménagement des infrastructures, les zones industrielles en particulier ;
- L'élargissement des réseaux de distribution ;
- La stabilité du code légal des investissements ;
- La souplesse dans les procédures administratives ;
- la formation d'une main-d'œuvre de qualité.

En conclusion, l'ouverture de l'Algérie à une économie de marché doit être accompagnée par la mise en place des institutions efficaces et performantes et d'un capital humain de qualité qui assure une meilleure fonction du système économique pour renforcer son attractivité vis-à-vis des IDE.

Bibliographie

Bibliographie

Les ouvrages

- AMELON., Jean-Louis et CARDEBAT., Jean-Marie. « Les nouveaux défis de l'internationalisation », Editions de Boeck Université, Bruxelles, 2010.
- ANDREFF., Wladimir. « Évaluation de l'attractivité effective des investissements directs étrangers », in D., GUERRAOUI et X., RICHEL (ss.dir). « Les investissements directs étrangers : facteurs d'attractivité et de localisation », Éditions L'harmattan, Paris, 1998.
- BELLON., B et GOUIA., R. « Investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen », Edition Economica, Paris, 1998.
- GUERRAOUI., D et RICHEL., X. « Les investissements directs étrangers, Facteurs d'attractivité et de localisation comparaison Maghreb, Europe, Amérique latine, Asie », Edition Toubkal, Maroc, 1997.
- HARRISON., A, DALKIRAN., E et ELSEY., E. « Business international et mondialisation », Edition Boeck, Bruxelles, 2004.
- HATEM., Fabrice. « Investissement international et politique d'attractivité », Edition Economica, Paris, 2004.
- JACQUEMOT., Pierre. « La Multinationale : Une introduction économique », Edition Economica, Paris, 1990.
- KRUGMAN., P et OBSTFELD., M. « Economie internationale » 2^{ème} Edition de Boeck et Larcier, 1998.
- MICHALET., C.A. « La séduction des nations : ou comment attirer les investissements directs étrangers », Edition Economica, Paris, 1999.
- OHLIN., B. « Interregional and International Trade », Harvard University Press: Cambridge, Mass Dans HARRISON, A, DALKIRAN, E et ELSEY, E., « Business international et mondialisation », Boeck, Bruxelles, 2004.
- TERSEN., D et BRICOUT., J-C. « L'investissement international », Edition Armand Colin /Masson, Paris, 1996.

Articles de revue

- COEURE., B et RABOUD., I. « Attractivité de la France : Analyse, perception et mesure », in *Économie et statistique*, n° 363, 2003.
- FRIMOUSSE., Sofiane. « Attractivité des territoires sud-méditerranéens, alliances inter-firmes et intégration régionale euro-méditerranéenne », *revue sciences de gestion*, N°48, 2005.
- GUERID., Omar. « L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves, in *Recherches économiques et managériales*, N°3, juin 2008. OMAN., C. « concurrence fiscale et Investissements directs étrangers », in *problèmes économiques*, n°2680, 2000.
- La revue: le MOCI, n°1672. 14 octobre 2004.
- OMAN., C. «Concurrence fiscale et Investissements directs étrangers, problèmes économiques», n°2680, 2000.
- SAHLI., Mondher. « Les structures de marché comme déterminants de l'investissement national », in « investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen », ouvrage collectif (ss.dir) de Bernard BELLON et Ridha GOUIA, GPEP, Edition Economica, Paris, 1998.

Colloque

- BOUALAM., Fatima. « Les institutions et attractivités des IDE », in colloque international, « Ouverture et émergence en Méditerranée », 17 et 18 octobre 2008 Rabat- Maroc.

Mémoires et thèses

- BENNACER., A. « Attractivité aux IDE : quel rôle pour les villes en Algérie ?, cas de la ville de Bejaïa », Mémoire de Magistère, Université de Bejaïa, mars 2011.
 - EL OAOUMARI., Zineb. « Attractivité du Canada : l'investissement direct étranger et dynamique de la croissance », Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en économique, Université du Québec, Montréal, 2009.
 - KACI CHAOUCH., Titem. « Les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », Mémoire de Magistère, Université de Tizi-Ouzou.
- KHELLADI., Anissa. « Attractivité aux IDE : Quel rôle pour les villes en Algérie ? Cas de la ville de Béjaïa », Mémoire de Magistère, Université de Béjaïa.

- TONI., Sofiane. « Déterminants et facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers : étude appliquée à la Tunisie », thèse de doctorat, Université Paris1.
- TOUATI., M. « L'attractivité des investissements directs étrangers : cas de l'Algérie», Mémoire de fin d'études bancaires, École supérieure de banque, 2005.

Rapports, manuel et guides

- ANDI, « investir en Algérie », 2010.
- ANIMA, « Investissements directs étrangers et partenariats vers les pays MED en 2009 », Étude n° 14, 2010.
- ANIREF, au service de l'investissement, 2007.
- CNUCED, « World Investment Report, 2005 », Unites Nation Publication, New York et Genève, 2006.
- CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement », Algérie, 2004.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2002.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2003.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2005.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2006.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2007.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2009.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2010.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2012.
- CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde 2013.
- CNUCED, « World Investment Report, 2005 », Unites Nation Publication, New York et Genève, 2006.
- FMI, « Manuel de la balance de paiement », 1997.
- FMI, revue Finances & développement/mars 1998.
- Invest in med, « la carte des investissements en méditerranée », étude n°7,2010.

- Rapport de la Direction générale de Trésor. « Les investissements directs étrangers en Algérie en 2012 », novembre 2013.
- World Development Report 2005, a better Investment Climate for Everyone.
- Guide d'investissement en Algérie, 2012.
- Guide d'investissement en Algérie, 2013.

Sites internet

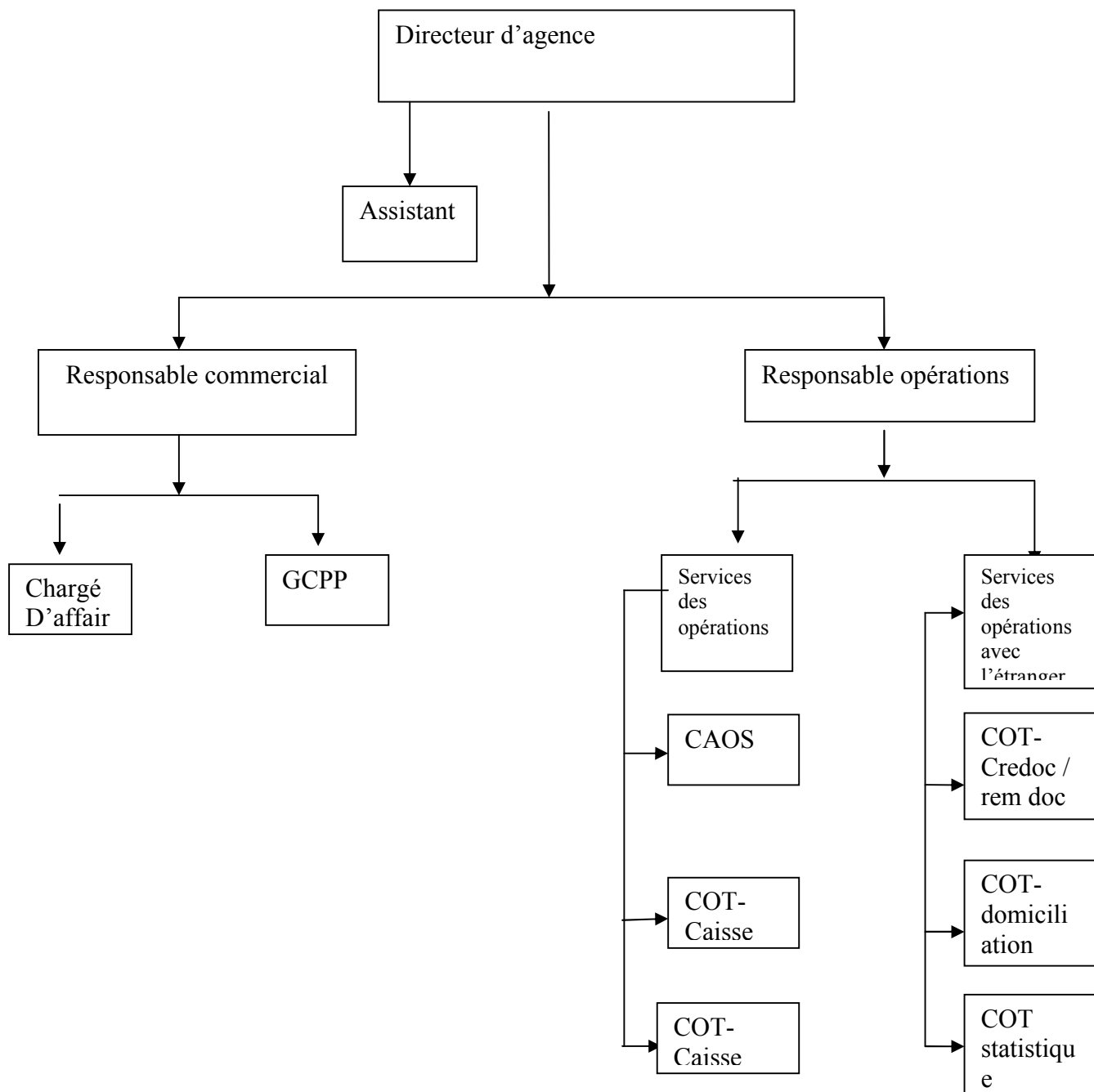
- <http://www.andi.dz>.
- <http://www.mdipi.gov.dz>.
- <http://www.mdppi.dz>.
- <http://www.stats.oecd.org>.

Lois, ordonnances et textes réglementaire

- La loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, journal officiel n°16 du 18 avril 1990.
- Loi n° 93-12 du 05 octobre 1993 relative a l'investissement, journal officiel n°64.
- L'ordonnance 01-03 du 20 aout 2001 relative au développement et de l'investissement : journal officiel n° 68.
- L'ordonnance n°06-08 du 15 juillet 2006 relative à l'investissement : journal officiel n° 47.
- L'ordonnance 09-01 du 22 juillet 2009 relative à l'investissement ; journal officiel n°44.

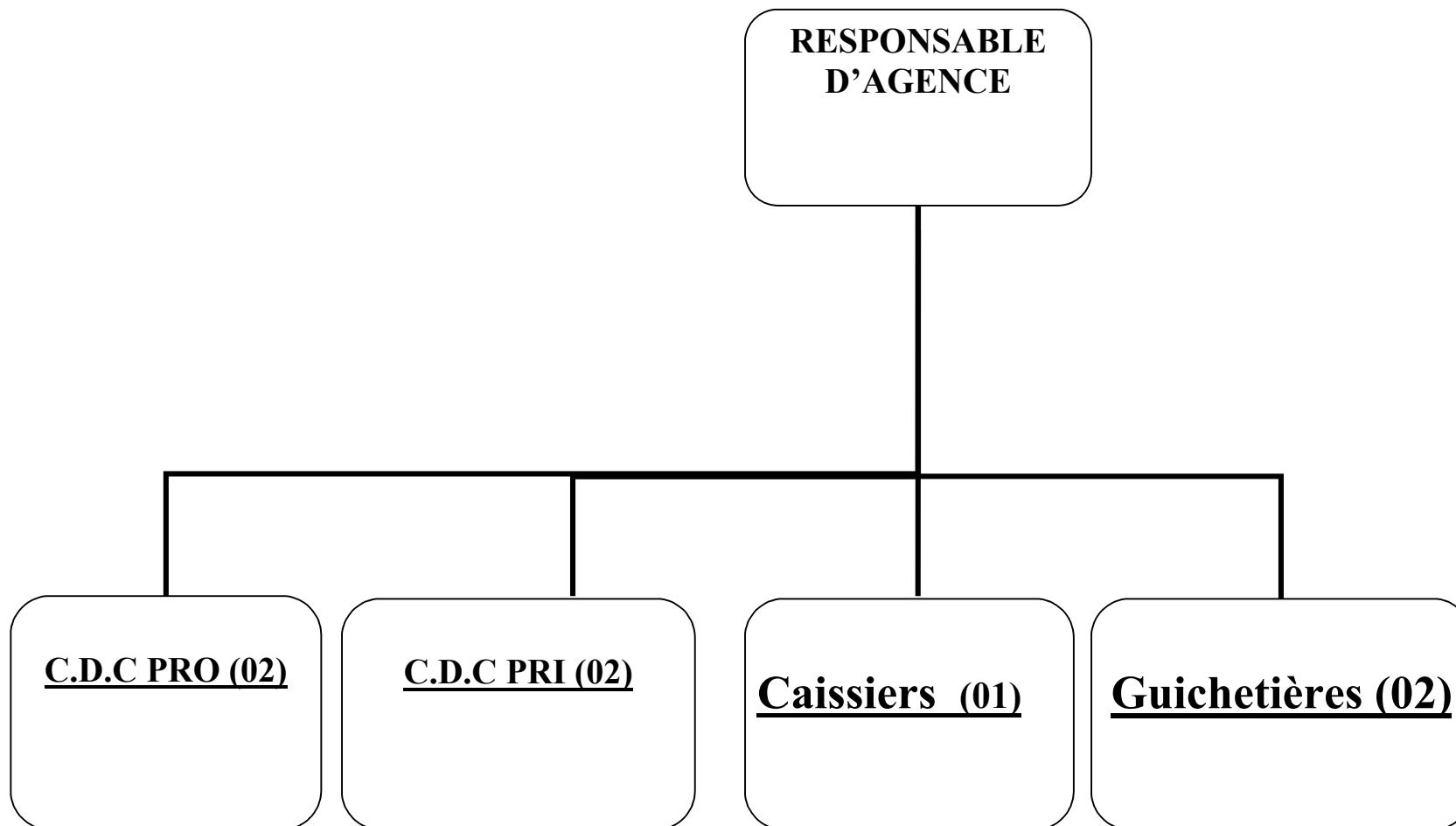
Annexes

Annexe 01: L'organigramme de NATEXIS banque



Source : document interne de NATEXIS banque

Annexe 02 : ORGANIGRAMME DE L'AGENCE, BEJAIA SEGHIR 00503



Questionnaire

Thème : attractivité des IDE en Algérie

Personne contactée :

Fonction :

Indiquez la filière d'activité de votre organisme :

Quel est le pays d'origine de votre organisme :

L'année d'entrée en activité.....

Q-1 Que pensez-vous de la disponibilité de l'information dans les pays d'origine de la firme sur les opportunités des investissements en Algérie ?

a- Information suffisante

b- Moins disponible

c- Information insuffisante

Q-2 Auprès de quelle source avez-vous cherché l'information ?

.....

Q-3 Votre investissement correspond-il à une stratégie de délocalisation de vos activités ?

.....

Q-4 Votre investissement correspond-il à une création de filiale à 100% ?

Oui

NON

Q-5 Comment décrivez-vous le processus de négociation de l'investissement avec les autorités locales ?

✓ Plus facile que prévu

✓ Plus difficile que prévu un peu près

✓ Un peu près aussi difficile que prévu

Q-6 Avez-vous bénéficié de programme d'aide / assistance auprès des pays occidentaux ou organismes internationaux afin d'investir en Algérie ?

OUI

NON

Q-7 Le choix de la zone d'investissement en Algérie a-t-il constitué une décision stratégique pour l'entreprise ?

OUI

NON

Q- 8 De quelle manière avez-vous acquis le terrain sur lequel vous avez votre site de production ?

.....
.....

Q-9 Vos clients sont :

- ✓ Des entreprises de la même région.
- ✓ Des entreprises d'autre région de l'Algérie
- ✓ Des consommateurs de la même région
- ✓ Des consommateurs étrangers

Q-10 précisez, sur une échelle à 5 points, le degré de satisfaction par apport à la qualité du personnel.

(Ou 1 signifie pas du tout satisfait, 2 peu satisfait, 3 moyennement satisfait, 4 assez satisfait et 5 très satisfait).

Facteurs	Niveau d'importance				
	1	2	3	4	5
Existence d'une main d'œuvre qualifiée					
Existence d'un savoir-faire local					
Existence d'une main bon marché					
Diversité des compétences de la main d'œuvre					
Autres critères.....					

Q11 : A-t-on besoin des IDE en Algérie pour développer notre économie ?

OUI **NON**

Q12 : L'Algérie a-t-elle un important potentiel pouvant attirer les IDE ?

OUI **NON**

Q13 : D'après vous, l'Algérie est-elle attractive d'IDE ?

OUI **NON**

Q14 : Les coûts très réduits de l'énergie, des matières premières et de la main d'œuvre, sont-ils suffisants pour attirer les IDE ?

OUI **NON**

Q15 : L'inflation et la politique monétaire anti-inflationniste en Algérie est-elle un ralentisseur considérable pour les IDE ?

OUI **NON**

Q16 : La convertibilité du dinar algérien est-elle un frein aux IDE ?

OUI **NON**

Q17 : L'Algérie est la 103^{ème} au classement mondial en matière de l'importance du PIB/habitant, ceci est-il un facteur encourageant des IDE ?

OUI **NON**

Q18 : Sur une échelle de 1 à 10, déterminez à quel point, selon votre avis, la loi portant sur la majorité du capital (51 %) d'un investissement doit être détenue par des partenaires locaux, repousse les IDE sachant que le 1 est la plus faible notation?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Q19 : Classez les déterminants suivant selon leur attractivité d'IDE en Algérie :

	Premier	deuxième	Troisième	quatrième	Cinquième
Croissance économique					
Energie					
Cout de main-d'œuvre					
Dépenses publiques					
Importances du marché					

Q20 : Est-ce que le climat politique algérien vous apparaissait favorable avant votre implantation ?

OUI **NON**

Q21 : Comment jugez-vous la sécurité du climat d'affaires en Algérie ?

Peu Sécurisée **sécurisée** **pas du tout sécurisée**

Q22 : Est-ce que l'environnement commercial vous a encouragé à s'installer en Algérie ?

OUI **NON**

Q23 : Est –ce que ce sont les différentes réformes économiques que l’Algérie a connus qui vous a incité de choisir ce pays ?

OUI

NON

Q 24 : dont le climat général des affaires en Algérie, la politique douanière est-elle ?

Défavorable

peu favorable

favorable

très favorable

Q25 : Est-ce que les incitations financières vous ont incité à investir en Algérie ?

OUI

NON

Q26 : La transition de l’Algérie vers une économie de marché vous a encouragé à s’implanter dans ce pays ?

OUI

NON

Q27 : Est-ce que le taux d’intérêt fixé par l’Algérie pour des investissements est acceptable ?

Acceptable

exagérer

Q28 : Est-ce que l’infrastructure industrielle de l’Algérie et ses réseaux de distributions vous ont incité à s’installer dans ce pays ?

OUI

NON

Q29 : Est-ce que la dimension du marché algérien est l’un des motifs de votre implantation en Algérie?

OUI

NON

Autre.....
.....
.....
.....

Q30 : Que pensez-vous de la règle économique 51 et 49% ?

Favorable

Peut favorable

contraignante

Q31 : Quelle est le secteur d'investissement qui vous semble le plus rentable ? Justifiez.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q32 : quelles sont les stratégies adoptée par votre organisme ?

Horizontale

verticale

Expliquez :

.....

.....

Q33 : Est-ce-que l'arbitrage financier du marché algérien est l'un des facteurs de votre installation ?

OUI

NON

Q34 : Comment jugez-vous l'arbitrage financier en Algérie ?

.....

.....

.....

Q35 : actuellement, dans quelle phase du cycle de vie vos produits sont positionnés ?

Phase lancement

phase croissance

Phase maturité

phase déclin

Q36 : est-ce-que les institutions chargées d'encadrement des investissements sont-elles à votre disposition ?

OUI

NON

Q37 : vu la concurrence des organismes similaire est-ce-que votre organisme peut imposer sa présence sur le marché ?

OUI

NON

Q38 : Que recommandez-vous pour améliorer le climat d'investissement et rendre le territoire algérien plus attractif ?

Oui Non

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| ✓ Améliorer les infrastructures pour les entreprises | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Plus de souplesse dans les démarches administratives | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Fournir plus d'information | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Fournir plus d'incitation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Revoir la législation concernant les investissements étrangers | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ✓ Autres (à préciser) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Liste des tableaux et figures

Liste des figures

N°	Figures	pages
01	Évolution des IDE dans le monde de 1970 à 2003	19
02	Répartition sectorielle du stock mondial d'IDE, 1970-1999	26
03	Le cycle de vie de produit	42
04	Évolution des flux d'IDE entrants en Algérie (1970-2003)	59
05	Origine des principaux flux vers l'Algérie (2008-2010)	63
06	La disponibilité dans le pays d'origine d'informations sur les opportunités en Algérie	85
07	Description du processus de négociation de l'investissement avec les autorités	91
08	Répartition des avis de nos enquêtés sur la sécurité du climat d'affaires en Algérie.	93
09	Le jugement de nos enquêtés vis-à-vis de la politique douanière algérienne.	94
10	Les phases des produits des entreprises enquêtées	96

Liste des tableaux

N°	Tableaux	Pages
01	La comparaison entre l'investissement de portefeuille et l'investissement direct étranger	8
02	Stock d'IDE dans le monde, en 1914 et 1938	17
03	Flux mondiaux d'IDE (2001-2011)	21
04	Entrées d'IDE en Europe	24
05	Répartition sectorielle des projets d'IDE	27
06	Flux d'IDE entrants en Algérie	61
07	Répartition des investissements déclarés selon origine des capitaux(2002à2011)	64
08	Les caractéristiques de nos organismes d'accueil et leur entrée en Algérie.	84
09	Le classement des cinq facteurs déterminants des IDE selon nos enquêtés.	89

Table des matières

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I :Évolution des investissements directs étrangers.....	6
Section 01 : Les caractéristiques des investissements directs étrangers.....	6
1. Aperçu général sur les investissements directs étrangers.....	6
1.1. Définition des investissements directs étrangers.....	6
1.2. Distinctions des IDE avec les autres formes d'investissement.....	7
1.3. Les formes des IDE	91
1.4. La succursale.....	9
1.3.2. Le partenariat.....	9
1.3.3. La filiale	9
1.3.4. La joint-venture.....	9
1.3.5. Accord ou cession de licence	10
1.3.6. La franchise	10
1.3.7. La sous-traitance.....	10
2. les effets et les entraves des investissements directs étrangers.....	10
2.1. Les effets des IDE	11
2.1.1. Les conséquences sur les pays d'accueil.....	11
2.1.1.1. Les aspects positifs.....	11
2.1.1.2 Les aspects négatifs.....	13
2.1.2 Les conséquences sur les pays d'origine.....	13
2.1.2.1 Les aspects positifs.....	13
2.1.2.2. Les aspects négatifs.....	14
2.2. Les entrave des IDE.....	14
2.2.1. Le risque de change.....	14

2.2.2. Le risque administratif.....	15
2.2.3. Le risque politique.....	15
Section 02 : Évolution des IDE, leur repartitions géographique et sectorielle dans le monde.....	16
1. Aperçu historique des IDE.....	16
1.1. La suprématie du Royaume-Uni (1914 à 1945).....	16
1.2. La montée en puissance des États- unis (1945 à 1973).....	17
1.3. L'émergence du Japon et de l'Allemagne (1973 à 1984).....	17
1.4. Période de (1986 à 2000).....	18
2. Évolutions récentes des IDE dans le monde, leurs répartitions géographiques et sectorielle.....	19
2.1. IDE 2012-2013.....	21
2.2. Répartition géographique et sectorielle des IDE dans le monde.....	21
2.2.1. Répartition géographie des IDE dans le monde.....	21
2.2.2. La répartition sectorielle des IDE	25
ChapitreII : L'attractivité des investissements directs étrangers.....	29
Section 01 : La notion de l'attractivité et stratégie de localisation des firmes étrangères.....	29
1. Notions et mesures d'attractivité des pays.....	30
1.1. Les notions d'attractivité des pays.....	30
1.1.1. Le niveau global ou macro.....	30
1.1.2. Le niveau sectoriel.....	30
1.1.3. Le niveau micro.....	31
1.2. Les mesures de l'attractivité.....	32
1.2.1. But de mesure de l'attractivité d'un pays.....	32
1.2.2. Les indicateurs de mesure d'attractivité.....	33
2. Les stratégies de localisation des firmes multinationales.....	35

2.1. La stratégie d'accès aux ressources du sol et du sous-sol.....	35
2.2. La stratégie horizontale (tourné vers le marché local).....	36
2.3. La stratégie verticale.....	37
Section2 : Les déterminants des investissements directs étrangers.....	37
1. Les déterminants des IDE du point de vue théorique.....	38
1.1. Les théories traditionnelles du commerce international et de l'investissement.....	38
1.2. La théorie de l'arbitrage financier.....	38
1.3. La théorie de DUNING « paradigme OLI »	39
1.4. La théorie de marché « l'approche de HYMER »	40
1.5. Le cycle de vie d'un produit ou l'internationalisation par étapes	41
2. Les déterminants de localisation des IDE.....	43
2.1. Les déterminants économiques.....	43
2.1.1. Le climat d'investissement.....	43
2.1.2. Les déterminants en termes de demande	45
2.1.3. Déterminants en termes de l'offre.....	45
2.2. Les déterminants institutionnels.....	47
2.2.1. La stabilité politique et sociale	47
2.2.2. L'ouverture commerciale	48
2.2.3. Les incitations fiscales	48
2.2.4. Le taux de change	49
2.2.5. L'environnement juridique	49
2.2.6. Le climat des affaires	50
Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie.....	53
Section 01 : L'IDE, statut juridique et évolution.....	53
1. Le passage d'une politique restrictive a une politique libérale	53
1.1 La politique restrictive de l'Algérie vis-à-vis de l'investissement direct étranger.....	53
1.2. La politique d'ouverture graduée	54

2.	Les tendances et flux des IDE en Algérie	59
2.1.	Les tendances et flux de l'investissement direct étranger en Algérie.....	59
2.1.1.	Période 1970-1980.	59
2.1.2.	Période 1980-1995.....	60
2.1.3.	Période 1995-2002.	60
2.1.4.	Période 2002-2012.....	60
2.1.5.	Flux entrants et contexte mondial défavorable.	61
2.1.6.	Stocks d'IDE : stabilisation de la part de l'Algérie dans le total régional.....	61
2.2.	Répartition des IDE par pays d'origine et par secteurs.....	62
2.2.1.	Répartition des IDE par pays d'origine.....	62
2.2.2.	La répartition des IDE selon les secteurs bénéficiaires.....	63
3.	Les institutions chargées d'encadrement des investissements.....	64
3-1-	Le Conseil national de l'investissement (CNI)	64
3.2.	Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	65
3.2.1.	Le passage de l'APSI vers l'ANDI s'est traduit par des modifications des cadres institutionnels et réglementaires.....	66
3.3	Les guichets uniques décentralisés (GUD)	67
3.4	Ministère de la participation et de la promotion de l'investissement(MPPI)	68
	Section 2 : L'analyse de l'attractivité des IDE en Algérie.....	69
1.	Les facteurs d'attractivité et les opportunités d'investissement en Algérie	69
1.1.	Les équilibres macroéconomiques.....	69
1.2.	Disponibilité des ressources naturelles.....	70
1.3.	L'Algérie : un grand marché, à proximité des grands marchés potentiels.....	70
1.4.	Abondance des ressources humaines.....	70
1.5.	Le développement des infrastructures et transports	71
1.5.1.	Hydrocarbures, énergies et mines	71
1.5.2.	Nouvelles technologies de l'information et de la communication.....	72
1.5.3.	Santé et infrastructures sanitaires.....	72
1.5.4.	Agriculture, agroalimentaire et pêche.....	72
2.	Les obstacles aux IDE en Algérie.....	73
2.1.	Ralentissement dans la mise en place du programme de privatisation.....	73

2.2.	mauvaises images et un déficit de communication	73
2.3.	La difficulté d'accès au foncier industriel.....	73
2.4.	Le retard dans les infrastructures	74
2.5.	Un système judiciaire inefficace	74
Chapitre VI : Les facteurs d'attractivité des IDE de la ville de Béjaia.....		76
Section 1 : Présentation de terrain d'enquête.....		76
1.	Présentation de la wilaya de Bejaia.....	76
1.1	Présentation des organismes d'accueil.....	77
1.1.1.	Présentation de BNP Paribas en Algérie.....	77
1.1.2.	Présentation de CANDIA/tchin-lait.....	78
1.1.3.	Présentation de la Société Générale Algérie.....	79
1.1.4.	Présentation de la banque NATIXIS.....	80
2.	Présentation de l'enquête de terrain.....	82
2.1.	La population étudiée.....	82
2.2.	L'échantillon de l'enquête.....	82
2.3.	Conception du questionnaire et le déroulement de l'enquête.....	82
2.3.1.	Les axe du questionnaire de l'enquête.....	83
2.3.2.	Déroulement de l'enquête.....	83
2.3.3.	Caractéristiques des entreprises enquêtées.....	83
Section 02 : Analyse et interprétation des résultats de la recherche sur le terrain.....		84
1.	Analyse et interprétation de la première hypothèse relative aux réformes économiques que l'Algérie a connu.....	84
1.1.	La disponibilité de l'information.....	84
1.2.	L'avis de nos enquêtés sur le besoin de l'Algérie en matière des IDE.....	85
1.3.	Le climat politique algérien.....	86

2. Analyse de la deuxième hypothèse relative aux facteurs déterminants de l'attractivité des IDE en Algérie.....	87
2.1. La qualité du personnel et le savoir-faire de la main d'œuvre algérienne.....	87
2.2. Les facteurs déterminant des IDE.....	88
2.3 .Le produit intérieur brut (PIB).....	89
2.4. Infrastructures et réseaux de distributions.....	89
2.5. La manière d'acquisition du terrain et la nature de la clientèle de nos enquêtes.....	89
3. Analyse et interprétation de la troisième hypothèse relative au climat d'affaire des IDE en Algérie.....	90
3.1. Le processus de négociation.....	90
3.2. La stratégie de délocalisation et le processus de négociation de nos enquêtés	91
3.3. La sécurité du climat d'affaire en Algérie.....	91
3.4. La politique douanière.....	93
3.5. La faiblesse de la valeur du dinar.....	94
3.6. L'avis de nos enquêtés sur l'arbitrage financier en Algérie.....	94
4. L'avis de nos enquêtés à propos de leurs entreprise et leurs recommandations.....	95
4.1. La stratégie adoptée par nos enquêtés au sein de leur entreprise.....	95
4.2. Le cycle de vie des produit de nos enquêtés.....	95
4.3. Le secret de la survie d'une firme sur le marché mondial.....	96
4.4. Les secteurs les plus attractifs en matière des IDE en Algérie.....	96
4.5. Les recommandations de nos enquêtés pour l'amélioration du climat d'investissement en Algérie.....	96
Conclusion générale	99
Bibliographie.....	101

Annexes

Liste des figures

Liste des tableaux